

# CHARTRES VOTRE VILLE

#229 AVRIL 2023 | [chartres.fr](http://chartres.fr)



**LA FLAMME OLYMPIQUE  
PASSERA PAR CHARTRES**



PARIS 2024



PARIS 2024



# 1 heure de plus pour le marché du samedi

Prolongé d'une heure, le marché du samedi,  
place Billard et place de la Poissonnerie,  
a désormais lieu **de 8 h à 14 h.**





## La flamme olympique, et toutes nos petites flammes

Vous le découvrez en Une de *Votre Ville* : la flamme olympique passera par Chartres, probablement en juillet 2024, et aussi par trois autres villes euréliennes. Leurs maires se sont unis spontanément pour offrir cet évènement à tous les amateurs de sport, très nombreux chez nous, les pratiquants comme les bénévoles qui le font vivre à travers le monde associatif. L'esprit olympique, et ses traditions héritées de la plus haute antiquité grecque, donne son véritable sens au sport. L'esprit de compétition loyale et ce qu'il représente à travers le goût de l'effort et celui du dépassement prend une dimension véritablement culturelle : ce patrimoine de valeurs modélise notre vision du monde, à l'inverse de toutes les décroissances des malthusiens qui voient l'avenir à travers leurs peurs, quand il n'est que défi à relever. Le feu, sa flamme, c'est la vie et ce qui différencie l'homme de l'animal.

Au fil de ce journal, vous retrouverez toutes les animations, toutes ces petites flammes qui scandent notre printemps chartrain, de Chartres en lumières aux jardins de quartier, des parades de voitures de

collection (pour la bonne cause des enfants handicapés) jusqu'aux traditions pascales, chocolat en tête, sans oublier toutes les activités proposées à nos enfants en vacances.

Vous connaîtrez mieux les projets de votre municipalité, à travers la présentation détaillée des avantages du futur Bus à haut niveau de service (BHNS) jusqu'à la révision en cours du Plan local d'urbanisme qui entend valoriser l'Île de Chartres, ce petit trésor trop méconnu.

Enfin ce journal, comme les autres je l'espère, se devait de rendre hommage à l'imprimerie chartraine, l'une des premières en France. Songez que le premier livre imprimé chez nous date de 1482. Vingt-sept ans seulement après les premiers travaux de Gutenberg. La flamme de la culture chartraine ne cesse de rayonner.

**Jean-Pierre GORGES**  
**Maire de Chartres**



**VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE  
DE CHARTRES  
NUMÉRO 229  
AVRIL 2023**

HÔTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
Tél. 02 37 23 40 00  
votreville@agglo-  
ville.chartres.fr  
**chartres.fr**

**DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION**  
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEURS  
DE LA PUBLICATION**  
ÉLISABETH FROMONT  
JEAN-MAURICE DUVAL

**DIRECTEUR  
DE LA COMMUNICATION**  
STÉPHANE LEFEBVRE

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
PAUL GUERMONPREZ



**RÉDACTION**

STÉPHANE LEFEBVRE  
JEAN-GUY MURIEL  
MAEVA DELOGE DAGBA  
JULIEN CARRARA

**PHOTOGRAPHIES**

GROUPEMENT DELAUNEY-  
MARTINO-LOMBARD

**MAQUETTE,  
MISE EN PAGE**

STUDIO GRAPHIQUE,  
MAIRIE DE CHARTRES

**IMPRESSION**

GROUPE MORAULT  
IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

**TIRAGE**

55 800 EXEMPLAIRES

**DISTRIBUTION**

MAIRIE DE CHARTRES

**Dépôt légal :**  
à parution  
N° ISSN : 1257-5194



La vitrine de Pâques d'un chocolatier chartrain.

**6**

**SPORT**  
LA FLAMME OLYMPIQUE  
PASSERA PAR CHARTRES

**10**



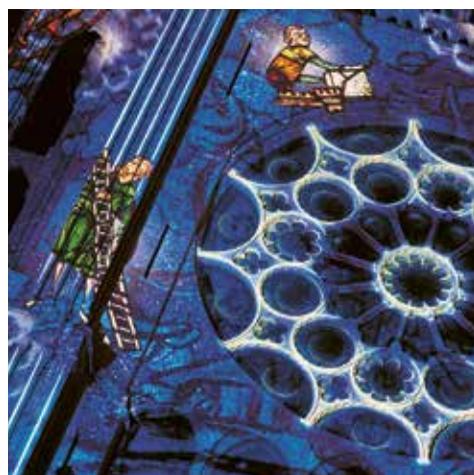


# SOMMAIRE

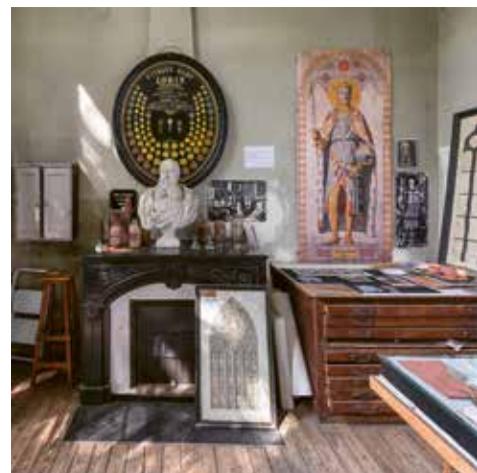
**LA VILLE  
VOUS PROPOSE**  
LES AMÉNAGEMENTS  
DU BHNS



**50** **ANIMATION**  
LES 20 ANS  
DE CHARTRES EN LUMIÈRES



**70** **PATRIMOINE**  
LE LOTO  
DU PATRIMOINE AU SECOURS  
DES ATELIERS LORIN



# « Plus vite, plus haut, plus fort, ensemble ! »

La flamme olympique traversera bien des territoires d'Eure-et-Loir, le 7 juillet 2024 probablement. Les villes de Bonneval, Chartres, Châteaudun et Dreux se sont unies pour offrir cet événement symbolique et populaire à tous les amoureux du sport et de l'idéal olympique. Le 18 mars dernier, les quatre maires ont signé leur engagement commun avec le Comité d'organisation des Jeux de Paris 2024, représenté par Thierry Rey, le 1<sup>er</sup> champion olympique du judo français en 1980. Jean-Pierre Gorges s'en explique.



Thierry Rey, président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et 1<sup>er</sup> champion olympique du judo français en 1980, Fabien Verdier, maire de Châteaudun, Pierre Frédéric Billet, maire de Dreux, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, Eric Jubert, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Bonneval, Mme Françoise Souliman, préfet d'Eure-et-Loir, et Guillaume Kasbarian, député d'Eure-et-Loir.

## Votre Ville : Que ressentez-vous après la signature de cette convention ?

**Jean-Pierre Gorges** : Beaucoup de bonheur. Car les Chartrains, et plus largement les habitants de nos territoires, pourront ainsi

participer à leur manière à ce grand événement de Paris 2024. C'est également une joie de voir quatre villes et leurs maires s'unir spontanément pour répondre à l'appel du comité d'organisation des jeux. Comme je l'ai

dit en plaisantant au député de Chartres, qui était avec nous le 18, pas besoin de 49-3 pour nous rassembler. Tout le monde connaît la devise olympique : « plus vite, plus haut, plus fort ! » Ce que l'on sait moins, c'est

qu'en 2018 le Comité international olympique a voulu y ajouter le mot « ensemble ! » Sans doute pour insister sur les valeurs universelles de l'esprit olympique. Et nos quatre villes ont également décidé d'agir ensemble, au-delà de nos différences, des orientations politiques des uns et des autres. Ensemble, nous avons décidé que nous ne pouvions pas laisser passer l'occasion. En ce qui concerne Chartres, la ville et son agglomération comptent des dizaines d'associations sportives et des milliers de licenciés, pratiquants et bénévoles. C'est également la ville qui compte le plus grand nombre d'équipes de haut niveau dans les disciplines olympiques.

---

**« Avant d'être un spectacle mondial, l'olympisme se veut d'abord un évènement culturel, quand il célèbre les valeurs d'effort, de dépassement de soi, de respect de l'autre, de loyauté. Et de paix. »**

---

**Vous parlez de valeurs universelles. Lesquelles ?**

Dans l'antiquité grecque, les Jeux olympiques constituaient le seul trait d'union entre toutes les cités politiquement indépendantes qui se faisaient régulièrement la guerre. Sauf pendant les jeux qui imposaient leur trêve

à toutes. Sauf à se voir interdire d'y participer. Sauf à se fâcher avec les dieux communs à tous les Grecs. C'était la seule manifestation réelle de l'identité de ce qui n'était pas encore une nation et un pays. C'est cette fraternité qui a inspiré Pierre de Coubertin. C'est ce qui explique que les premiers jeux eurent lieu à Athènes en 1896, mais on se rappelle rarement que le Comité international olympique fut fondé à la Sorbonne. Avant d'être un spectacle mondial, l'olympisme se veut d'abord un évènement culturel, quand il célèbre les valeurs d'effort, de dépassement de soi, de respect de l'autre, de loyauté. Et de paix. A l'époque moderne, les jeux ont toujours eu lieu. Sauf pendant les deux guerres mondiales. Quand vous voyez ce qui se passe en Ukraine, je n'ai pas besoin de vous faire un dessin... C'est un symbole fort de la culture européenne, prométhéenne quand l'homme se lance des défis, progresse et parfois tombe, mais apprend toujours de ses erreurs comme de ses défaillances.

**Plus concrètement, comment regardez-vous ces Jeux de Paris 2024 ?**

Positivement. Je sais bien qu'on parle surtout des difficultés de leur organisation, de leur coût, de la manière d'en assurer la sécurité... Je veux y voir d'abord un centenaire. La dernière fois que la France et Paris ont accueilli les jeux olympiques d'été, c'était en 1924. Il y aura donc cent ans. Un siècle ! Autant dire qu'il était inconcevable de ne pas saisir cette occasion. Ce qui m'intéresse, ce n'est pas d'abord de souligner les difficultés, c'est de contribuer à la réussite de ces jeux dont le retentissement est immense.

---

**Aujourd'hui, les stades sont presque les seuls lieux qui rassemblent, au-delà des origines de toutes sortes.**

---

**Au-delà du passage de la flamme, comment Chartres va-t-elle participer aux Jeux olympiques ?**

Évidemment, j'aurais bien aimé que l'Odyssée (son nom n'est pas un hasard) accueille les épreuves de natation, qui sont avec l'athlétisme l'autre grand sport olympique. Je me console un peu en voyant que l'équipe d'Australie, la deuxième natation mondiale après les États-Unis, a élu notre parc aquatique, labellisé centre de préparation olympique, comme camp de base et d'entraînement. Deux autres nations nous sollicitent encore aujourd'hui. C'est aussi la reconnaissance de la qualité de nos grands équipements sportifs, que notre Colisée viendra bientôt rejoindre. En 2024, décidément il n'y a pas de hasard. Aujourd'hui, même si certains peuvent le regretter, mais c'est un fait, les stades sont presque les seuls lieux qui rassemblent, au-delà des origines de toutes sortes. Des spectacles s'y donnent, qui valent même consécration pour un artiste. Et un champion olympique le reste sa vie durant. Ce sont bien les signes que le sport et l'olympisme participent pleinement de notre culture. Le feu, la flamme, fascinent les hommes depuis la nuit des temps.

# Rapidité, ponctualité et aménagements paysagers

Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'Amélioration du Cadre de vie, nous parle des vertus multiples du futur Bus à haut niveau de service (BHNS\*), en termes de gain de temps, de confort, de mobilité douce et de végétalisation.



Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'Amélioration du Cadre de vie

## Votre Ville : Quels sont les atouts du BHNS ?

**Guillaume Bonnet :** Son premier atout sera sa régularité. Le temps d'attente pour un usager sera de 12 minutes maximum, 8 minutes aux heures de pointe. Des écrans installés dans les arrêts - plus spacieux, plus confortables et accessibles aux personnes à mobilité réduite - signaleront le temps d'attente avant le prochain bus.

Le deuxième atout du BHNS, c'est l'augmentation de ce qu'on appelle sa « vitesse commerciale ». Deux raisons à cela : la première, c'est qu'il empruntera une voie dédiée sur une grande partie du tracé et ne sera donc pas ralenti par le trafic ; la seconde, c'est le retrait, sur la

quasi-totalité du tracé, des feux tricolores aux carrefours, où le BHNS sera prioritaire. Il se déplacera ainsi plus vite qu'une voiture pour aller de la Madeleine à la gare ou de Lucé à la gare.

**« Nous améliorerons les mobilités douces tout au long du tracé du BHNS partout où la configuration de la ville nous le permet. »**

## Quels sont les autres objectifs du projet BHNS ?

L'idée générale est de réduire l'emprise du cheminement automobile au bénéfice de cheminements doux et d'espaces végétalisés. Nous travaillerons à améliorer les mobilités douces tout au long du tracé du BHNS partout où la configuration de la ville nous le permet.

Sur le tracé, la place de la Porte Saint-Michel, le boulevard de la Courtille et la place Morard passeront ainsi en zone 30, dans le prolongement de celle qui s'étend déjà de la gare à la porte Saint-Michel.

En réduisant l'emprise de la chaussée, nous abaisserons automatiquement la vitesse des véhicules. **Boulevard de la Courtille**, un îlot central permettra aux piétons de traverser en deux fois pour plus de sécurité. Nous réaliserons aussi un cheminement piétons-cyclistes continu, depuis le haut de la Courtille jusqu'à la porte Morard.

**Le bas de la route d'Abilis** sera réduit de 6 à 3 voies, dont une voie BHNS descendante, prioritaire. Toutes arriveront sur un grand rond-point qui sera aménagé en remplacement de l'actuel carrefour à feux. Cette nouvelle configuration permettra d'aménager, à droite comme à gauche, des espaces végétalisés et des petites places.

**Au carrefour de la porte Saint-Michel**, dans le sens de la montée, le BHNS ne passera plus à droite de l'entrée du parking souterrain mais empruntera la voie de circulation générale, où il sera prioritaire. Ce qui permettra d'aménager un trottoir de 5 mètres de large et de faire la jonction entre les cheminements doux de la Courtille et du boulevard Chasles.

Dans la liste des réaménagements, la rue du Maréchal-Leclerc passera en sens unique, de même que la rue du Général-Patton, où nous créerons une piste cyclable entrante pour la sécurité des cyclistes.

\*Le tracé de la première ligne du BHNS reliera le Centre commercial de Lucé à la Madeleine, en passant par la place Jeanne d'Arc, la gare de Chartres, la place des Épars, le boulevard Chasles, la place Morard et l'avenue Jean-Mermoz.



La Porte Saint-Michel débarrassée de ses feux tricolores. Devant, on peut voir le trottoir épais de 5 mètres de large gagné sur l'ancienne voie de bus, qui empruntera désormais sur ce court tronçon la voie de circulation générale avant de retrouver sa voie dédiée boulevard Chasles.



Une vue du boulevard de la Courtille, avec ses voies de circulation plus étroites, son îlot central végétalisé et ses passages piétons.



Un aperçu de l'aménagement paysager à l'entrée de la rue de la Porte Morard avec la nouvelle esplanade piétonne bordée de larges espaces végétalisés. En amorce du boulevard de la Courtille, la vaste station « Morard » accueillera les usagers du BHNS et des autres lignes de transports en commun.



Les aménagements de la Place Morard, avec les gradins descendant vers le Grand Bouillon.



La rue du Général Patton reconfigurée, avec une voie de bus et une piste cyclable en direction de la gare et une voie de circulation générale en sens unique sortant vers Lucé, toutes deux bordées de cheminements piétons.

## « Fluidification de la circulation »

### Allez-vous retirer des feux tricolores sur le tracé du BHNS ?

Bien sûr ! Conformément à notre philosophie de la ville apaisée, le projet s'accompagnera du retrait des feux tricolores porte Morard, place Saint-Michel et place Jeanne d'Arc, avec pour conséquence la fluidification de la circulation.

### Comment avez-vous prévu de restructurer la place Morard ?

Sur l'espace à l'entrée de la

rue de la Porte Morard, nous aménagerons un cheminement doux végétalisé le long du Grand-Bouillon, dans la continuité de celui de la Courtille. Nous créerons aussi des gradins au bord du Grand Bouillon pour profiter de ce bel endroit.

Pour finir, le parking sera déplacé à l'angle du boulevard Clémenceau et de la rue d'Ablis. Le nouveau parking proposera dix places de plus que l'ancien, sera doté d'un revêtement perméable et masqué par une haie végétale. Nous ne voulons pas éliminer la voiture mais la rendre plus discrète.

### Planning estimatif des travaux

- **Fin 2023** : début des travaux porte Saint-Michel. Ils descendront ensuite petit à petit vers la porte Morard, dont l'aménagement commencera début 2024.
- **Mars 2025** : livraison des travaux place Morard et boulevard de la Courtille.
- **Fin du 1<sup>er</sup> semestre 2025** : livraison des travaux sur le secteur limitrophe Chartres-Lucé
- **Septembre 2025** : mise en service du BHNS

# Que faire pendant les vacances de Pâques ?

Pendant les vacances de Pâques, du 17 au 28 avril, la Ville a mis en place un programme varié d'activités sportives et culturelles pour les enfants et adolescents de Chartres et de l'agglomération.

## VACANCES SPORTIVES

### PROGRAMME DES 6-8 ANS

#### Semaine du 17 au 21 avril

##### Lundi

Matin : basket-ball (gymnase Charles-Péguy)

Après-midi : escrime/escalade (CRJS/halle Jean-Cochet)

##### Mardi

Matin : bowling (départ en bus à 10 h du complexe de la Madeleine)

Après-midi : athlétisme/jeux de raquette (gymnase Charles-Péguy)

##### Mercredi

Matin : patinage (complexe L'Odyssée)

Après-midi : futsal/tchoukball (gymnase Charles-Péguy)

##### Jeudi

Matin : équitation (Chartres Équitation)

Après-midi : trampoline/thèque (complexe de la Madeleine)

##### Vendredi

Matin : gymnastique (complexe de la Madeleine)

Après-midi : handball/pétanque (complexe de la Madeleine)



#### Semaine du 24 au 28 avril

##### Lundi

Matin : futsal (complexe de la Madeleine)

Après-midi : basket-ball/jeux de lutte (complexe de la Madeleine)

##### Mardi

Matin : bowling (départ en bus à 10 h du complexe de la Madeleine)

Après-midi : gymnastique/jeux collectifs (complexe de la Madeleine)

##### Mercredi

Matin : patinage (L'Odyssée)

Après-midi : escrime/escalade (CRJS/halle Jean-Cochet)

##### Jeudi

Matin : Équitation (Chartres Équitation)

Après-midi : Roller/handball (complexe de la Madeleine)

##### Vendredi

Matin : trampoline (complexe de la Madeleine)

Après-midi : jeux de raquette/thèque (complexe de la Madeleine)

Les activités se déroulent de 10 h à 12 h le matin et de 14 h à 17 h l'après-midi.



## PROGRAMME DES 9-15 ANS

### Semaine du 17 au 21 avril

#### Lundi

Matin : escrime/escalade (CRJS/ halle Jean-Cochet)

Après-midi : billard (C'Chartres Billard)

#### Mardi

Matin : équitation (Chartres Équitation)

Après-midi : karaté (complexe Roskopf)

#### Mercredi

Matin (activité réservée aux 9/12 ans) : futsal (gymnase Charles-Péguy)

Après-midi : BMX (stade Jean-Gallet)

#### Jeudi

Matin : bowling (départ en bus à 10 h du complexe de la Madeleine)

Après-midi : squash (complexe Squash et badminton)

#### Vendredi

Matin (activité réservée aux 9/12 ans) : patinage (L'Odyssée)

Après-midi : gymnastique/trampoline (complexe de la Madeleine)

### Semaine du 24 au 28 avril

#### Lundi

Matin : trampoline (complexe de la Madeleine)

Après-midi (activité réservée aux 9/12 ans)

#### Mardi

Matin : équitation (Chartres Équitation)

Après-midi : tennis de table (gymnase Charles-Péguy)

#### Mercredi

Matin : escrime (CRJS) et tir à l'arc (complexe de la Madeleine)

Après-midi (activité réservée aux 9/12 ans) : basket-ball (complexe de la Madeleine)

#### Jeudi

Matin : bowling (départ en bus à 10 h du complexe de la Madeleine)

Après-midi : golf de Fontenay-sur-Eure (départ en bus à 14 h du complexe de la Madeleine)

#### Vendredi

Matin (activité réservée aux 9/12 ans) : patinage (L'Odyssée)

Après-midi : BMX (stade Jean-Gallet)

Les activités se déroulent de 10 h à 12 h le matin et de 14 h à 16 h l'après-midi.

### Comment s'inscrire ?

Sur le site [chartres.fr](http://chartres.fr), rubrique « service en ligne » puis « portail famille » et « inscrire les enfants à de nouvelles activités ». Si vous n'avez pas de compte portail famille, il faut le créer au moins 48 h avant l'ouverture des inscriptions.

Inscriptions :

- du mardi 11 au vendredi 14 avril (16 h) pour les résidents chartrains munis d'un justificatif de domicile ;

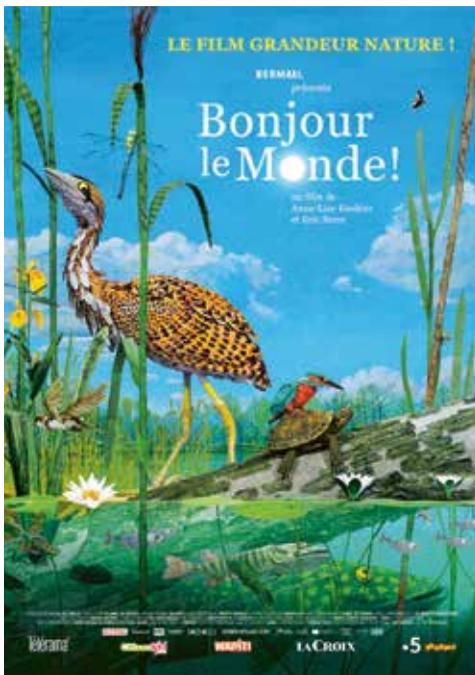
- du mercredi 12 au vendredi 14 avril (16 h) pour les autres résidents de l'agglomération.

### ► Renseignements

Direction de la Jeunesse,  
des Sports et des Grands  
équipements

02 37 23 40 00

[chartres.fr](http://chartres.fr) (rubrique Sortir  
à Chartres / vacances sportives  
pour les enfants  
[vacances-sportives@agglo-ville.chartres.fr](mailto:vacances-sportives@agglo-ville.chartres.fr))



## VACANCES CULTURELLES

### BIBLIOTHÈQUES

**Mercredi 12 avril  
de 15 h à 15 h 45**

#### **MONSIEUR BLANC**

En partenariat avec la Ligue 28 Spectacle de marionnettes par la compagnie La Générale des Mômes

À partir de 3 ans

Monsieur Blanc est peintre et peint en blanc tout le temps. Mais, dans son tableau tout blanc vit une créature mystérieuse.

Inscriptions au 02 37 23 42 00

► Auditorium de l'Apostrophe

**Mercredi 19 et samedi 22 avril  
de 15 h à 15 h 30**

#### **MÉLI-MÉLO D'HISTOIRES**

*Livres racontés aux enfants*

À partir de 3 ans

Bibliothèque Louis-Aragon

**Jeudi 20 avril de 14 h à 17 h 30**

#### **TOURNOI DE JEUX VIDEO**

*Sur console Switch*

De 7 à 14 ans.

14 h à 15 h 30 : Just Dance  
16 h à 17 h 30 : Mario Kart Deluxe 8  
Pour les enfants de 7 à 14 ans.  
Inscription au 02 37 88 45 20  
► L'Apostrophe

**Samedi 22 avril  
de 14 h 30 à 16 h 00**

#### **PROGRAMMER UN MINI-JEU VIDÉO AVEC SCRATCH**

*Atelier numérique*

Initiation au codage et à la création d'un mini-jeu vidéo avec le logiciel Scratch.

Pour les enfants à partir de 8 ans, si possible accompagnés d'un

parent ou grand-parent...  
Places limitées.  
Inscription au 02 37 23 42 07  
► L'Apostrophe – espace numérique

**Jeudi 27 avril  
de 15 h 30 à 16 h 30**

#### **BONJOUR LE MONDE !**

*Film d'animation d'Anne-Lise Koehler et Eric Serre (2019, 1h01)*

À partir de 4 ans

Dix espèces d'animaux naissent, vivent et s'approprient les unes les autres le long d'une rivière. Marionnettes, sculptures, pein-



ture et animation réinterprètent la Nature pour nous la faire redécouvrir comme nous ne l'avons jamais vue.

► Auditorium de l'Apostrophe

## MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE CHARTRES

Pour les 6 – 8 ans

**Lundi 17 avril de 14 h 15 à 15 h 45**  
**MUSÉE EN DÉTAILS**

Examiner une œuvre en détail est amusant. Des jeux d'observation et des activités ludiques attendent les enfants tout au long de cet atelier.

**Jeudi 20 avril**  
**de 10 h 15 à 11 h 45**

**ENQUÊTE AU MUSÉE :  
QUI A VOLÉ LES BONBONS ?**

Des éléments de la plus haute importance ont été volés. Les enfants vont devoir découvrir le coupable.

Pour les 9– 11 ans

**Mardi 18 avril de 14 h 15 à 16 h**  
**MUSÉE DE PAPIER**

Les enfants confectionneront une maquette de la façade du musée et de ses jardins.

**Jeudi 20 avril de 14 h 15 à 16 h**  
**ENQUÊTE AU MUSÉE : QUI A VOLÉ  
LES BONBONS ?**

Des éléments de la plus haute importance ont été volés. Les enfants vont devoir découvrir le coupable.

► Réservation obligatoire sur  
chartres-tourisme.com  
Tarif : 5,50 €



## ARCHÉOLOGIE

Du 11 au 21 avril, la direction de l'Archéologie de Chartres métropole propose une initiation à la fouille archéologique pour les 6-12 ans sur le site de Saint-Martin-au-Val. Les enfants découvriront les techniques et les méthodes employées par les professionnels et pourront, tels de véritables archéologues, mettre au jour des vestiges qu'ils tenteront d'identifier.

**Pour les 6-8 ans :**

**lundi 17 ou mardi 18 avril**

**Pour les 9-12 ans :**

**jeudi 20 ou vendredi 21 avril**

► Renseignements  
Direction de l'Archéologie  
2, rue Georges-Brassens  
Tarif : 5,50 € par participant  
02 37 23 41 75  
ateliersarcheologie@agglo-ville.  
chartres.fr  
Réservation fortement conseillée  
(à partir du le lundi 3 avril à 9 h)  
sur boutique.chartres-tourisme.  
com

# PROGRAMME DES MAISONS POUR TOUS

## MAISONS POUR TOUS DE SAINT-CHÉRON ET DES PETITS-CLOS

### Lundi 17 avril

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et tennis de table).

Après-midi : futsal / gym

### Mardi 18 avril

Matin : visite du musée des Beaux-Arts / handball

Après-midi : tournoi inter-quartiers de futsal avec le District d'Eure-et-Loir

### Mercredi 19 avril

Matin : squash et badminton / atelier bois

Après-midi : bowling / patinoire

### Jeudi 20 avril

Matin : patinoire de l'Odysée

Après-midi : visite de l'exposition de Sun-Hee Lee au Prieuré Saint-Vincent

### Vendredi 21 avril

Journée : journée nature au Parc des Félines, en Seine-et-Marne

Matin : quiz

Après-midi : vidéo

### Lundi 24 avril

Matin : ultimate

Après-midi : cinéma / futsal

### Mardi 25 avril

Matin : petit-déjeuner / escrime

Après-midi : laser game

### Mercredi 26 avril

Matin : crêpes party / piscine

Après-midi : randonnée à vélo / bowling

Soirée : dîner

### Jeudi 27 avril

Journée : journée aventure : bubble foot et jeux stratégiques

Matin : atelier crêpes

Après-midi : jeux d'imagination / multisports

### Vendredi 28 avril

Matin : atelier pâtisserie / course

d'orientation

Midi : repas

Après-midi : jeux et goûter / vidéo

### ► Maison pour tous des Petits-Clos

4, avenue François-Mitterrand  
02 37 23 40 69

### ► Maison pour tous de Saint-Chéron

2, rue de la Mare à Boulay  
02 37 23 40 72

## MAISON POUR TOUS DE LA MADELEINE

### Lundi 17 avril

Matin : accueil et jeux collectifs

Après-midi : jeux au dojo et en extérieur

### Mardi 18 avril

Matin : activités au choix

Après-midi : BMX / tir à l'arc

### Mercredi 19 avril

Matin : BMX / tir à l'arc / sports collectifs

Après-midi : patinoire de l'Odysée

### Jeudi 20 avril

Journée : sortie au zoo-safari de Thoiry (Yvelines)

### Vendredi 21 avril

Matin : jeux vidéo / mosaïque / multisports

Après-midi : activités au choix

### Lundi 24 avril

Matin : accueil et multisports

Après-midi : bowling

### Mardi 25 avril

Matin : atelier bois (Maison pour tous de Saint-Chéron) / multisports

Après-midi : atelier cuisine / jeux d'opposition au dojo

Soirée : cinéma

### Mercredi 26 avril

Journée : sortie à l'Espace 360 de Luisant

Matin : sports collectifs

Après-midi : futsal

### Jeudi 27 avril

Journée : Accrobranche (Parc Aventure Floreval, Essonne)

### Vendredi 28 avril

Matin : badminton / jeux vidéo

Après-midi : piscine - l'Odysée / tournoi de futsal à Dreux

### ► Maison pour tous de la Madeleine

Mail Jean-de-Dunois  
02 37 88 45 00

## MAISON POUR TOUS DE RECHÈVRES

### Lundi 17 avril

Matin : accueil et inscriptions aux activités

Après-midi : multisport

### Mardi 18 avril

Matin : blind test

Après-midi : tournoi de football inter-quartiers

### Mercredi 19 avril

Matin : tournoi de poker

Après-midi : exposition au musée des Beaux-Arts

### Jeudi 20 avril

Matin : petit-déjeuner et débat nutrition

Après-midi : cinéma

### Vendredi 21 avril

Matin : atelier création

Après-midi : bowling

### Lundi 24 avril

Matin : jeux de société

Après-midi : tchoukball

### Mardi 25 avril

Matin : défi

Après-midi : padel / football

### Mercredi 26 avril

Matin : petit-déjeuner et débat nutrition

Après-midi : taekwondo

### Jeudi 27 avril

Journée : visite du zoo-refuge La Tanière

### Vendredi 28 avril

Matin : atelier photo

Après-midi : goûter

### ► Maison pour tous de Rechèvres

2, impasse Huysmans  
02 37 23 40 66



ACCROCAMP

## L'aventure dans les arbres

**V**enez jouer les aventuriers des airs à l'Accrocamp, un parc accrobranche en plein cœur de Chartres. Accessible aux enfants à partir de 5-6 ans mesurant au moins 1,10 m, l'Accrocamp est ouvert de février à mai et de septembre à novembre tous les mercredis, week-ends, jours fériés et vacances scolaires de 10 h à 19 h. Dernier départ à 17 h.

### Tarifs

Parcours 1 et 2 : 18 € sur place  
(17 € en réservant sur internet)  
Parcours 1, 2, 3 et 4 : 22,30 € sur place  
(21 € en réservant sur internet)  
Parcours 1 à 6 : 30,80 € sur place  
(29 € en réservant sur internet)

### ► Accrocamp

6, place Saint-Jean  
02 34 40 08 88

LA VILLE VOUS PROPOSE

# Au plus près des jeunes de la Madeleine

En renouant le dialogue entre les jeunes et les structures du quartier de la Madeleine, l'opération « Aller vers » répond aux attentes de ceux-ci et recrée un lien de confiance.



Bouchra Douhabi et Aïssata Ba.

**B**ouchra Douhabi et Aïssata Ba connaissent le quartier de la Madeleine sur le bout des doigts. La première est chargée de mission d'insertion et de solidarité à la maison pour tous de la Madeleine, la seconde animatrice au secteur jeunes et informatrice jeunesse au Bij. Ensemble, elles ont conçu l'opération « Aller vers » en 2022,

chapeauté par le service Habitat et solidarité. « Beaucoup de jeunes avaient du mal à faire le premier pas. Ils ne venaient pas spontanément dans les structures comme le secteur jeunesse ou la maison pour tous, surtout dans les quartiers prioritaires de la Ville », explique Bouchra. D'où le besoin de se déplacer à travers le quartier et d'aller à la rencontre des habi-

tants. « Notre objectif est aussi d'éviter les rixes entre jeunes », poursuit Aïssata.

## S'adapter à toutes les situations

Aïssata et Bouchra organisent des permanences en extérieur les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> mercredis du mois, de 13 h 30 à 17 h 30. Installées devant les nouveaux locaux du



| Aïssata Ba et Bouchra Douhabi devant le Bij de la Madeleine.

Bij, elles profitent de la forte fréquentation du mail Jean-de-Dunois pour engager le dialogue avec les passants, en toute convivialité autour d'une boisson. « *On rencontre tous types de publics - pas seulement les jeunes - et de problématiques : emploi, formation, loisirs, logement, santé, accès au droit...* », dit Aïssata. « *On trouve une solution ou alors on réoriente vers le bon interlocuteur.* »

« *Souvent, les jeunes à qui nous parlons se sentent perdus* », explique Bouchra. « *À cet âge-là, il faut de l'attention, un suivi : on les réveille avant un entretien avec un coup de téléphone, on les coache, on les recadre parfois, on leur trouve un emploi. L'opération « Aller vers » les remet sur les rails.* »

## Lien de confiance

La formule fonctionne. Sur les 70 jeunes inscrits l'an dernier, une dizaine a retrouvé un emploi ou

une formation. Une autre dizaine de jeunes était intéressée par le BAFA : ils rejoignent la session de formation du Bij en avril, comme Chakhib Allahoum. « *Bouchra et Aïssata m'ont parlé de la formation lors d'une permanence, ainsi que du parrainage des élus. Elles nous aident beaucoup, mes amis et moi, pour la rédaction de CV, de lettres de motivation, ou pour les démarches administratives. Elles sont une ressource précieuse !* »

En dehors des permanences, les habitants se présentent désormais spontanément à la maison pour tous de la Madeleine pour solliciter des conseils des deux femmes. Bouchra Douhabi oriente aussi les jeunes vers le dispositif de parrainage des élus. Relancée cette année et financée par l'État dans le cadre du dispositif « Quartier d'été », par Chartres métropole et la Ville de Chartres, l'action accompagne des jeunes en difficulté

## Bouchra Douhabi

Ancienne professeur de français, Bouchra Douhabi a grandi dans le quartier de Beaulieu. Elle a rejoint la Maison des Entreprises et de l'emploi de Chartres métropole en tant que chargée de mission emploi, relation entreprises et formation, où elle a développé un solide réseau. Elle travaille pour Chartres métropole avec les mêmes missions depuis 2015 et a créé un forum de l'emploi et le Match pour l'emploi.

## Aïssata Ba

C'est Aïssata Ba qui a proposé la première formation BAFA au sein de la maison pour tous (MPT) des Hauts-de-Chartres, avant qu'elle ne fusionne avec celle de Saint-Chéron. Elle a rejoint ensuite la MPT de Beaulieu, puis celle des Petits-Clos, puis celle de la Madeleine et le Bureau d'information jeunesse. Elle anime des ateliers dans les écoles et des activités variées pour les 11 - 17 ans pendant les vacances, en plus de la formation BAFA du Bij.

dans leur recherche d'emploi. En complément de l'opération Aller vers et de l'arrivée d'un médiateur social à la Madeleine, ces initiatives recréent un lien de confiance avec les jeunes mais aussi détectent et apaisent les tensions.

## Maison pour tous de la Madeleine

Mail Jean-de-Dunois  
02 37 88 45 00

### ► Contact

Bouchra Douhabi  
02 37 91 36 33  
bouchra.douhabi@agglo-ville.chartres.fr

# Les ateliers du Bij



## INFOS ÉTUDIANT(E)S

**Tous les mercredis et jeudis  
de 13 h 30 à 17 h**

Venez rencontrer Saïd et Ugo, « référents étudiants », qui sont disponibles pour échanger avec vous sur vos droits et vous aider dans vos démarches.

Vous pouvez les contacter dès maintenant au 02 37 23 42 32, sur la boîte mail [referent-etudiant.chartres@ijcentre.fr](mailto:referent-etudiant.chartres@ijcentre.fr) ou sur leur compte Instagram : @referent.etudiant.chartres

## LES MÉTIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

**Mercredi 5 avril  
de 14 h 30 à 16 h 30**

Venez découvrir les métiers de la Gendarmerie Nationale. Permanence assurée par la gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir. Atelier sur inscription avec rendez-vous individualisé.

## ATELIER CV ET LETTRE DE MOTIVATION

**Mercredi 12 avril de 14 h à 16 h**

Venez créer votre CV et votre lettre de motivation. Atelier gratuit sur inscription.

## OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ

**Du 15 au 28 avril  
du lundi au vendredi  
de 9 h 30 à 12 h 15  
et de 13 h 30 à 17 h 15**

Toutes les infos pour vous aider dans votre recherche de jobs d'été : guide *Jobs d'été et petits boulots*, annonces de jobs, aide pour CV et lettre de motivation.

Dans le cadre de l'opération Jobs d'été, plusieurs ateliers sont proposés :

- **Forum jobs d'été**  
**Samedi 15 avril de 14 h à 16 h**  
Recrutement jobs d'été. Venez avec plusieurs CV.

- **Jobs à l'étranger**  
**Mercredi 19 avril à 14 h**

Un atelier d'information sur les différents dispositifs pour partir

travailler à l'étranger l'été. Atelier gratuit sur inscription.

- **Atelier CV et lettre  
de motivation**

**Les jeudis 20 et 27 avril  
de 14 h à 16 h**

Venez créer votre CV et votre lettre de motivation. Atelier gratuit sur inscription.

- **Préparer mon entretien  
de recrutement**

**Vendredi 28 avril à 14 h**

Un atelier concret pour acquérir les bases de la communication en entretien et les mettre en pratique aussitôt grâce à des simulations filmées. Atelier gratuit sur inscription animé par Aliya-coaching.

### ► Bureau information jeunesse

32, mail Jean-de-Dunois

Du lundi au vendredi

de 9 h 30 à 12 h 15

et de 13 h 30 à 17 h 15

02 37 23 42 32

[Bij28@agglo-ville.chartres.fr](mailto:Bij28@agglo-ville.chartres.fr)

@Bij de Chartres

# Les initiatives citoyennes à l'honneur

Vendredi 3 mars, Chartres a accueilli la journée régionale des conseils citoyens de la région Centre-Val de Loire pour une visite du quartier des Clos et un échange de pratiques.



Au premier plan, Vincent Leprévost, directeur de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) d'Eure-et-Loir, Élisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe au maire, et Jean-Louis Benarab, président du conseil citoyen des Clos, entourés des participants à la rencontre des conseils citoyens de la région Centre-Val de Loire.

**C**ette rencontre ouverte à l'ensemble des conseils citoyens de la Région a rassemblé plus d'une quarantaine de représentants venus de Lucé, Mainvilliers, Blois ou Tours, dans le salon Marceau de l'Hôtel de ville. « Suite à la loi LAMY de 2014, la Ville s'est interrogée sur la pertinence de mettre en place un conseil citoyen. Les habitants étaient déjà sollicités lors du programme ANRU 1 et cela s'était bien passé. », explique Élisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe au maire, en ouverture de séance. « Aujourd'hui, l'intérêt du conseil citoyen est démontré : il est un partenaire précieux pour Chartres et Chartres métro-

*pole dans le renouvellement urbain du quartier des Clos. »* Alors que l'actuel contrat de ville approche de son terme, la rencontre est donc une opportunité de valoriser les actions menées par les conseils citoyens tout en réfléchissant aux prémices de la future Politique de la Ville. Après des ateliers d'échange de pratiques, le groupe a visité le quartier des Clos.

## Exemple chartrain

Parmi les différentes villes qui ont proposé d'organiser la rencontre, Chartres s'est démarquée, comme l'explique Hélène Delpeyroux, chargée de mission sur les dynamiques citoyennes

pour Villes au carré, l'association de coaching territorial qui organise la journée : « Le conseil citoyen des Clos a de très bonnes relations avec la Ville de Chartres et le délégué de la préfecture. Il est exemplaire dans son fonctionnement, sa capacité de proposition, sa durée dans le temps. » Un constat partagé par les participants, comme Stéphane Sochaux, qui anime le conseil citoyen de Blois « La journée m'a donné des idées autour de la communication, ainsi que la création de permanences mensuelles, comme à Chartres. Cette rencontre nous permet de découvrir les initiatives et méthodes des autres conseils citoyens ».

# Le taux de la taxe foncière restera stable

Lors du dernier Conseil municipal s'est tenu le traditionnel Débat d'Orientations Budgétaires, préparatoire au vote du budget 2023 en avril. Les explications de Franck Masselus, adjoint en charge des Finances.



Franck Masselus, adjoint en charge des Finances.

de ce qu'a été l'inflation pendant cette année-là. En 2022 la hausse des bases fut de 3,4 % soit encore en dessous de l'inflation. En 2023, la hausse sera de 7,1 %, et ni vous ni moi ne savons encore à combien se montera l'inflation cette année. Il faut aussi rappeler que depuis 2013 la Dotation globale de fonctionnement (DGF) attribuée par l'État aux communes a brutalement baissé et se maintient depuis 2017 à ce niveau bas. Nous recevions 11 millions d'euros en 2013, aujourd'hui 6 millions seulement. Cela représente 30 millions d'euros de manque à gagner depuis 2013.

**La suppression de la taxe d'habitation sur la résidence principale a réduit les libertés locales et l'autonomie financière des collectivités locales.**

**Sans parler de la suppression de la taxe d'habitation sur la résidence principale ?**

C'est une décision politique dont on n'a pas fini de mesurer les conséquences. D'abord elle a

**Votre Ville : En ces temps d'inflation et de hausses annoncées de la taxe foncière dans presque toutes les villes de France, la première question que se posent les Chartrains, c'est de savoir si eux aussi doivent s'attendre à une hausse de leurs impôts locaux ?**

**Franck Masselus :** Le taux de la part communale de la taxe

foncière restera stable, comme celui déjà voté de sa part intercommunale. Il faut toujours rappeler que le montant d'un impôt dépend de deux facteurs : ses bases, proposées par l'État et votées par l'Assemblée nationale ; et son taux, décidé et voté par le conseil municipal. En 2021, l'État n'avait augmenté les bases que de 0,1 %, bien en dessous

réduit les libertés locales et l'autonomie financière des collectivités locales, même si le montant de la taxe d'habitation a été compensé par l'État. Jusqu'à quand ? Sur le principe, on peut se demander s'il est légitime que les locataires ne mesurent plus le rapport concret qu'il y a entre les services communaux qui leur sont apportés et l'impôt local, celui-ci restant payé par les seuls propriétaires... A cette question démocratique, s'en ajoute une autre que Jean-Pierre Gorges a rappelée lors du Débat d'orientations budgétaires : Chartres Métropole Habitat, comme tous les bailleurs sociaux, est propriétaire de plus de 6 000 logements sociaux dans l'agglomération. Et comme propriétaire, l'Office paie donc la taxe foncière. Or c'est le produit des loyers payés par les locataires qui doit légalement

équilibrer son budget. Il est donc obligé de répercuter le coût de la taxe foncière sur les loyers des locataires sociaux...

---

## **La taxe foncière de l'Agglomération nous permet de maintenir un taux d'investissement très élevé, un choix d'avenir.**

---

**Trois ans après son instauration, comment regardez-vous la taxe foncière décidée par Chartres métropole ?**

Nous avons baissé chaque année pendant vingt ans les

taux chartrains de la taxe foncière et de la taxe d'habitation. Nous avons pris en 2020 l'engagement de les maintenir désormais stables pendant le mandat 2020-2026. Vous voyez qu'aujourd'hui Paris gouverné par les Socialistes et les Écologistes augmente sa taxe foncière de plus de 50 % ; Grenoble, dont le maire Écologiste voulait être président de la République augmente la sienne de 25 %... Ce ne sont que deux exemples parmi d'autres, très nombreux en France. Vous voyez donc que notre taux (7,5 %) de la part intercommunale de la taxe foncière reste plus que raisonnable. Les propriétaires ne paient plus la taxe d'habitation. Et surtout la taxe foncière de l'Agglomération nous permet de maintenir un taux d'investissement très élevé, un choix d'avenir. Car, à la diffé-



| installation de géothermie dans les sous-sols de l'hôtel de Ville et d'Agglomération.

rence de bien des villes comme de l'État lui-même, nous ne prélevons pas pour payer le fonctionnement courant de la collectivité. Nous bénéficions d'ailleurs nous aussi de la solidarité intercommunale puisque la Dotation de solidarité communautaire de Chartres métropole s'élève pour Chartres à 5,4 millions d'euros, soit un montant presque équivalent à celui versé par l'État au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

---

## **Nos bâtiments et équipements publics sont de mieux en mieux isolés, chauffés par la géothermie ou bénéficiant de la chaleur fournie par notre usine biomasse.**

---

### **Comment résistez-vous à l'inflation ?**

Il y a l'inflation courante, celle des énergies (les collectivités ne bénéficient pas du bouclier tarifaire accordé aux particuliers). Il y a la hausse des taux d'intérêt. Il y a la hausse des prix des travaux de maintenance, celle, décidée unilatéralement par l'État, des traitements des agents publics. Il y a enfin l'inflation normative, toutes ces normes supplémentaires que l'Europe et l'État nous imposent et qui génèrent des hausses de coût importantes, + 200 % rien que pour les 5 années. Sur les énergies nous avons anticipé : l'éclairage public de la Ville est équipé en LED (compétence de Chartres métropole). Nos bâti-

ments et équipements publics sont de mieux en mieux isolés, chauffés par la géothermie, comme l'Hôtel de Ville et d'Agglomération, ou bénéficiant de la chaleur fournie par notre usine biomasse. Tous les logements publics ou privés construits ou reconstruits dans les différents quartiers de Chartres respectent les règles d'isolation les plus récentes. Et Jean-Pierre Gorges a déclaré sa volonté de développer au maximum le recours à la géothermie sur le territoire de Chartres métropole. Pour autant, nous subissons aussi l'inflation en cours. On nous dit qu'elle va se stabiliser, voire baisser au deuxième semestre. Mais qui peut en être sûr ? Enfin, dernière incertitude, vous savez que l'État veut obliger les collectivités à baisser leurs dépenses de fonctionnement. En limitant leur hausse à 3,7 %, soit une baisse réelle si on la compare à l'inflation. Le non respect de ce « *contrat de confiance* » se traduirait par des pénalités réduisant par exemple le montant de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État. Cette disposition est inscrite dans le Projet de Loi de programmation des finances publiques, dont l'examen par le Parlement a été reporté, et qui ne pourra donc éventuellement s'appliquer qu'à partir du second semestre 2023. Nous avons évidemment construit notre projet de budget 2023 en nous y préparant...

---

**« Dès 2025, notre ratio de remboursement de la dette redescendra en dessous de 9 ans. »**

---

### **Enfin, comment évolue la gestion de la dette de la Ville de Chartres ?**

Une dette se juge par rapport à la capacité de remboursement de l'emprunteur. Si la Ville de Chartres arrêta d'investir, il nous faudrait un peu plus de 10 ans pour la rembourser. Par comparaison, lors du dernier mandat de nos prédécesseurs, il leur aurait fallu 32 ans pour y parvenir, au point que les finances de la Ville avaient été placées sous « *réseau d'alerte* » par la préfecture. Nous investirons cette année 32 millions d'euros pour financer les grands équipements que vous connaissez, mais aussi les divers équipements publics en construction dans les différents quartiers de la ville, directement comme au Clos (1 million d'euros par an) ou indirectement par le biais d'avances de participation versées par exemple par la Société Publique Locale SPL Chartres Aménagement, qui conduit les projets de la Ville dans nos différents quartiers. Dès 2025, notre ratio de remboursement de la dette redescendra en dessous de 9 ans.

### **En cette période de soubresauts financiers et bancaires, comment est structurée la dette de la Ville de Chartres ?**

Pour 83 %, nos emprunts sont à taux fixe, c'est-à-dire que nous aurons profité au maximum des taux très bas pratiqués jusqu'à l'an dernier. Pour 17 %, ce sont des emprunts à taux variable, pour l'essentiel adossés au taux du Livret A que chacun connaît. Ces emprunts sont contractés auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Publique, celle-ci consent notamment des emprunts à très longue durée pour financer les investissements des collectivités.

RETOUR EN IMAGES

# Marcel-Gaujard sur les chemins de Compostelle



**F**in février, la résidence autonomie Marcel-Gaujard s'est mise à l'heure de Saint-Jacques de Compostelle en accueillant une exposition sur l'histoire des principaux itinéraires historiques de pèlerinage ainsi qu'une conférence sur les liens entre Chartres et l'histoire de Compostelle animée par le Vovéen Jean-Michel Chouhny, deux vice-présidents de l'association Compostelle 28, Michel Suchaud et l'historien Sylvain Penna, qui a travaillé à la reconnaissance des chemins par l'Unesco, ainsi qu'Hugues Legué, membre de l'association.



# Intérêt de l'enfant et compétences parentales

Le mercredi 5 avril, les acteurs du territoire se rassemblent pour un colloque sur les besoins fondamentaux de l'enfant et les compétences parentales. Ceci afin d'accompagner au mieux parents et professionnels et de prévenir toute forme de violence faite aux enfants.

« **O**n ne naît pas parent, on le devient ». C'est le constat partagé par le groupe de travail de la commission « santé mentale » du Conseil territorial de santé (CTS) d'Eure-et-Loir, qui travaille notamment sur les violences intra familiales (VIF). Le CTS propose son premier colloque départemental ouvert à tous le mercredi 5 avril de 13 h 30 à 17 h 30 dans la salle Dôme de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI 28).

« Nous avons décidé de nous concentrer sur la prévention, explique Stéphane Viel, directeur du CICAT et président de la commission santé mentale du CTS 28. Le programme de l'après-midi alternera tables rondes et débats avec le public ». L'occasion de parler des besoins fondamentaux de l'enfant tout au long de son développement et de leur cadre juridique, des répercussions psychologiques des violences intra familiales sur l'enfant, des carences d'éducation, des outils d'alerte...

## Prévenir les difficultés

« Nous faisons intervenir des professionnels du département, pédopsychiatres, PMI 28, ADSEA 28, Conseil départemental, CIDFF 28, intervenants sociaux en gen-



darmerie, et nous recueillons des témoignages de familles, poursuit M. Viel. Pour prévenir les dérives, nous sensibilisons par ailleurs sur des sujets comme l'abus d'écran, les punitions ou la perte de patience. » Les visiteurs pourront trouver informations et conseils dans les stands des partenaires tandis qu'une « salle de créativité » offrira sur place un service de garderie, jusqu'à

trois enfants (de 3 à 12 ans) par famille.

Vous pouvez aussi suivre l'événement sur Facebook Live ou en replay.

► Accès gratuit sur inscription  
Mercredi 5 avril  
de 13 h 30 à 17 h 30  
CCI 28, salle Dôme  
5 bis, av. Marcel-Proust  
Parking gratuit



# Les élèves en scène

Des cours de théâtre aident les élèves du Programme de réussite éducative à prendre confiance en eux.



Cécile Adam et ses élèves sur la scène du Théâtre de Poche

**S**ur la scène du Théâtre de Poche, cinq élèves de CMI et CM2 se lancent à tour de rôle dans des exercices d'improvisation. Elles sont toutes inscrites au programme de Réussite éducative du CCAS de Chartres, qui accompagne les enfants présentant des fragilités scolaires. Parmi les différentes actions du programme - parcours individuel, dispositif Coup de pouce, soutien à la parentalité, soutien scolaire ou encore prix Gulli des premières lectures en CP - théâtre d'action reprend cette année après une interruption due à la crise sanitaire.

Les écoles Henri-Farman et Henri-Matisse ont ainsi envoyé des

élèves, identifiés par les instituteurs, pour les aider à faire reculer leur timidité et à résoudre leurs problèmes de comportement. Chaque lundi soir, Cécile Adam, professeur de théâtre de la compagnie du Théâtre du Détour, leur apporte des outils pour prendre confiance en ayant moins peur de prendre la parole devant les autres. « *Nous apprenons très peu de textes par cœur. Les exercices de théâtre imposent des contraintes aux élèves et les libèrent de l'obligation de tout inventer. Le but est de les aider à structurer leur pensée et leur propos.* » En juin une restitution de leur travail sera présentée aux parents, avec des scénettes et des exercices travaillés au cours de l'année.

## Vaincre ses peurs

Sur scène, Saloumata raconte l'histoire du Petit chaperon rouge du point de vue de l'héroïne. L'exercice plaît aux jeunes comédiennes, qui se relaient pour incarner le personnage. « *Quand on fait du théâtre, les exercices nous font rigoler* », apprécie Saloumata. Nour enchaîne : « *Depuis que je fais du théâtre, je prends davantage la parole en classe. Avant, je n'osais pas, par peur de me tromper* ». Maeva a elle aussi gagné en assurance : « *Je n'ai plus peur de réciter une poésie devant mes camarades ou de parler à quelqu'un que je rencontre pour la première fois* ».

# Branlebas de combat chez les chocolatiers

Fidèles à la tradition, les chocolatiers chartrains mettent chaque année les petits œufs dans les grands pour les fêtes de Pâques. *Votre Ville* vous les présente.



## **Carré Vanille** 17, rue de la Pie

À l'approche de Pâques, la pâtisserie-chocolaterie Carré Vanille, dirigée par Delphine Masson et Benoît Deschamps, met les bouchées doubles pour satisfaire la demande de sa clientèle. « *Pour cette période de fête, nous utilisons entre 600 et 700 kilos de chocolat* », dit le couple, qui réalise avec son équipe toutes sortes de moulages garnis de chocolats : lapin, poisson,

homard, boîte de sardines, etc. L'œuf coquille, un praliné aux crêpes dentelle et à la fleur de sel, figure parmi les incontournables de la boutique, au côté des traditionnelles ganaches au marron, au miel de châtaignier, au yuzu ou à la pistache.

## **L'Atelier du Chocolat** 28 bis, rue du Soleil d'Or

Les fêtes de Pâques sont placées sous le signe de l'aventure à L'Atelier du chocolat, qui décline

pour l'occasion le thème de la piraterie, avec notamment des œufs garnis et des bouchées décorées de perroquets, des palmiers et des têtes de pirates. Un livret proposera par ailleurs aux clients d'organiser leur propre chasse au trésor avec les délices de la boutique. En remplissant un bulletin d'inscription, vous pouvez même tenter de gagner le trésor des pirates : un œuf en chocolat géant de presque 10 kg ! Les spécialités du maga-

sin, les fines feuilles de chocolat parfumées ou agrémentées de fruits secs et présentées en bouquet, sont toujours disponibles pour les gourmands !

### **La Chocolaterie**

**14, place Marceau**

Salon de thé emblématique de la place Marceau, La Chocolaterie propose des spécialités gourmandes fabriquées artisanalement par ses pâtisseries et chocolatiers dans son laboratoire La Macaronnerie, à Fontaine-la-Guyon : macaron, Mentchikoff, sablé de Beauce, ballotins de chocolats, orangettes au chocolat noir, etc. « *La période de Pâques est, avec Noël, la plus intense de l'année, explique Adrien Roquais, dirigeant de La Chocolaterie. À cette occasion, nous fabriquons plus de 500 pièces à partir de chocolat Valhrona pur beurre de cacao. La nouveauté à retrouver en boutique est l'œuf mi-chocolat noir mi-chocolat blanc de 350 grammes. Un compromis qui ravira les plus indécis.* ».

### **Chocolaterie Royale**

**2, rue du Soleil d'Or**

Dans les vitrines de la Chocolaterie Royale, œufs, poules, cloches et lapins traditionnels à cacher dans le jardin voisinent avec des cochons, des chats, des moutons et... des coccinelles. Les sujets sont tous garnis de friture de chocolat noir, au lait et blanc, à l'exception des énormes centres de table en chocolat en forme de coq ou de lapin accompagnés d'une mouette. Le cacao des plantations familiales mexicaines est transformé dans le laboratoire du chef Daniel Mercier à Baugy, dans le Cher, et tous les sujets sont fabriqués et décorés à la main. La boutique propose aussi des poissons (d'avril) en chocolat.





**David Lambert**  
**Chocolatier**  
**1, place Billard**

Le chocolatier David Lambert a décidé de revenir à l'essence-même de Pâques : des œufs, des poules, des cloches et de la simplicité : le goût du chocolat est à l'honneur, les pralinés 100 % faits maison avec de la noisette du Piémont et des amandes. La chocolaterie de la place Billard propose depuis 10 ans ses spécialités comme le « vitrail de Chartres », le « pavé de Paris », ses biscuits et bonbons au chocolat. La nouveauté de cette année : un praliné avec une crème de tournesol et une ganache de blé vert. Tous les produits sont fabriqués dans le laboratoire de Nogent-Le-Rotrou, où se trouve également

la première boutique de David, qui vient d'en ouvrir une troisième à Lucé.

**De Neuville**  
**11, rue de la Pie**

Pour les fêtes pascales, croquez un dinosaure, un dragon, une licorne ou même un tigre, proposés en ballotins, coffrets, barquettes et assortiments par l'enseigne De Neuville. De quoi satisfaire les amateurs de fantaisie comme les adeptes des traditionnels lapins, œufs et cloches. Fabriqués dans le laboratoire de Roanne, dans la Loire, les chocolats De Neuville, garantis sans huile palme ni colorants, sont mis en sachet en boutique. Profitez-en pour découvrir la gamme classique mettant à l'honneur les ganaches et pra-

linés, la gamme « initiation au chocolat », avec des palettes aromatiques fleuries, épicées et fruitées, ainsi que des confiseries régionales.

**Jeff de Bruges**  
**24, rue Noël-Ballay**

Installé depuis 1988 à Chartres, Jeff de Bruges dévoile pour les fêtes de Pâques une multitude de gourmandises pour petits et grands. Les sachets d'œufs à cacher dans le jardin figurent parmi les produits vedettes, avec les cloches, fritures et boîtes garnies de petits animaux et d'œufs en chocolats fourrés. Poissons, coquilles Saint-Jacques, lapins, poules et œufs de toutes tailles sont à retrouver en boutique ainsi qu'une gamme pour enfants et les traditionnels assortiments de

pralinés, chocolats noirs, blancs et au lait. « *Nous nous adaptons à la demande de la clientèle, qui a commencé ses achats début mars* », dit Guillaume Perdriat, gérant du magasin qui déménagera en avril rue de la Tonnelerie.

### **Jocelyne Boullanger**

**4, rue d'Allonnes**

Installée depuis 1989 dans la rue d'Allonnes, la maison Boullanger est spécialisée dans la vente de dragées, confiseries et chocolats belges. Une clientèle d'habités vient également y acheter des fournitures et ustensiles de pâtisserie. Pour Pâques, on y trouve de nombreuses déclinaisons de chocolats, élaborées par le mari de Delphine Boullanger, la maîtresse des lieux. « *Nous préparons des moulages au chocolat noir, blanc ou lait, de toutes formes et à la demande* », indique celle-ci. Le magasin reste ouvert pendant la durée des travaux de la rue d'Allonnes et du Faubourg-la-Grappe, avec un parking accessible au bout de la rue de Brétigny.

### **La Pâtisserie de Chartres**

**2 bis, rue du Soleil d'Or**

La Pâtisserie de Chartres prépare entre 700 et 800 sujets pour les fêtes de Pâques, des spécialités chocolatées qui font le plaisir de sa clientèle, fidèle au savoir-faire de la boutique. Si les œufs garnis, fritures, ganaches et pralinés assortis restent indémodables, l'équipe de la Pâtisserie propose également des sujets montés au chocolat noir, blanc et au lait aux noms originaux : Bébert le mouton, Lola la vache ou Bourriquet l'âne. Les œufs, de toutes tailles, et autres cloches sont aussi à savourer en famille au même titre que le fameux Mentchikoff, spécialité de la Pâtisserie de Chartres.



## **Pâques et le chocolat**

Il y a 5 000 ans, Perses et Égyptiens offraient déjà des œufs de poule décorés pour porter bonheur et fêter le renouveau de la vie au printemps. Plus tard, Romains et Gaulois adoptèrent la coutume. C'est au Concile de Nicée, en 325 après J.C., que l'Église fixa les fêtes de Pâques le 1<sup>er</sup> dimanche suivant l'équinoxe de printemps. Avec l'instauration du carême, il devint interdit de manger des œufs pendant 40 jours avant Pâques. Comme les œufs s'accumulaient, il était de coutume de les décorer et les offrir à la fin des privations.

Dans les années 1870, la société Cadbury, installée à Birmingham, eut la première l'idée de lier chocolat et traditions de Pâques avec le premier œuf chocolaté. Suivirent bientôt poules, cloches, lapins, poissons, qui font encore aujourd'hui le bonheur des petits et des grands.

# Les nouvelles enseignes

Chaque mois apparaissent de nouvelles boutiques ou commerces de bouche, comme autant de preuves du dynamisme commercial du centre-ville.



Benoit Philipp, gérant de Boba Choc, en discussion avec Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce, et Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et artisans.

## BOBA CHOC

11, rue du Soleil d'Or

**D**e son savoir-faire de chocolatier, Benoit Philipp a gardé la rigueur et l'exigence du bon goût. Depuis mi-janvier, il propose dans sa boutique de nombreuses variétés de bubble tea, à savourer chaud ou froid. Si cette boisson, également appelée thé aux perles, est très en vogue depuis quelques années, c'est grâce à son goût sucré et

désaltérant. Le bubble tea est un mélange de perles de tapioca, de thés de différentes saveurs et, éventuellement, de lait. Boba Choc propose une carte d'une trentaine de bubble tea ainsi qu'une gamme chocolatée qui vous feront découvrir des recettes inédites et sans excès de sucre.

« Nous nous réjouissons de l'installation de Boba Choc dans le

cœur de ville, dit Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et artisans. *Le savoir-faire de Benoit Philipp permettra aux Chartrains et touristes de profiter au cours de leur balade d'une boisson désaltérante, avec de nombreux choix gourmands à disposition ».*

## GALERIE KA

19, cloître Notre-Dame

Dans le décor sobre de la Galerie Ka, tenue par Raja Khomsi, les pièces d'exception attirent l'œil : collier de soie et de cuivre thermolaqué, boucles d'oreilles composées de fines pampilles de verre et de perles, mélange de plumes et de coques de noisette, palissandre rehaussé d'argent... « *Tous les arts sont les bienvenus à Chartres, et notamment ces bijoux aussi originaux que beaux* », dit Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans. « *J'expose des bijoux contemporains d'artistes, explique la galeriste. Les pièces présentées explorent l'abstraction et l'art conceptuel. Le but est de*



Raja Khomsi, sur son métier à tisser.

*faire connaître les créateurs et l'évolution des savoir-faire et de replacer le bijou contemporain dans le circuit de l'art* ». Ancienne élève des Beaux-Arts

de Tunis et d'Angoulême, éprise d'architecture et touche-à-tout, Raja tisse dans la galerie sur un métier à tisser en bois.

## LE COSY

15, rue de la Poêle-Percée

Camille et Kévin ont travaillé côte à côte dans plusieurs établissements, dont des Relais & châteaux des environs, avant de concrétiser leur rêve en créant Le Cosy. « *Ce salon de thé porte très bien son nom, dit Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce. On s'y sent bien, c'est lumineux, et l'accueil est de qualité* ». À côté de la sélection de thés en vrac Dammann et du chocolat chaud plébiscité par les clients, la carte est gourmande. Du praliné du Paris-Brest au fond de pâte pour les tartes, tout est cuisiné par Camille, employée pendant deux ans dans une pâtisserie renommée d'Île de France : « *Je choisis des produits frais et de saison et nous privilégions le*



Camille Jodin et Kévin Preuvot, entre Guillaume Bonnet et Martine Mokhtar.

*local* ». Côté salé, le Cosy affiche une carte régulièrement renouvelée de quiches, croque-monsieur, cakes, soupes, plats chauds avec option végétariens

et même parfois vegan. Il propose également un service traiteur avec petits fours et gâteaux d'anniversaire, un brunch le samedi et le dimanche.

# Commission Devoir de mémoire et Citoyenneté

Les membres de la commission Devoir de mémoire et Citoyenneté du Conseil municipal de la jeunesse souhaitent mieux mettre en valeur les monuments du Chemin de mémoire.



Emmanuelle Ferrand, conseillère municipale en charge du Conseil municipal de la jeunesse, siégeant lors d'une commission.

**L**e mois dernier, Votre Ville évoquait l'action sur le terrain des membres de la commission Solidarité et développement du Conseil municipal de la jeunesse, qui a dressé un état des lieux des skate-parks et City-Parks chartrains. Ce mois-ci, nous nous intéressons à la commission Devoir de mémoire et Citoyenneté, dont les membres ont engagé une réflexion sur les meilleures façons de valoriser les monuments du Chemin de mémoire. Cette intention se concrétisera sous forme d'exposition, sur les réseaux sociaux par une diffusion de photos et de vidéos, ou par le relais de contenus audio sur les monuments, grâce à l'apposition de QR codes. Les membres de la commission se sont ensuite répartis la tâche de réfléchir, par groupe de deux, à la meilleure façon de communiquer sur chacun des 10 monuments qui jalonnent le Chemin de mémoire.

À suivre...

## Les monuments du Chemin de mémoire :

- le monument Jean de Lattre de Tassigny, square des Maréchaux ;
- la statue du Général Marceau, place des Épars ;
- le monument Jean Moulin, esplanade de la Résistance ;
- le monument à la mémoire des fusillés d'Eure-et-Loir 1939-1945, esplanade de la Résistance ;
- le monument à la mémoire du Général de Gaulle, esplanade de la Résistance ;
- le monument en hommage aux soldats américains morts pour la libération de Chartres, esplanade de la Résistance ;
- le monument à la Mémoire des enfants d'Eure-et-Loir morts pour la Patrie, place Châtelet ;
- le mémorial départemental des anciens combattants en Afrique du Nord, butte des Charbonniers ;
- le monument en hommage aux corps de sécurité et de secours, butte des Charbonniers ;
- le monument aux morts pour la Patrie, butte des Charbonniers.

# Une aide à la rénovation énergétique pour les propriétaires bailleurs

Dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), SOLIHA, l'opérateur de la collectivité, et Action Logement accompagnent les propriétaires bailleurs dans la rénovation de leurs biens.

**D**epuis 2022, Action Logement a mis en place à Chartres le dispositif expérimental Louer pour l'emploi, qui accompagne des propriétaires bailleurs pour les aider à mettre leurs logements en conformité avec la loi Climat et résilience. Laquelle stipule qu'à partir de 2025, les logements notés G, synonyme de passoire énergétique, ne pourront en effet plus être loués. Interdiction qui frappera les logements notés F en 2028.

Dans le cadre du dispositif Louer pour l'emploi, SOLIHA a mis en place un pack rénovation pour inciter les propriétaires bailleurs à entamer des travaux de rénovation énergétique. Ce pack donne accès à une subvention, en échange d'un engagement de 6 ans du propriétaire bailleur auprès d'Action Logement pour rendre la location accessible aux salariés du secteur privé.

## Un projet de rénovation pertinent

L'an dernier, conscient des enjeux de rénovation et souhaitant prévenir les futures évolutions de la réglementation, le propriétaire d'un appartement de 35 m<sup>2</sup> étiqueté F en basse-ville, s'est rapproché de Chartres Renov' Habitat et de SOLIHA après le départ de son dernier locataire. « Mon



*souhait était de viser l'étiquette D afin de valoriser ce logement en le rendant moins énergivore et plus confortable », explique-t-il.*

Sur les conseils de SOLIHA, il a élaboré un projet de rénovation pertinent en procédant :

- à l'isolation des murs périphériques par l'intérieur ;
- au remplacement de la porte d'entrée ;
- à la réfection de l'installation électrique, avec notamment le remplacement des bouches de VMC et des radiateurs électriques.

**Ce projet de près de 20 000 € est subventionné à hauteur de 15 000 € par Action Logement.**

Ces dispositifs ciblés d'accompagnement et d'aides à destination des propriétaires bailleurs permettent à ces derniers d'envisager plus sereinement la rénovation du parc locatif, tout en anticipant les futures réglementations et obligations. Les dispositifs fiscaux, eux, permettent de valoriser ces investissements sur le long terme.

### ► Action logement

Jardin d'Entreprises  
6, avenue Nicolas-Conté  
02 37 18 56 51

ActionLogement 

# Révisions du PLU

Entre deux révisions générales du Plan local d'urbanisation, la Ville peut avoir recours à une révision simplifiée, qui lui permet d'apporter des modifications au PLU dans certains secteurs, pour favoriser une urbanisation soucieuse du cadre de vie. C'est le cas dans le secteur Île de Chartres, comme nous l'explique Karine Dorange, adjointe en charge de l'Urbanisme.

## Votre Ville : Qu'est-ce qu'un Plan local d'urbanisme (PLU) ?

**Karine Dorange** : Le PLU est un document réglementaire qui définit les grandes orientations du projet global d'aménagement et d'expansion de la commune dans le respect de l'environnement, du patrimoine et de l'architecture. Une révision générale du PLU – effectuée environ tous les 15 ans – peut s'étendre sur la durée d'un mandat. En cours de route, on peut heureusement faire ce que l'on appelle des révisions simplifiées, qui nous permettent de modifier un certain nombre de choses quand cela est nécessaire.

## Quels sont les secteurs concernés par ces révisions ?

La plus importante concerne l'Île de Chartres, qui court le long des boulevards du Maréchal-Foch et Clémenceau entre l'Eure et le Petit Bouillon, depuis la rue des Grandes-Filles-Dieu jusqu'à la porte Guillaume.

Nous apporterons par ailleurs des ajustements à l'axe paysager structurant qui traversera la future Zone d'activité commerciale (ZAC) du plateau nord-est et nous ferons passer les hauteurs maximales autorisées dans le secteur Edmond-Poillot de 12,5 à 18,5 mètres pour satisfaire notamment aux process industriels performants et rigoureux des nouvelles unités de productions de la société Novo Nordisk.

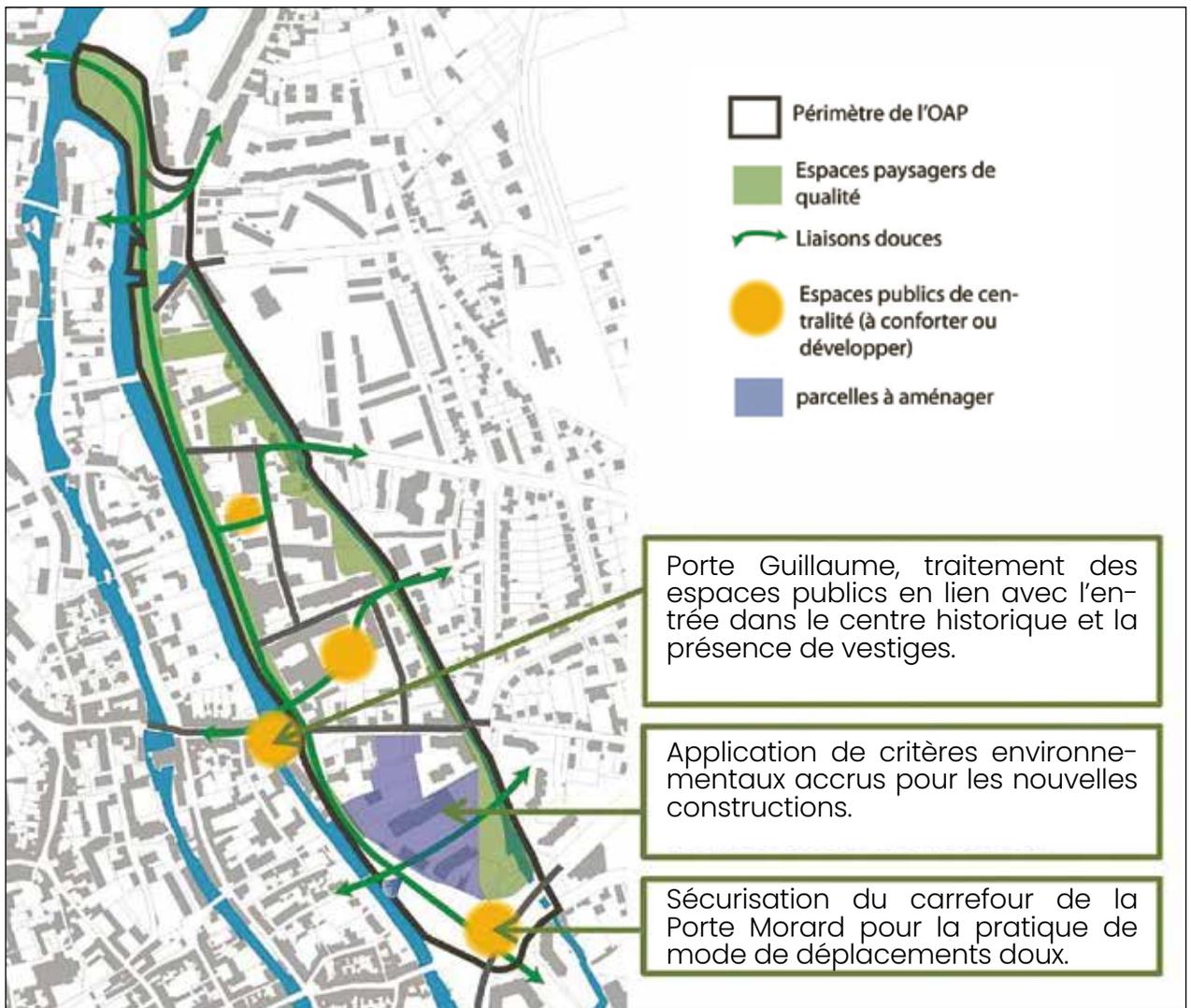


Karine Dorange, adjointe en charge de l'Urbanisme

**« L'objectif d'une OAP, c'est d'éviter de dénaturer un secteur de la ville en s'assurant que son urbanisation se fait de manière cohérente. »**

## Pouvez-vous nous en dire plus sur l'Île de Chartres ?

On ne peut pas traiter tous les secteurs de la ville de la même façon. On doit tenir compte de leur histoire et de leur identité actuelle. Pour maîtriser l'urbanisation dans ce faubourg en pleine mutation, qui englobe l'ancienne caserne des pompiers, dont nous sommes propriétaires, nous avons opté pour une Orientation d'aménagement et de programmation (OAP), définie en concertation



Orientation d'aménagement et de programmation de l'île de Chartres

avec des architectes urbanistes. L'objectif d'une OAP, c'est d'éviter de dénaturer un secteur de la ville en s'assurant que son urbanisation se fait de manière cohérente.

Sur l'île de Chartres, un secteur d'un peu plus de 10 ha, composé de logements et de quelques commerces, nous avons décidé de ne pas repartir sur un front bâti en bord de rue. Nous ne voulons pas de maisons et d'immeubles collés les uns aux autres. Nous souhaitons qu'il y ait des respirations, des traversées et des aménagements paysagers de l'espace public, en particulier le long de l'Eure. Il est aussi important de préserver les

magnifiques vues sur la cathédrale et la ville haute.

Le lancement d'une OAP sur l'île de Chartres nous a permis de suspendre pendant plus de deux ans, le temps de la durée des études, tous les projets immobiliers en cours, dont certains ne cadraient pas avec ce que nous souhaitons. Avec l'OAP établie, les promoteurs sont désormais informés de ce qui est possible et de ce qui ne l'est pas dans le secteur concerné.

**Quel est l'objet de de la réunion publique du 5 avril prochain ?**

Les architectes seront là pour expliquer la philosophie et les objectifs du projet. Tous les habi-

tants du secteur ou des alentours qui le souhaitent peuvent y participer et émettre des avis, qu'ils soient positifs ou critiques. Cela peut être l'occasion d'intégrer certaines choses qui nous auraient échappées, de manière à préparer le vote définitif, lors du Conseil municipal du mois de septembre, du contenu de cette OAP, en termes d'orientation ou de programmation sur la partie construction.

**La Ville présentera ces révisions de PLU lors d'une Réunion publique le mercredi 5 avril à 20 h au salon Marceau de l'hôtel de Ville.**

# Les travaux dans la Ville

Chaque mois, *Votre Ville* fait le point sur les travaux de voirie ou d'aménagement à venir, en cours ou achevés



## Rue de la Couronne à venir

Des travaux seront entrepris dans rue de la Couronne pendant les vacances de Pâques afin de créer deux bandes cyclables de chaque côté de la chaussée, avec un maintien du double sens de circulation. Les aménagements permettront de retirer les balises jaunes de la voie centrale, reprendre les bouches d'engouffrement dans la partie basse de la rue, reprendre les joints des caniveaux en pavés, refaire la chaussée et matérialiser les bandes cyclables avec de

la résine colorée ocre.

La rue de la Couronne sera fermée à la circulation durant les travaux de réfection de l'enrobé puis une circulation en sens unique montant sera mise en place lors du marquage au sol des bandes cyclables. Une déviation sera créée pendant les travaux.

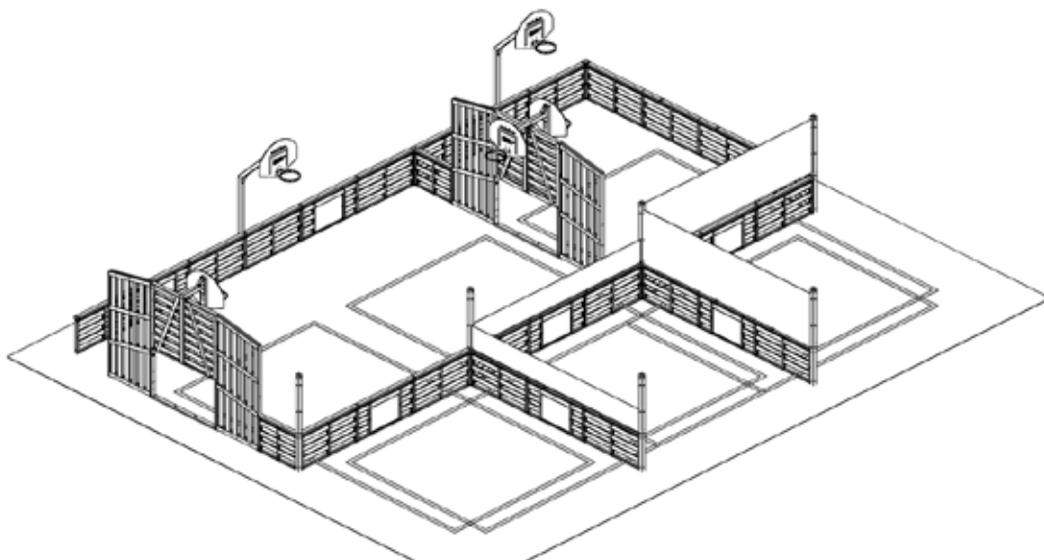
## City-park de la Madeleine en cours

Les travaux de création d'un nouveau terrain multisport ont démarré fin février au Clos Pajot,

le long de l'avenue des Sablons, dans le quartier de la Madeleine. Il remplacera l'ancien city-park du parc Central, qui a été retiré en mars.

La configuration de ce terrain permet une pratique simultanée de plusieurs activités sportives, sans contrainte de partage de l'espace : football ; basket ; volley ; tennis. S'ajoutent trois terrains de pétanque séparés par des bordures en bois et l'installation de bancs.

Fin des aménagements mi-avril.



Le projet du futur city-park du clos Pajot, à la Madeleine.



## Avenue Alsace-Lorraine en cours

La Ville et Chartres métropole réalisent depuis début avril des travaux d'enfouissement des réseaux et de réfection de la voirie sur l'avenue Alsace-Lorraine. Première étape : fermeture à la

circulation de la rue du Pélican jusqu'au 14 avril, afin d'aménager le trottoir à l'angle de l'avenue Alsace-Lorraine.

La seconde phase des travaux interviendra à partir du 24 avril et jusqu'à fin août. Pendant cette période, l'avenue Alsace-Lorraine sera fermée à la circula-

tion tandis que la rue du Pélican changera de sens de circulation afin de mettre en place une déviation. Les cars de tourisme ne pourront pas stationner sur ce secteur pendant la durée des aménagements.

## Rue des Réservoirs et rue de Reverdy achevés

Les aménagements du double sens cyclable dans les rues des Réservoirs et de Reverdy (entre l'intersection de la rue Saint-Brice et le rond-point des Réservoirs) ont été achevés en mars. Réalisés dans le cadre du programme de la ville apaisée, ils ont permis de créer des îlots dans la rue des Réservoirs afin de réduire la vitesse de circulation.



## Comment faire une demande d'accès exceptionnel à la zone piétonne ?

Pour rappel, l'accès à la zone piétonne de Chartres est réservé aux résidents munis d'un badge d'accès. Les entreprises ou particuliers ayant besoin d'accéder à l'aire piétonne pour effectuer des travaux ou un déménagement peuvent toutefois demander une autorisation d'accès par véhicule. Celle-ci doit être réalisée au minimum 48 h avant l'intervention (hors week-end et jours fériés) via un formulaire en ligne : [chartres.fr/vivre-ensemble/zone-pietonne](http://chartres.fr/vivre-ensemble/zone-pietonne).

Sous réserve de validation, vous recevrez un code actif 24 heures après la demande et limité à 48 heures.

L'accès à la zone piétonne se fait par cinq entrées : place des Épars, rue du Bourg, rue Saint-Michel, rue Chantault et rue du Rempart-Châtelet.

L'autorisation d'accès est valable pour :

- une heure sans stationnement maximum (arrêt pour dépose et reprise de matériel);
- le stationnement du véhicule sur la butte des Charbonniers

Le ticket délivré par la borne est à placer derrière votre pare-brise.

Si la demande d'accès à l'aire piétonne excède une heure, une demande d'occupation du domaine public est obligatoire : [chartres.fr/vivre-ensemble/occupation-domaine-public](http://chartres.fr/vivre-ensemble/occupation-domaine-public).

# Un périple à vélo solidaire

Le 14 mars, des jeunes du D.A.M.E. de Champhol ont accompagné des bénévoles de la MSD Chartres cyclo lors d'une sortie à vélo solidaire initié par Émilie et Davy Sanchis, qui ont parcouru le monde pour sensibiliser au handicap mental.



Jonathan Vitel, Roland Thébault, Émilie et Davy Sanchis, et Sophie Goret, adjointe en charge de la Santé.

**E**n juin 2021, Émilie et Davy Sanchis ont décidé de parcourir à vélo les 17 000 kilomètres qui séparent Blois, où ils habitent, de Nouméa en Nouvelle-Calédonie. L'objectif de ce projet hors du commun, baptisé « Bike up and Down », était de sensibiliser à l'inclusion par le sport des personnes en situation de handicap mental. « Nous avons mené 230 actions à travers 17 pays, explique le couple. De la Roumanie à l'Australie, nous sommes allés dans des écoles, des associations, des centres de jour et des orphelinats pour y organiser des activités autour de ce thème. Nous avons également été accueillis par 13 familles avec un enfant atteint de trisomie 21 ».

## Les valeurs et l'esprit du sport inclusif

Après 21 mois de périple, le couple a fait halte le mardi 14 mars à Chartres pour mener une ultime action avec cinq jeunes résidents du D.A.M.E. (Dispositif d'accompagnement médico-éducatif) Fontaine-Bouillant de Champhol. Accompagnés par des membres de la MSD Chartres Cyclo, ils ont parcouru dix kilomètres à vélo, du Dame à la place des Épars et retour.

Jonathan Vitel, éducateur technique spécialisé au D.A.M.E., n'a pas caché sa fierté : « Cette journée était l'occasion pour les jeunes de sortir du centre et de montrer qu'ils étaient en capacité de réaliser une activité spor-

tive. Notre section partage pleinement les valeurs inclusives du sport, raison pour laquelle nous intervenons régulièrement au Dame », a ajouté Roland Thebault, président de la MSD Chartres Cyclo.

« Je tiens à féliciter toute l'équipe du D.A.M.E., la MSD Chartres Cyclo ainsi qu'Émilie et Davy pour avoir organisé cette journée qui laissera un souvenir indélébile à ces jeunes, a déclaré Sophie Goret, adjointe en charge de la Politique de santé. La Ville partage pleinement les valeurs et l'esprit du sport inclusif avec l'objectif de faire évoluer les regards sur le handicap ».

# Les arbres remarquables : photographies et travaux d'artistes

Du 29 avril au 14 mai, la collégiale Saint-André accueillera une exposition consacrée aux arbres remarquables, qui mariera art et pédagogie.



Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine.



Maria Jebli-Chedeville, adjointe à la démarche Éco-ville.

« **C**'est la labellisation « arbre remarquable » du ginkgo biloba du Jardin d'horticulture, le 3 mai prochain, qui a déclenché l'idée d'une exposition sur l'arbre à la collégiale Saint-André », explique Maria Jebli-Chedeville, adjointe à la démarche Éco-ville. « Dans la continuité de l'exposition organisée l'an passé à la médiathèque L'Apostrophe, poursuit Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine, Maria et moi avons trouvé que cet événement était un excellent prétexte pour mettre en avant l'important travail de l'association A.R.B.R.E.S. et Environnement 28 autour de l'arbre et de la biodiversité, ainsi que les créations de deux

artistes qui ont fait de l'arbre leur principale source d'inspiration ». « Une façon d'associer patrimoines culturel et naturel à travers la synergie de nos deux délégations », conclut Maria Jebli-Chedeville

## L'exposition

Qu'ils soient très vieux ou particulièrement imposants ou qu'ils évoquent histoires et légendes, les arbres remarquables fascinent. L'association A.R.B.R.E.S., qui œuvre pour préserver et faire connaître les arbres, a demandé à des photographes de talent de mettre ceux-ci en valeur. Dans cette exposition, présentée à l'Orangerie du Palais du Luxembourg en août dernier,

vous découvrirez de nombreux panneaux explicatifs et irez à la rencontre d'une quinzaine d'arbres remarquables à travers des photographies et des vidéos réalisées par les éditions Synops. Le tout en résonance avec le travail de deux artistes, Constance Fulda et le regretté Frans Krajcberg.

## Constance Fulda

Peintre et artiste plasticienne, Constance Fulda vénère les arbres et consacre son œuvre à capter leur vigueur et leur beauté. Son but : les faire connaître et aimer des publics pour qu'ils soient respectés et protégés. En appliquant de minces feuilles de papier sur les écorces des arbres, puis en pas-



Constance Fulda occupée à relever une « empreinte » d'arbre.

sant un rouleau encre sur les écorces choisies, elle en garde des empreintes de 15 mètres de haut, qui deviennent des images de vie.

### Frans Krajcberg

Décédé en 2017, l'artiste brésilien d'origine polonaise Frans Krajcberg a mis son art au service de la nature, s'érigeant en lanceur d'alerte pour « entraîner un mouvement qui mobilise l'expression d'une conscience planétaire ». Ses sculptures et assemblages sont réalisés à partir de bois calcinés de la forêt amazonienne, de bouquets de lianes entrelacées, de troncs polychromes ou de minerais de quartz.

► Du 29 avril au 14 mai  
Collégiale Saint-André  
2, rue Saint-André

## A.R.B.R.E.S. 28 et Environnement

Créée le 29 juin 2021, A.R.B.R.E.S. 28 et Environnement a pour but de promouvoir le rôle des arbres remarquables dans l'écosystème territorial en agissant notamment sur :

- la labellisation des arbres considérés comme remarquables pour garantir leur protection, y compris juridique ;
- la prise en considération de l'arbre, souvent situé dans un ensemble plus vaste de biodiversité forestière, sachant que les forêts occupent une place prépondérante dans la lutte contre le changement climatique et contre la dégradation de la biodiversité ;
- la sensibilisation et l'information du public par tous les moyens de communication, en diffusant des informations sur les arbres remarquables et les arbres en général et à travers des échanges d'expériences et d'expertises avec d'autres professionnels et des représentants du monde associatif.



Une installation de Frans Krajcberg.

# 1 arbre abattu c'est 3 arbres plantés

Suite à la découverte d'un foyer de la maladie du chancre coloré du platane sur l'alignement de platanes au niveau du 107, rue Saint-Brice, la préfecture de Région, selon des prescriptions sanitaires réglementaires, a ordonné l'abattage de 8 platanes.

« **L**es maladies qui frappent les arbres ne datent pas d'hier, dit Maria Jebli-Chedeville, adjointe à la démarche Éco-ville. Infectés par un champignon virulent, les 27 000 ormes de la Ville de Paris ont ainsi disparu entre 1970 et 1977 et la perte a été supérieure à 70 % sur l'ensemble du territoire français. »

## Une maladie incurable

Arrivé des États-Unis durant la Seconde Guerre mondiale, le champignon *ceratocystis platani*, agent pathogène du chancre coloré, s'attaque uniquement aux platanes. Il est responsable chaque année de la mort de plusieurs milliers de sujets et a déjà fait d'énormes dégâts dans les régions PACA, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Nouvelle Aquitaine et Corse. Sur les rives du canal du Midi, plus de 30 000 platanes ont par exemple été abattus depuis 2006.

Le *ceratocystis platani* est un parasite de blessures, par lesquelles il pénètre pour infecter l'arbre. Il se transmet également spontanément de platanes en platanes via leurs soudures racinaires. Il peut rester contaminant jusqu'à plusieurs années dans les racines des arbres infectés et même dans le sol.



Maria Jebli-Chedeville, adjointe à la démarche Éco-ville, et le maire, Jean-Pierre Gorges, lors du lancement de l'opération « 1 000 arbres plantés » le 16 décembre dernier.

Les organes de dissémination du champignon et les débris de bois infectieux jouent également un rôle prépondérant dans la dissémination de la maladie. Ces résidus peuvent en effet être véhiculés par tous les outils ou engins ayant été en contact avec des arbres malades - véhicules, dispositifs d'accrochage ou de fixation dans les arbres, outils et engins utilisés pour les travaux d'élagage, fauchage, débroussaillage, terrassement..., mais aussi par l'eau.

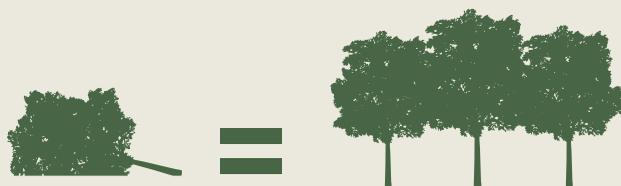
À ce jour, malgré les recherches intensives de l'Institut national de recherche agricole, il n'existe aucun traitement capable de soigner les platanes touchés.

### Protocole sanitaire très strict

C'est pourquoi, après l'abattage, courant janvier, d'un platane malade au niveau du 107, rue Saint-Brice, et, conformément au périmètre imposé par les services de l'État, la préfecture a demandé à la Ville de procéder à l'abattage de 8 autres platanes présents dans un rayon de 35 mètres autour de l'arbre infecté.

Ces mesures sanitaires ont imposé un protocole, qui comprenait la fermeture de la zone de chantier par des barrières pendant toute la durée du chantier (jour et nuit), un accès unique avec sas de désinfection en entrée et sortie pour les véhicules et personnes, l'installation de bâches étanches au sol, un abattage spécifique en limitant les sciures de bois, l'évacuation de tous les déchets de platane (bois/branches/racines/sciures) pour incinération et une désinfection avec produits homologués des déchets de platane, de la zone de chantier.

# Cet arbre cache la forêt



Nous avons été contraints d'abattre cet arbre, pour la raison suivante:

**Pas De Panique,**  
**à Chartres, pour chaque arbre abattu, nous en replantons trois.**  
Et en plus, nous sommes en train de planter 1000 nouveaux arbres, dont 70% de fruitiers...

**C'est cela, être naturellement Chartres**



Ce flyer d'information sera déposé près de chaque arbre coupé.

L'intervention dans la rue Saint-Brice a eu lieu du 18 au 22 mars.

### Garantir la sécurité des Chartrains

«L'abattage des arbres, contaminés et/ou affaiblis par la sécheresse ou simplement en fin de vie fait partie du quotidien des agents du service Espaces verts de la Ville», explique Maria Jebli-Chedeville. Ces abattements sont indispensables pour juguler les maladies mais aussi pour garantir la sécurité des

Chartrains sur l'espace public. J'en profite pour rappeler que pour chaque arbre abattu, la Ville en plante systématiquement trois nouveaux. **Ceci indépendamment du programme « 1 000 arbres plantés », dont 260 arbres l'ont déjà été cet hiver ».**

# Des ateliers jardinage sur l'île Hébert

À partir d'avril, sur l'île Hébert, rue des Petites-Filles-Dieu, la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir organise des ateliers jardinage mensuels ouverts au public.



**L**a Société d'horticulture d'Eure-et-Loir (SHEL), qui a pour vocation la diffusion des connaissances et savoir-faire horticoles, organise des ateliers de jardinage ouverts au public sur l'île Hébert, le long de la rue des Petites-Filles-Dieu. Baptisés « Au jardin », ces ateliers de plantation et d'entretien des végétaux divers (ornementaux et vivriers) ont pour objectifs de sensibiliser au respect de la nature et de la biodiversité et d'inciter Chartrains et autres à mieux

s'occuper de leur jardin. Proposés aux habitants de Chartres et d'Eure-et-Loir d'avril à juin, à raison d'un mercredi par mois, en dehors des périodes scolaires, ils s'adressent aux jardiniers amateurs ou à ceux qui souhaitent le devenir. Les enfants sont les bienvenus.

## Programme des ateliers

**- Mercredi 12 avril de 14 h à 16 h :** activités de saison (fleurs et potager)

**- Mercredi 10 mai de 14 h à 16 h :** activités de saison (fleurs et potager)

**- Mercredi 14 juin de 14 h à 16 h :** biodiversité du jardin (construction d'un hôtel à insectes)

### ► Inscriptions

societehorticulture28@gmail.com,

ou par SMS au 06 03 12 08 08

Nombre de places limité (15 à 20 personnes)

Il est demandé à chaque participant d'apporter, si possible, gants et sécateur

# Le printemps arrive au jardin partagé des Clos

Le 19 avril, le jardin partagé des Clos fêtera l'ouverture de la saison potagère avec une chasse aux œufs et vous invite à participer aux ateliers de jardinage du mercredi, près de la maison pour tous des Petits-Clos.

**L**e Conseil citoyen des Clos et la régie des 3R collaborent chaque année pour proposer aux Chartrains, et aux habitants du quartier des Clos en particulier, une fertile saison de jardinage, émaillée de divers rendez-vous, parmi lesquels les ateliers du mercredi.

## Calendrier

### OUVERTURE DE LA SAISON POTAGÈRE ET CHASSE AUX ŒUFS

Mercredi 19 avril,  
de 14 h 30 à 16 h 30

Au programme : plantations, chasse aux œufs de Pâques, goûter, fontaine de chocolat et inauguration de l'hôtel à insectes.

### ANIMATION DÉCOUVERTE AUTOUR DES FRUITS ET LÉGUMES

Mercredi 3 mai  
de 14 h 30 à 16 h 30

Pour les plus petits : jeu de « memory fruits et légumes » et découverte des senteurs avec le loto des odeurs. Pour les plus grands (dès 7 ans) : jeu d'énigmes.

### COMPOSTAGE Mercredi 17 mai de 14 h 30 à 16 h 30

Animation compost avec un jeu de société (à partir de 5 ans) et des jeux d'énigmes environnement pour les plus de 9 ans.



### LA FÊTE DES GENS QU'ON AIME

Mercredi 31 mai  
de 14 h 30 à 16 h 30

Les enfants sont invités à créer une belle fleur à offrir à la personne qu'ils aiment. Chaque participant repart avec un bulbe à replanter.

### JEUX DU JARDIN Mercredi 14 Juin de 14 h 30 à 16 h 30

### ATELIER CROC FRAIS

Mercredi 28 juin  
de 14 h 30 à 16 h 30

Découverte et dégustation de fruits, légumes et herbes aromatiques.

#### ► Maison pour tous des Petits-Clos

Avenue François-Mitterrand  
02 37 23 40 69

# Une Journée de l'animal à Chartres

---

La Ville organise le samedi 29 avril sur la place des Halles sa première « Journée de l'animal en ville », à l'initiative de Sophie Beurel, conseillère municipale déléguée à l'Animal en ville.

---

**L**e samedi 29 avril, de 11 h à 18 h, les animaux domestiques auront droit, pour la première fois à Chartres, à leur journée sur la place des Halles, où seront installés 17 stands, un espace de démonstration de 400 m<sup>2</sup>, un coin repos pour chiens et des canisites temporaires.

*« L'objectif de cet événement ludique et éducatif est de sensibiliser le public sur la place qu'occupe l'animal en ville et de créer des vocations chez les jeunes pour tous les métiers concernant les animaux, confie Sophie Beurel. Cette journée permettra de découvrir les services offerts par la Ville, en partenariat avec le tissu associatif, des commerçants et des professionnels du secteur ».*

## Animations

Toute la journée, se succéderont des démonstrations animées par le Canis club chartrain, Chartres éducation et sports canins, Handi'chiens, le commissariat de police de Chartres, le groupement de gendarmerie de Lucé et le SDIS 28.

Au programme : agility ; éducation ; flyball ; recherche de personnes disparues ; chiens d'assistance pour personnes aveugles ou à mobilité réduite, etc. Vous pourrez également participer à des ateliers canins



Sophie Beurel, conseillère municipale déléguée à l'Animal en ville.

sur inscriptions depuis le site internet de la Ville : [chartres.fr](http://chartres.fr).

## Stands

Sur le village de stands, vous attendent notamment un vétérinaire, la SPA, la Fondation 30

millions d'amis, Fanny Batailler, zoothérapeute chez Pat et Compagnie, Le Chien Mignon, toiletteur au Coudray, Patounes à domicile, société de gardes d'animaux à domicile, et le studio Martino photographe, qui vous immortalisera avec votre compagnon.



Le stand de la Ville de Chartres mettra à votre disposition Le Guide de l'animal en ville élaboré par Sophie Beurel, des cartes de signalement « J'ai un animal seul chez moi » à utiliser en cas d'absence prolongée ou de départ en vacances, ainsi qu'un plan des emplacements de canisites de la ville. Des agents répondront à vos questions et vous orienteront vers les interlocuteurs adéquats.

## Ville pionnière

Pionnière parmi les villes moyennes de France dans son engagement au profit du bien-être animal, la Ville de Chartres est aussi la première ville de la région à instituer une « Journée de l'animal en ville », qui s'inscrit dans la continuité des projets déjà réalisés ces dernières années : ouverture d'un espace canin rue des Grandes-Filles-Dieu ; installation de sept cabanes à chats dans plusieurs quartiers ; création d'un sticker



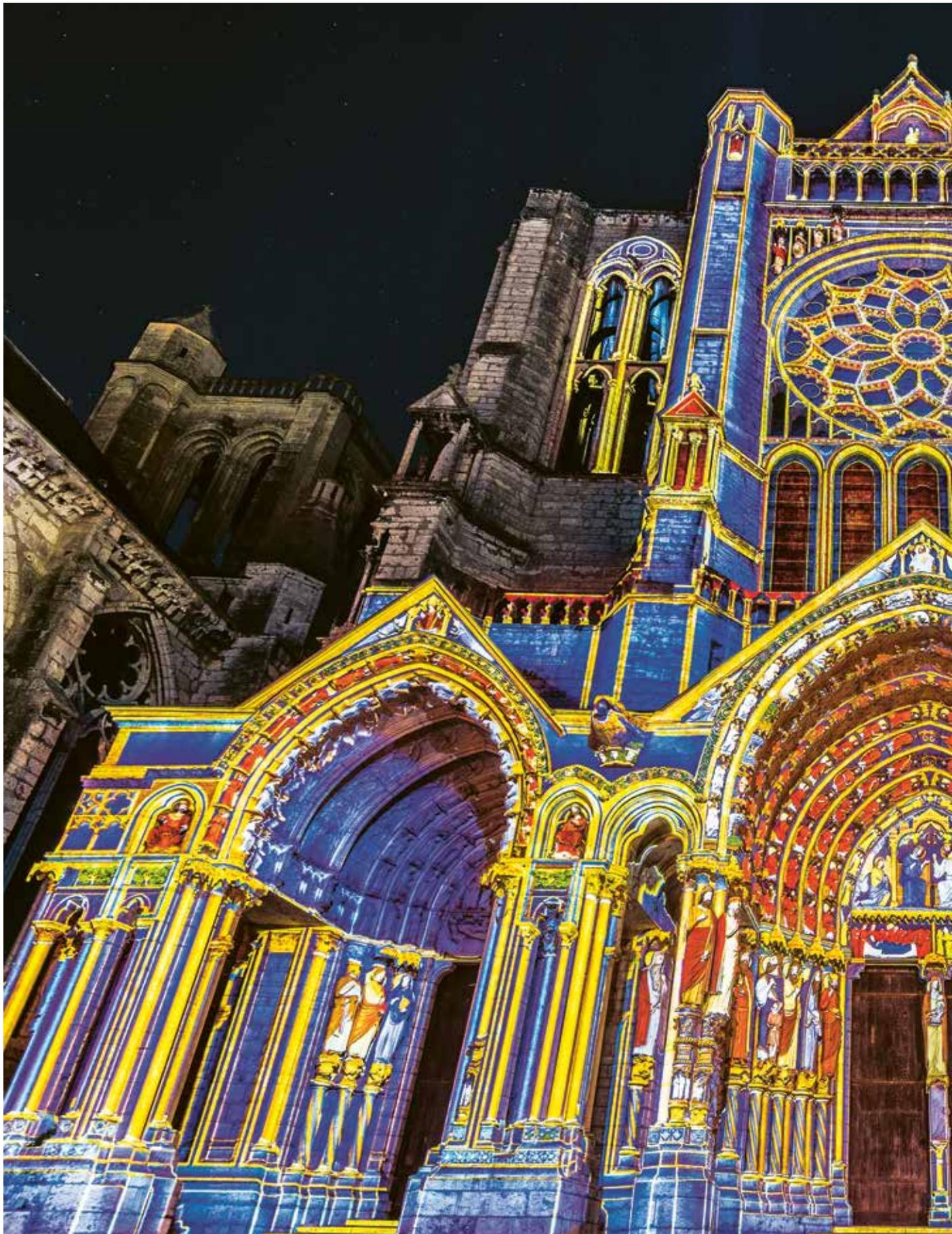
pour les commerces acceptant les animaux en partenariat avec les Vitrites C'Chartres ; les campagnes de sensibilisation anti-abandons, etc.

« Afin d'installer une cohabitation harmonieuse et paisible entre le citadin et l'animal, la Ville poursuit ses actions de sensibilisation aux bons comportements

à adopter en direction des riverains et des propriétaires d'animaux, se félicite Sophie Beurel. D'autres projets dans cet esprit verront prochainement le jour. »

### ► Journée de l'animal en ville

Samedi 29 avril de 11 h à 18 h  
Place des Halles





ANIMATION

# Les 20 ans de Chartres en lumières

Reconnue comme la plus grande opération de valorisation  
du patrimoine par la lumière au monde, Chartres en lumières  
fête ses 20 ans du 15 avril 2023 jusqu'en janvier 2024.

La scénographie polychrome du portail nord de la cathédrale, qui n'a que très peu évolué depuis  
la première Fête de la lumière en septembre 2003.

# Un succès jamais démenti

Laurent Lhuillery, conseiller municipal délégué à l'Animation de la ville et à la Politique événementielle, évoque deux décennies passées de Chartres en lumières et se projette vers l'avenir.

## Votre Ville : Comment a débuté Chartres en lumières ?

**Laurent Lhuillery** : Quand nous avons organisé la Fête de la lumière, il y a vingt ans, l'idée était de créer un événement pour remercier les Chartrains de leur patience pendant la période de grands travaux entrepris, notamment pour l'aménagement des boulevards de cœur de ville et leurs parkings. Les plus grands défis à relever étaient techniques. On a passé des nuits dehors à travailler sur le calage avec un matériel qui n'était pas forcément adapté. Il y avait très peu de vidéo projecteurs à l'époque. Ceux qu'on utilisait projetaient des diapositives avec une possibilité de mouvement vertical et latéral. Mais ce n'était pas de la vidéo. La fête des 20 et 21 septembre 2003 a remporté un immense succès. Alors, l'année suivante, on a fait durer les illuminations tous les soirs de l'été. Le succès ne s'est jamais démenti depuis et Chartres en lumières est montée en puissance au fil des années jusqu'à aujourd'hui, où la mise en lumière du patrimoine a lieu tous les soirs pendant dix mois sur douze.

## Quelles ont été les évolutions techniques depuis 20 ans ?

La plus grande évolution, c'est celle du mouvement. Les progrès des projecteurs vidéo ont permis de créer des scénographies plus fluides, plus amples. Ces dernières années, on est passé d'une définition 2K à une définition 4K, avec plus de profondeur, de détail, de contraste. Les projecteurs laser et les lampes LED ont considérablement diminué la facture énergétique. Une journée de scénographie sur la cathédrale ne coûte plus aujourd'hui que 5 euros. Soit beaucoup moins cher que la consommation de l'éclairage public du périmètre, qui est éteint pendant le show.

## Comment voyez-vous l'avenir ?

On y réfléchit. Nous souhaitons organiser prochainement un colloque sur le thème : « Quelle sera la lumière de demain ? ». Nous croyons beaucoup à la bioluminescence. Nous suivons les progrès dans



Laurent Lhuillery, conseiller municipal délégué à l'Animation de la Ville et à la Politique événementielle

ce domaine à travers le développement d'une start-up locale, Aglaé\*, en incubation dans la cité de l'innovation de Chartres métropole, dont nous mettrons en avant les créations lors de la prochaine Fête de la lumière en septembre. J'aimerais par ailleurs que l'on travaille sur la mise en lumière du parc André-Gagnon et du Jardin d'horticulture. Mais cela a un coût. Il y a aussi de très belles choses à faire sur le site archéologique de Saint-Martin-au-Val. Je plaide par ailleurs pour un show immersif payant en intérieur, avec une préférence pour l'église Saint-Pierre. Ce show spectaculaire fonctionnerait toute l'année et l'argent rapporté permettrait de restaurer et d'entretenir notre patrimoine. Notre réputation n'étant plus à faire, il est important de capitaliser dessus et sur la longueur d'avance que nous avons.

\* Aglaé a mis au point un sérum nutritif sans modification génétique, qui permet à de véritables végétaux de s'illuminer sous lumière noire.

## Calendrier

**Du 15 avril**

**jusqu'au début janvier 2024**

Mise en lumière de 20 sites, de la tombée de la nuit jusqu'à 1 h du matin.

**Le 16 septembre** marquera le retour de la Fête de la lumière, après trois années de pause dues à l'épidémie de covid-19. L'événement phare de cette édition 2023 devrait être le show bioluminescent, conçu en partenariat avec la start-up Aglaé.

**Fêtes de Noël**

Comme chaque année, une dizaine de sites accueilleront, de la fin novembre jusqu'au début janvier 2024, des scénographies thématiques aux couleurs de Noël.

## Sites

**Le portail royal de la cathédrale,** avec l'alternance de deux scénographies : « Chartres, d'hier à demain » et « Nef de lumière ».

**Le portail nord de la cathédrale,** avec une scénographie qui restitue l'incroyable polychromie, aujourd'hui disparue, de la statuaire du portail.

**Le portail sud de la cathédrale,** avec une scénographie qui imagine que toute la lumière du soleil qui a pénétré les vitraux en ressort à la tombée de la nuit.

**L'église Saint-Pierre,**

avec un spectacle qui met en scène l'évolution de la lumière projetée par le soleil puis la lune sur les façades du bâtiment, des profondeurs de la nuit aux premières lueurs de l'aube.

**La façade d'honneur du musée des Beaux-Arts**

Hommage à Jean Moulin, cette scénographie égraine les temps forts de la vie de celui-ci à travers ses écrits et ses dessins.



Le théâtre



L'église Saint-Pierre

## Une expertise technique reconnue à travers le monde

Chartres est membre depuis 2008 du réseau LUCI (Lighting Urban Community International), créé en 2002 à l'initiative de la Ville de Lyon. Cet organisme sans but lucratif rassemble 70 villes à travers le monde, pour lesquelles la lumière est un outil de développement social, culturel et économique. La Ville de Chartres s'est vu décerner début 2021, et jusqu'en 2024, par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le label EXPE-CT, qui valorise l'expertise de Chartres pour ses compétences associées à la thématique « vitrail et valorisation du patrimoine par la lumière ».



| L'Eurélium

**Le théâtre,**  
où se joue un chassé-croisé amoureux.

**L'hôtel Montescot,**  
où une scénographie intitulée « Pierre, feuille, ciseaux... », propose d'explorer quelques pages de l'histoire du bâtiment à travers un regard d'enfant.

**La médiathèque L'Apostrophe,**  
qui offre un tour d'horizon humoristique des différentes inventions de l'homme (domestication du feu, de l'écriture, de l'enluminure, de l'imprimerie et de l'informatique) ayant mené... à la création de Chartres en lumières.

**La collégiale Saint-André,**  
investie par une fantasmagorie d'animaux et de plantes. Une échappée belle dans une nature féerique, assortie d'am-

biances sonores qui accentuent le caractère immersif.

**Les ponts et lavoirs de la base-ville,**  
où des paysages de rêve, de la jungle à la banquise, en passant par une mangrove de palétuviers et les rives du Nil, abritent toutes sortes d'animaux : singes, ours, pingouins, castors, oiseaux exotiques, crabes violonistes...

**La place Billard**  
Lieu incontournable du centre-ville chartrain, le marché couvert bénéficie d'un éclairage spécifique, avec, projetée sur le sol, une ronde des façades et lieux emblématiques de la ville.

**L'Eurélium**  
Partenaire de la Ville pour Chartres en lumières, le Conseil départe-

mental, propriétaire des lieux, a souhaité en 2020 que l'ancien bâtiment conservant les archives départementales rende hommage à Jean Moulin, dont on célèbre les 80 ans de la disparition.

Et aussi une animation sur **la fresque De-Lattre-de-Tassigny.**

### Les techniques d'illuminations

Grâce aux nombreux investissements réalisés ces dernières années pour restaurer et moderniser les équipements, Chartres en lumières bénéficie aujourd'hui d'un matériel de pointe, *Votre Ville* vous détaille les différentes technologies mises en œuvre pour offrir aux visiteurs un spectacle hors normes.



Le portail sud de la cathédrale

## Chartres en lumières en chiffres

20<sup>e</sup> édition

+ d'1 million de visiteurs  
chaque année

20 sites illuminés

275 soirs d'exploitation

24 projecteurs à découpes à LEDs  
(mise en lumière patrimoniale)

23 media-servers Modulo PI,  
9 Lumitrix (ordinateurs de pilotage)

27 enceintes

1 € dépensé  
pour Chartres en lumières  
rapporte 30 € à la ville

### • Les illuminations statiques par dalle de verre

Cette technique consiste en la projection d'une diapositive de verre travaillée à chaud (technique utilisée pour le travail du vitrail), via un rétroprojecteur. Elle est utilisée pour les illuminations de l'Eurélium, ainsi que sur les quais et lavoirs de la basse-ville.

### • Les scénographies animées

Cette technique fait appel à la technique du vidéo mapping. S'appuyant sur les lignes architecturales des monuments, les vidéos déroulent un scénario inspiré par le monument, son histoire, son architecture. Les scénographies du portail royal de la cathédrale et de l'église Saint-Pierre bénéficient ainsi des technologies les plus innovantes du moment.

### Visites de l'office de tourisme

Entre féerie et poésie, partez pour un voyage dans les coulisses d'un spectacle enchanteur. Détails, anecdotes et secrets se dévoilent au gré de cette balade. Un moment suspendu où les scénographies prennent tout leur sens.

Dimanche 30 avril  
de 21 h 30 à 23 h

Vendredi 19 mai  
de 22 h 15 à 23 h 45

Tarif : 15 € (gratuit pour les moins  
de 6 ans)

Durée : 1h

#### ► Réservations et renseignements

[boutique.chartres-tourisme.com](http://boutique.chartres-tourisme.com)

Ouverture des réservations

1 mois avant la visite

02 37 18 26 26

[info@chartres-tourisme.com](mailto:info@chartres-tourisme.com)

### Les partenaires de Chartres en lumières 2023



# UN TRAIL IN CHARTRES EN LUMIÈRES INÉDIT

Le C'Chartres Métropole Triathlon organise le samedi 15 avril la 9<sup>e</sup> édition de son Trail in Chartres en lumières nocturne, qui donne le départ de la de la saison de Chartres en lumières.



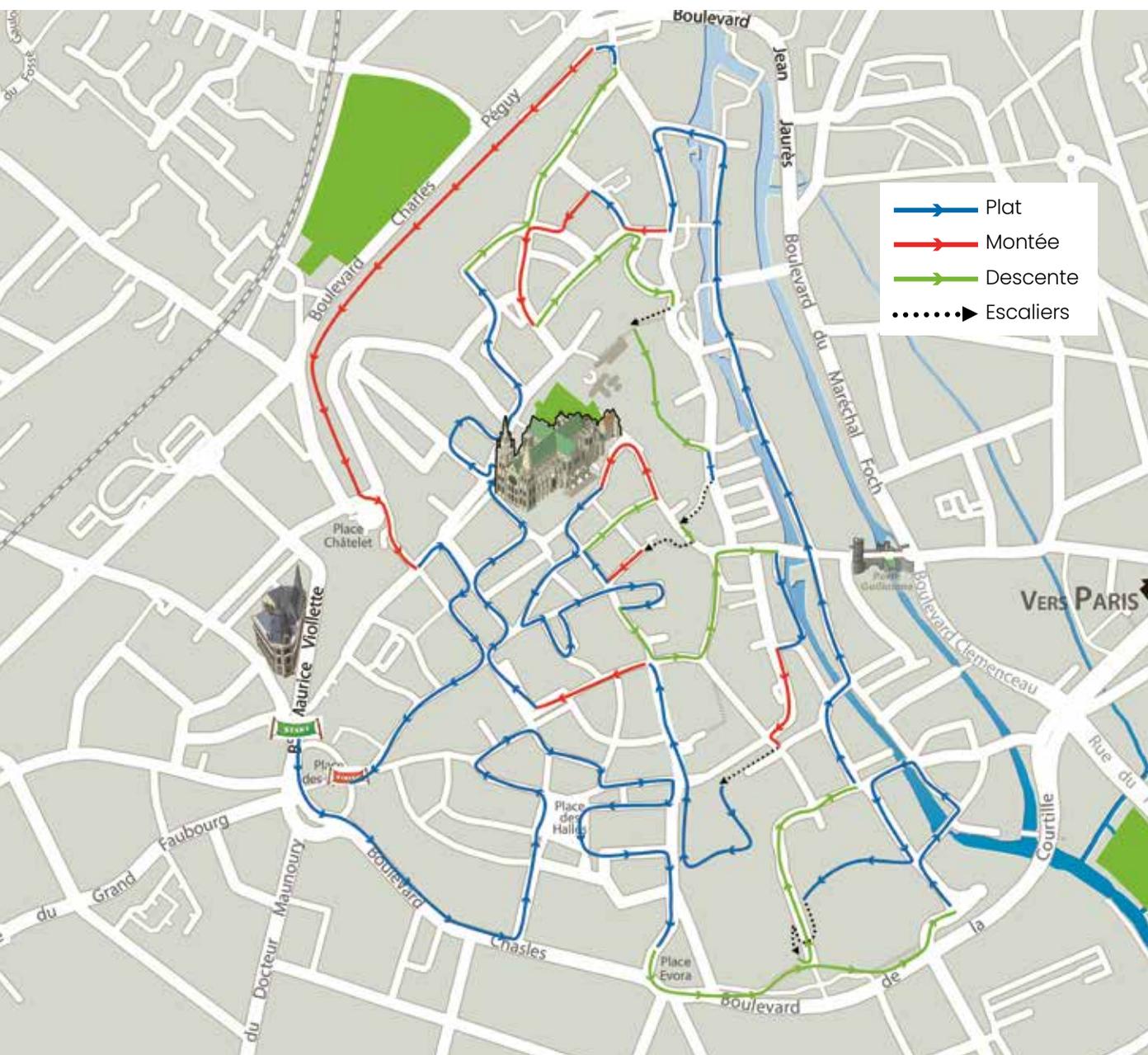
**D**evenu un rendez-vous incontournable du calendrier sportif, le Trail in Chartres en lumières rassemble chaque année 2000 participants, novices ou confirmés, qui peuvent, le temps d'une soirée, s'adonner à leur passion tout en profitant du splendide spectacle de Chartres en lumières. Pour sa 9<sup>e</sup> édition, l'épreuve dévoilera le samedi 15 avril quelques nouveautés : une

« course aux bouchons » de 400 mètres, réservée aux scolaires du primaire ainsi qu'aux licenciés de 7 à 11 ans, ouvrira la soirée. Elle sera suivie par une course de 3 kilomètres où se mesureront collégiens, lycéens et licenciés de 12 à 15 ans, et un trail urbain de 5 kilomètres, qui fera également office de challenge étudiants. Le départ de la course-reine sera donné à 21 h 30. Long de 10 kilomètres, le parcours du fameux trail nocturne accuse un déni-

velé de 130 mètres et serpente à travers les rues, passages et tertres du cœur de ville et de la basse-ville. Comme en 2022, le départ sera donné en six vagues, des plus rapides aux moins rapides, afin de fluidifier le flot de participants.

## Programme

- 18 h 15 – Course aux bouchons (400 m) : pour les enfants du primaire et les licenciés de 7 à 11 ans



- 19 h 15 – Course des jeunes (3 km) : pour les collégiens, lycéens et les licenciés de 12 à 15 ans
  - 20 h 15 – Trail urbain et Challenge étudiants (5 km) : ouvert à tous, dès 16 ans
  - 21 h 30 – Trail in Chartres en lumières (10 km) : ouvert à tous, dès 16 ans
- Départs et arrivées ont lieu place des Épars.  
Des animations musicales et des jeux-concours seront organisés tout au long de la soirée ;

### Infos pratiques

- Inscriptions sur le site internet [protiming.fr](http://protiming.fr) (jusqu'au jeudi 13 avril) et sur la place des Épars le samedi 15 avril ;
- Retrait des dossards au magasin Décathlon de Mainvilliers, partenaire de l'épreuve, la semaine précédant la course, et sur la place des Épars, le 15 avril à partir de 17 h ;
- Un certificat médical est obligatoire pour participer au Trail.

Les mineurs, eux, doivent impérativement remplir un questionnaire de santé ;

- Le port d'une lampe frontale est fortement conseillé.

#### ► Renseignements

[trail-in-chartres.fr](http://trail-in-chartres.fr)  
Facebook : Trail in Chartres en Lumières  
Instagram : [trailinchartres](https://www.instagram.com/trailinchartres)  
[contact@trail-in-chartres.fr](mailto:contact@trail-in-chartres.fr)

# La programmation se précise

À deux mois de l'ouverture de Sound of Silent – Festival international du film muet de Chartres, premier du genre en France, *Votre Ville* vous en dit un peu plus sur la programmation.

**D**u mardi 30 mai au dimanche 4 juin, le Festival international du cinéma muet de Chartres, surtitré Sound of Silent, vous proposera 180 séances de cinéma, 200 films et 30 ciné-concerts. Durant ces six jours intenses, rythmés par des spectacles « événement », des rétrospectives, des hommages et des master class d'artistes, Chartres accueillera des stars de l'écran, des metteurs en scène de renom, des personnalités du monde du cinéma, du théâtre, de la musique, de la littérature et de la bande dessinée. Sound of Silent investira ainsi les différents lieux de culture de la ville que sont le OFF, la médiathèque l'Apostrophe, le Théâtre et, bien sûr, le cinéma Les Enfants du Paradis, où cinq salles seront réservées aux projections du mardi 30 mai au dimanche 4 juin, de 9 h à minuit.

## Rétrospectives

- **Les 100 ans de la Walt Disney Company.**
- **Les 100 ans du studio Warner Bros.**
- Aspects du cinéma muet italien.
- Avec un hommage à Vincenzo Leone, alias Roberto Roberti, réalisateur en 1913 du premier western italien et qui n'est autre que le père de Sergio Leone.



*Trois sublimes canailles* (1926), de John Ford.

- Cinéma expressionniste allemand.
- Trésors du cinéma muet chinois.
- Anna May Wong, Première star asio-américaine d'Hollywood.
- **Antonin Artaud**  
Avec une évocation de la carrière cinématographique du célèbre poète et écrivain, qui fut aussi scénariste et même acteur, et un hommage à Génica Athanasiou, comédienne française d'origine roumaine, qui partagea la vie d'Antonin Artaud de 1922 à 1927 et celle du grand réalisateur français réalisateur Jean Grémillon, de 1928 à 1940.
- Victorin-Hippolyte Jasset, pionnier, vers 1910, du serial

(film policier ou d'aventure à épisodes).

- **Les films muets de Jean Renoir**
- Les films muets du réalisateur d'origine hongroise Michael Curtiz, qui réalisera plus tard de nombreux classiques du cinéma hollywoodien, comme *Les Aventures de Robin des Bois* et *Casablanca*.
- Trois westerns muets de **John Ford**, tournés dans les années 1910.
- **Oscar Micheaux**, acteur, réalisateur, scénariste, écrivain et premier producteur afro-américain de l'histoire.
- Des documentaires sur le cinéma muet.
- Des courts métrages burlesques qui firent les beaux jours de l'émission de télévision *His-*

toires sans paroles, dans les années 1970-80.

- Des films amateurs tournés en Centre-Val de Loire.
- Des séances « Midi-Minuit Fantastique ».

## Hommages

- **Kevin Brownlow**, grand historien britannique du cinéma muet.
- **Alice Guy**, première réalisatrice de l'histoire du cinéma
- **Musidora**, star du cinéma français des années 1910.
- Le cinéaste Jean Vigo, légende du cinéma français, disparu prématurément en 1934 à l'âge de 29 ans, qui fut élève au lycée Marceau de Chartres dans les années 1920.
- **Jean-Jacques Annaud**, réalisateur notamment de *La Guerre du Feu* et de *L'Ours*, que l'on peut assimiler à des films muets.
- **Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet**, réalisateurs en tandem de *Delicatessen* et *La Cité des enfants perdus*.
- Deux légendes de la bande dessinée : **Philippe Druillet** et l'Américain **Robert Crumb**.



### La touche Akhenaton

Le compositeur et interprète Sébastien Damiani a créé la signature musicale de *Sound of Silent*, qu'Akhenaton, membre emblématique du groupe marseillais IAM, a ensuite revisitée pour cosigner le générique du festival avec Damiani.

À cela s'ajoutent : les Séances Spéciales, une trentaine de ciné-concerts – dont une dizaine de ciné-concerts événements, parmi lesquels :

- Gan Guo, Sébastien Damiani et 4 musiciens accompagneront le chef-d'œuvre du cinéma chinois *The Goddess* (1934) de Wu Yonggang.
- **Shurik'n** (du groupe IAM), Faf Larage, Sébastien Damiani et 2 musiciens accompagneront le film japonais *Orochi* (1925) de Buntarō Futagawa.
- Sébastien Damiani et le comédien **Philippe Caubère** accompagneront le film français *Verdun, visions d'histoire*, réalisé en 1928 par Léon Poirier, l'un des pionniers du cinéma muet.

### Et aussi...

6 projections événements gratuites, place Châtelet. Une quarantaine de master class, rencontres et tables rondes.

## Théâtre

Le dimanche 4 juin à 15 h, le OFF accueillera *La Performance* – la nouvelle création d'Andy Arnold, metteur en scène écossais de renom. Une pièce de théâtre entièrement visuelle et portée par les comédiens Emmanuel Laborit et Ramesh Meyyappan, qui rend un vibrant hommage au cinéma muet et au film culte de Marcel Carné *Les Enfants du Paradis*.

## Billetterie

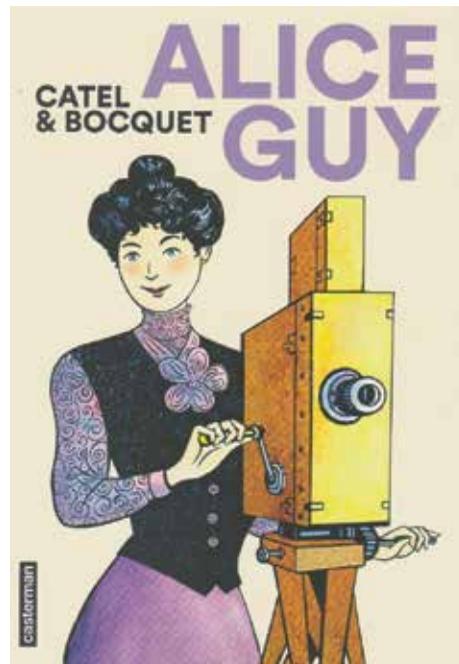
### • Carte illimitée nominative

Cette carte ouvrira des réductions pour les séances non incluses (hors soirée d'ouverture, soirée de clôture, master class, ciné-concerts, etc.)

Tarif : 80 €

Carnet 10 séances : 45 €

Tarif étudiant : 40 € (sur présentation d'un justificatif)



Alice Guy, célébrée en bande dessinée par Catel et Bocquet.

### • Entrée individuelle

Tarifs : 8 € et 5 € (moins de 18 ans, chômeurs, famille nombreuse, étudiants)

Tarif Carte partenaire : 4 € (sur présentation de la Carte partenaire)

Tarif enfant : 4 € (moins de 14 ans)

### • Séances scolaires

Tarif enfant : 3,50 €  
Gratuit pour les accompagnants dans la limite de :

Écoles : 1 adulte pour 6 enfants

Maternelles : 1 adulte pour 3 enfants

Crèches : 1 adulte pour 2 enfants

Le tarif de 3,50 € est appliqué pour les accompagnants supplémentaires.

### • Soirées d'ouverture et de clôture

Tarif : 20 €

### • Master class d'artistes :

Tarifs : 7 € et 5 €

### • Ciné-concerts événements

Tarif : 30 €

► [fnacspectacles.com](https://fnacspectacles.com)

# En voiture pour la bonne cause

---

Rendez-vous les 22 et 23 avril à Chartres pour les 17<sup>es</sup> Balades de Chartres à bord de voitures anciennes, sportives ou de prestige. Les fonds seront récoltés au profit des enfants en situation de handicap.

---



**O**rganisées par le Rotary club de Chartres Deux Vallées, en partenariat avec le club des Voitures anciennes de Beauce et des clubs de voitures de prestige, les Balades de Chartres réunissent une centaine de propriétaires de véhicules d'exception, sportives, ou anciennes, qui investiront la place des Épars les samedi 22 et dimanche 23 avril.

Ford Mustang, Jeep, Citroën Pri-  
maquatre, Ferrari, Lotus, Lam-

borghini, KTM, Peugeot 203, Porsche Carrera 356 et bien d'autres... Moyennant 10 ou 20 euros, vous pourrez vous payer une balade dans le véhicule de vos rêves ! Grâce aux sommes récoltées - environ 15 000 euros chaque année - le Rotary Chartres Deux Vallées offrira à une trentaine d'enfants en situation de handicap de l'ADAPEI et de l'ASPIC un week-end au bord de la mer, avec de nombreuses activités au programme : sortie en bateau, baptêmes de

l'air grâce à la participation de pilotes de l'aéroclub de Chartres, visite d'un zoo, temps de jeux sur la plage, visite d'un zoo ou d'un aquarium...

► **Balades de Chartres**

Samedi 22 et dimanche 23 avril  
de 9 h 30 à 18 h  
Place des Épars  
Tarifs : 10 à 20 €  
selon le type de véhicule

# Pré-inscriptions



## Fête de la musique

Tous les 21 juin, la Ville de Chartres attache une importance particulière à fêter la musique en proposant une programmation éclectique grâce au vivier de musiciens locaux. Ces derniers peuvent récupérer une fiche de pré-inscription sur le site [chartres.fr](http://chartres.fr) (Agenda/Salon des associations), à retourner remplie avant le samedi 3 avril.

## Salon des associations

Le Salon des associations 2023 se tiendra les samedi 3 et dimanche 4 septembre sur la butte des Charbonniers. La fiche de pré-inscription est à récupérer sur le site [chartres.fr](http://chartres.fr) (Agenda/Salon des associations) à partir du 7 avril et à retourner remplie le mercredi 31 mai au plus tard. Tarif de location d'un stand pour 2 jours : 65 €

## Quelques points de règlement

- Seules les associations chartraises dont l'activité se déroule dans la commune et les comités départementaux peuvent participer au salon. Les associations arborant l'appellation C'Chartres peuvent également postuler.
- ATTENTION : Compte tenu du nombre limité de places et afin de conserver son caractère festif et laïque à cette manifestation, les associations à caractère religieux exerçant des offices religieux ainsi que les associations à caractère politique, y compris les syndicats, ne sont pas autorisés à tenir un stand à ce salon.
- Les participants ne sont pas autorisés à sous-louer ou à échanger tout ou partie de leur stand, ni à changer d'emplacement sans l'accord express de la Ville.
- Chaque association bénéficie d'un stand. Les associations sportives ou de loisirs possédant

plusieurs sections peuvent toutefois réserver jusqu'à 3 stands, en fonction du matériel disponible.

- L'inscription est effective après réception par la Ville du bulletin d'engagement, du règlement, qui peut être fait en chèque ou en espèces.

**Les fiches de pré-inscription sont à retourner au service Événements et Vie associative - Mairie de Chartres, place des Halles, 28000 Chartres.**

### ► Contact

Direction Événements et Vie associative  
02 37 18 47 62  
[evenementiel@agglo-ville.chartres.fr](mailto:evenementiel@agglo-ville.chartres.fr)

# Carnaval de Rechèvres



**L**e samedi 11 mars dernier, l'association des parents du quartier de Rechèvres organisait son carnaval annuel, créé il y a une dizaine d'années pour les enfants des écoles du quartier et leurs parents et ouvert à tous les résidents de l'agglomération chartraine.

Après le rassemblement à la maison pour tous de la Cité, la joyeuse petite troupe costumée a déambulé dans les rues du quartier.



VITRINES C'CHARTRES

# 1<sup>er</sup> Marché de l'Art

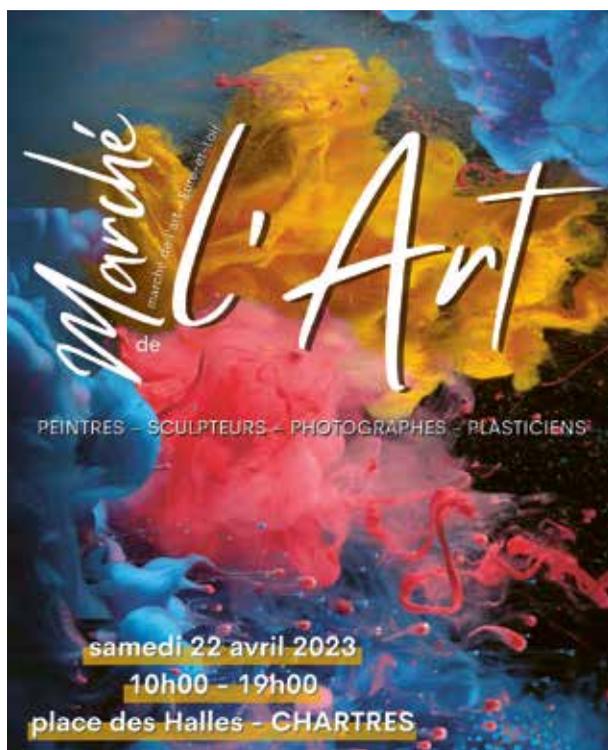
**L**es Vitrines C'Chartres organisent leur premier marché de l'Art le samedi 22 avril sur la place des Halles. Un événement qui a pour vocation de mettre en valeur le travail des artistes locaux et d'animer la ville en invitant les Chartreains à de belles découvertes. À côté des stands d'artistes (peintres, sculpteurs, photographes et plasticiens), vous pourrez assister tout au long de la journée à diverses prestations artistiques.

Un concert clôturera la journée.

► **Samedi 22 avril de 10 h à 19 h**

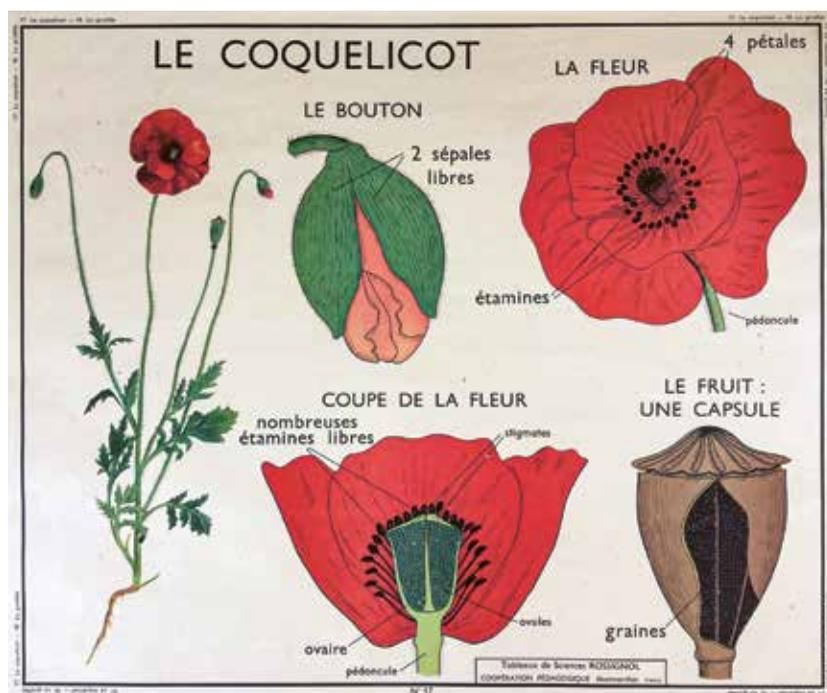
Place des Halles

Gratuit et ouvert à tous



MUSÉE DE L'ÉCOLE

## À la découverte des fleurs



Un panneau mural d'autrefois consacré au coquelicot

**P**endant les vacances de printemps, le musée de l'école de Chartres et d'Eure-et-Loir propose de découvrir les fleurs à la manière des leçons de choses d'autrefois.

**Les lundi 24 et mardi 25 avril de 14 h à 17 h**

Pour les enfants de 7 à 12 ans  
Inscription sur réservation  
au 02 37 32 62 13

Participation aux deux jours  
conseillée

Tarif : 6 € l'après-midi par enfant

► **Musée de l'école de Chartres et d'Eure-et-Loir**

12, place Drouaise

[museedelecolechartres28@orange.fr](mailto:museedelecolechartres28@orange.fr)

[museeecoledchartres.wix.com/museedelecole](http://museeecoledchartres.wix.com/museedelecole)

[museedelecolechartres.wix.com/museedelecole](http://museedelecolechartres.wix.com/museedelecole)

RETOUR EN IMAGES

# 2<sup>E</sup> COURSE DES GARÇONS DE CAFÉ



Le départ, place des Halles



L'embouteillage du tertre Saint-François

**L**e mercredi 22 avril dernier, a eu lieu la 2<sup>e</sup> édition de la course des garçons de café organisée par les Vitrines C'Chartres. Un parcours de 2 kilomètres dans les rues du centre-ville, à accomplir en portant un plateau garni d'un verre, d'une tasse à café et d'une bouteille remplis.



La montée de la rue Saint-Pierre

# 2 500 COUREURS AU RENDEZ-VOUS DES TROIS COURSES DU SEMI-MARATHON



Le départ du semi-marathon, donné rue du Bourgneuf.



Des coureurs du semi-marathon dans la rue du Massacre.

**L**a 25<sup>e</sup> édition du semi-marathon de Chartres a réuni le dimanche 19 mars plus de 2 500 engagés, soit 500 de plus qu'en 2022, malgré une météo maussade qui n'a pas entamé l'esprit festif de la journée.

La course-reine a été remportée par Simon Pimenta chez les hommes et Audrey Provost chez les femmes. Sur le 10 kilomètres de l'ACLAM, Cédric Montigny a créé la surprise chez les hommes tandis que Julie Chuberre-Dodé a conservé son titre. Cette dernière a pu assister au succès de son grand frère, Loïck Chuberre, sur le 5 kilomètres de L'Écho Républicain, remporté dans la catégorie féminine par Manon Roche, licenciée à l'ACLAM.



Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur **Chartres TV**

### FOOTBALL, NATIONAL 2

C'CHARTRES FOOTBALL / ÉVREUX

Samedi 1<sup>er</sup> avril, 18 h

Stade Jacques-Couvret



### BASKET-BALL, NATIONALE 1

C'CHARTRES BASKET MASCULIN / MULHOUSE

Mardi 4 avril, 20 h

Halle Jean-Cochet



### NATATION

CHAMPIONNATS DE FRANCE

JUNIORS

Du 5 au 10 avril

Complexe L'Odysée

### HANDBALL, STARLIGUE

C'CHARTRES MÉTROPOLE HANDBALL / ISTRES

Vendredi 7 avril, 20 h

Halle Jean-Cochet

### BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE

C'CHARTRES BASKET FÉMININ / REIMS

Samedi 8 avril, 20 h

Halle Jean-Cochet



### TENNIS DE TABLE, PRO A

C'CHARTRES TENNIS DE TABLE / THORIGNÉ-FOUILLARD

Mardi 11 avril, 19 h

Complexe Rosskopf



### BASKET-BALL, NATIONALE 1

C'CHARTRES BASKET MASCULIN / ORCHIES

Vendredi 14 avril, 20 h

Halle Jean-Cochet



### FOOTBALL, NATIONAL 2

C'CHARTRES FOOTBALL / GRANVILLE

Samedi 15 avril, 18 h

Stade Jacques-Couvret



### RUNNING

TRAIL IN CHARTRES EN LUMIÈRES

Samedi 15 avril, 21 h 30

Place des Épars

### COURSES HIPPIQUES

RÉUNION PREMIUM

Dimanche 16 avril, 11 h 10

Hippodrome de Chartres

### RUGBY, FÉDÉRALE 1

C'CHARTRES RUGBY / BEAUVAIS

Dimanche 16 avril, 15 h

Stade des Bas-Bourgs



### TENNIS DE TABLE, PRO A

C'CHARTRES TENNIS DE TABLE / HENNEBONT

Dimanche 16 avril, 16 h

Complexe Rosskopf



### HANDBALL, STARLIGUE

C'CHARTRES MÉTROPOLE HANDBALL / CESSON-RENNES

Vendredi 21 avril, 20 h

Halle Jean-Cochet

### VOLLEY-BALL, NATIONALE 2

C'CHARTRES VOLLEY / FLEURY-LES-AUBRAIS

Dimanche 23 avril, 15 h

Halle Jean-Cochet



### FOOTBALL, NATIONAL 2

C'CHARTRES FOOTBALL / RENNES (B)

Samedi 29 avril, 18 h

Stade Jacques-Couvret

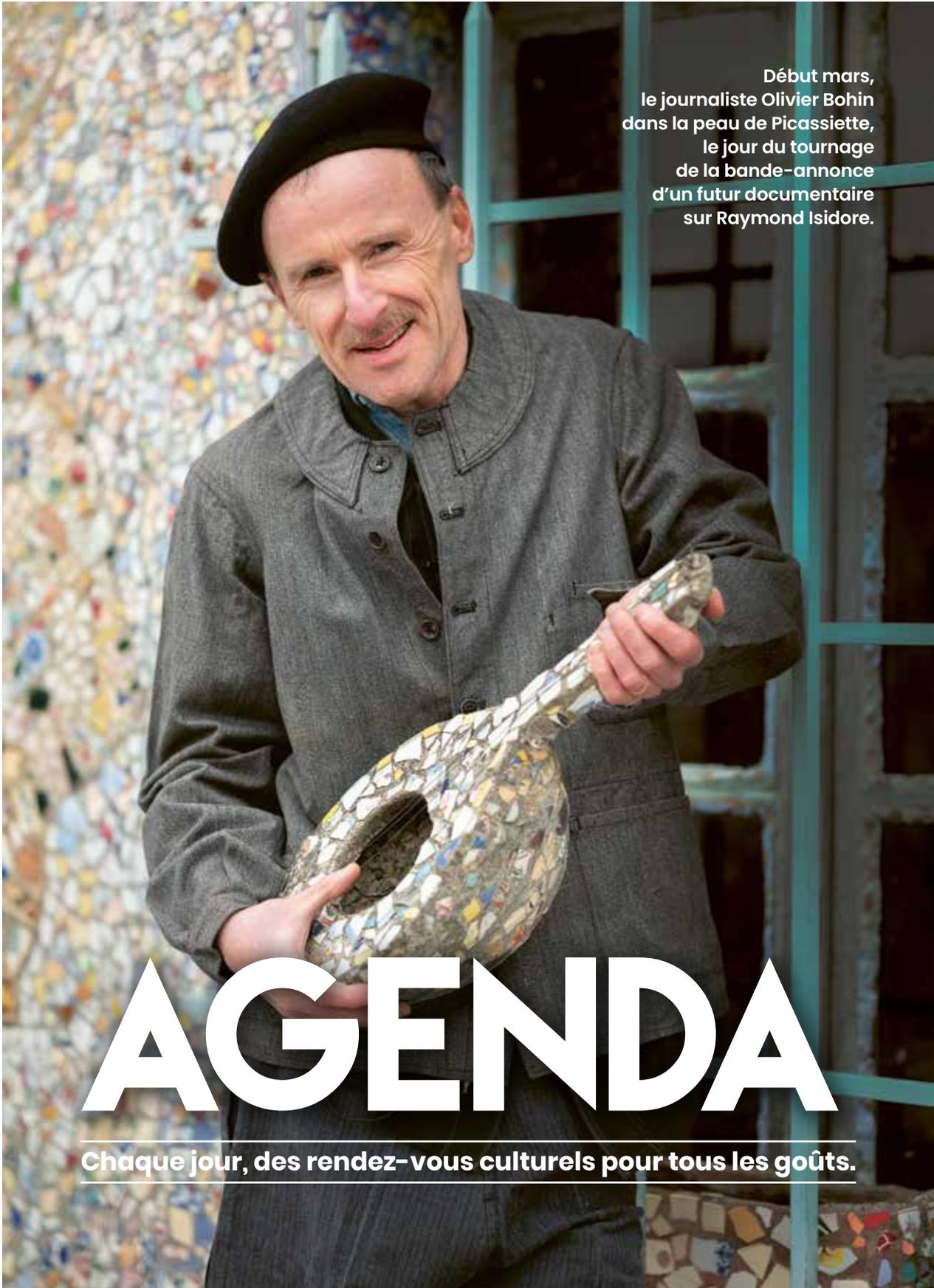


### COURSES HIPPIQUES

RÉUNION PREMIUM

Dimanche 30 avril, 16 h 25

Hippodrome de Chartres

A man with a mustache, wearing a black beret and a grey jacket, is smiling and holding a large, round, mosaic-covered instrument. The background is a wall covered in colorful mosaic tiles. The text is positioned in the upper right corner of the image.

Début mars,  
le journaliste Olivier Bohin  
dans la peau de Picassiette,  
le jour du tournage  
de la bande-annonce  
d'un futur documentaire  
sur Raymond Isidore.

# AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.



Les agents territoriaux s'expriment



Verino (photo : Pascalito)

## EXPOSITIONS

### SALON DES METIERS D'ART

Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 avril  
Collégiale Saint-André

### LE TRIPODE, 10 ANS D'ÉDITION EN 10 ŒUVRES ET PLUS

Du 1<sup>er</sup> avril au 11 mai  
L'Apostrophe  
02 37 23 42 00

### GUY ARNO

Du 1<sup>er</sup> avril au 16 avril de 14 h à 18 h  
Exposition photos  
Salle de l'Association des  
quartiers Saint-Pierre de Chartres  
et Bords de l'Eure  
06 25 48 53 14

### TRÉSORS RÉVÉLÉS. RESTAURATIONS ET ACQUISITIONS RÉCENTES

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 juillet  
Musée des Beaux-Arts  
02 37 90 45 80

### LES AGENTS TERRITORIAUX S'EXPRIMENT

Du 7 au 23 avril  
Collégiale Saint-André

### JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

Jusqu'au 2 avril

### JEANNE-MADELEINE

Jusqu'au 16 avril  
Exposition photos  
Hall de l'Ehpad de l'Hôtel-Dieu

### SUN-HEE LEE

Jusqu'au 21 mai  
Prieuré Saint-Vincent  
Du mercredi au dimanche  
de 14 h à 18 h

### RENÉE MALAVAL

Jusqu'au 18 juin  
Chapelle Saint-Éman  
Du mercredi au dimanche  
de 14 h à 18 h

## ANIMATIONS/VISITES

### FORUM DE L'ALTERNANCE

Vendredi 14 avril de 15 h à 20 h  
02 37 28 29 37

### CHARTRES EN LUMIÈRES

À partir du 15 avril

### MARCHÉ DE L'ART DES VITRINES C'CHARTRES

Samedi 22 avril de 10 h à 19 h  
Place des Halles  
06 40 13 16 01

### FÊTE FORAINE

Du 29 avril au 14 mai  
ChartrExpo

### SAMEDI DES ARCHIVES : LE FONDS ROGER JOLY

Samedi 1<sup>er</sup> avril à 10 h  
Hôtel de Ville et d'Agglomération  
02 37 23 40 41

## SPECTACLES/ THÉÂTRES/CONCERTS

### MOI, DIAN FOSSEY

Samedi 1<sup>er</sup> avril à 20 h 30  
et dimanche 2 avril à 17 h 30  
Théâtre  
Le OFF – salle 1  
02 37 33 02 10

### VERINO

Focus  
Samedi 1<sup>er</sup> avril à 20 h 30  
Humour  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

**ALEX VIZOREK**

Ad Vitam  
Dimanche 2 avril à 17 h  
Humour  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

**ET LE CŒUR FUME ENCORE**

Mardi 4 avril à 20 h 30  
Théâtre  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

**CARTE BLANCHE  
AUX JEUNES TALENTS**

Jeudi 6 avril à 18 h 30  
Salle Doussineau  
02 36 67 30 70

**CARTE BLANCHE  
AUX JEUNES TALENTS**

Samedi 8 avril à 14 h 30  
Musée des Beaux-Arts  
02 36 67 30 70

**MANON LEPOMME**

Jeudi 6, vendredi 7  
et samedi 8 avril à 21 h  
et samedi 8 avril à 17 h  
Humour  
Le OFF – salle 1  
02 37 36 33 06

**FIN DE SERVICE**

Vendredi 7 avril à 16 h 30 et 20 h 30  
et samedi 8 avril à 20 h 30  
Théâtre  
Le OFF  
06 31 65 91 20

**LA COURSE DES GÉANTS**

Vendredi 7 avril à 20 h 30  
Théâtre  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79

**FEMMES COMPOSITRICES  
AU SIÈCLE DE LOUIS XIV**

Jeudi 13 avril à 20 h  
Musée des Beaux-Arts  
02 37 18 26 26

**DRUM BROTHERS  
LES FRÈRES COLLE**

Jeudi 13 avril à 20 h 30  
Humour musical  
Théâtre de Chartres  
02 37 23 42 79



Les Drum Brothers

**MAMIE LUGER**

Du jeudi 13 au samedi 22 avril,  
les jeudis, vendredis et samedis  
à 21 h et les samedis à 17 h  
Théâtre  
Le OFF – salle 2  
02 37 36 33 06

**JOSEPH D'ANVERS**

Samedi 15 avril à 20 h 30  
Chanson pop-rock  
07 64 27 93 47

**CONFÉRENCES / CINÉMA****THÉRÈSE**

Mardi 4 avril à 20 h 30  
Film  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
02 37 28 28 87

**CARAVAGE,  
ENTRE OMBRE ET LUMIÈRE**

Jeudi 6 avril à 18 h  
Conférence  
Musée des Beaux-Arts  
02 37 90 45 90

**LETTRE D'UNE INCONNUE**

Jeudi 13 avril à 20 h 30  
Cinéma Les Enfants du Paradis  
02 37 28 28 87

**LE CHEVALIER À LA ROSE**

Samedi 15 avril à 18 h  
Opéra  
Les Enfants du Paradis  
02 37 88 19 30

**JEUNESSE****MONSIEUR BLANC**

Mercredi 12 avril à 15 h  
Auditorium de l'Apostrophe  
02 37 23 42 00

**LE TRÉSOR DU CAPITAINE LA BUSE**

Mardi 25, mercredi 26  
et jeudi 27 avril  
à 10 h 30 et 14 h 30  
Spectacle interactif  
Le OFF – salle 1  
02 37 36 33 06

**BONJOUR LE MONDE**

Jeudi 27 avril à 15 h 30  
Film d'animation  
Auditorium de l'Apostrophe  
02 37 23 42 00

# Le Loto du patrimoine

## et la fondation Dassault Histoire et Patrimoine au secours des Ateliers Lorin

La Fondation du patrimoine a retenu les Ateliers Lorin parmi les 18 sites emblématiques qui bénéficieront du Loto du patrimoine 2023. Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine, réagit à cette excellente nouvelle.



Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine, Stéphane Bern et Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres.

des ateliers Lorin à hauteur de 180 000 euros, ainsi que l'ensemble des acteurs qui ont permis d'inscrire ceux-ci sur la liste du Loto du patrimoine 2023. Je voudrais à cet égard saluer le travail bénévole des délégués départementaux de la Fondation du Patrimoine et, en particulier, Guy Platini, délégué au niveau de l'Eure-et-Loir, pour son accompagnement sans faille.

**L'accompagnement de la Fondation du Patrimoine et de la Fondation Dassault Histoire et Patrimoine nous permet d'aborder d'une façon plus sereine l'avenir des Ateliers Lorin et surtout d'assurer leur pérennité.**

**En quoi consisteront les travaux de restauration ?**

Je précise d'abord qu'ils ont déjà commencé. Lors du Conseil municipal de février, la Ville a en effet voté une enveloppe budgétaire

**Votre Ville : Que représente cette sélection des ateliers Lorin pour le Loto du patrimoine ?**

**Isabelle Vincent :** C'est pour nous une opportunité unique d'accélérer notre projet de restauration d'un des fleurons du patrimoine chartrain, qui jouit d'une réputation internationale grâce au travail effectué par Élodie Vally et son équipe. Les ateliers Lorin constituent non seulement un ensemble patrimonial exceptionnel mais aussi un lieu de transmission du savoir-faire

des maîtres verriers. Sont réunis là le passé, le présent et l'avenir. Être retenus parmi les 18 sites emblématiques est en outre un événement qui déborde largement du territoire chartrain en faisant rayonner toute la région Centre - Val de Loire. La Ville de Chartres remercie la Fondation du Patrimoine pour son accompagnement sur ce site emblématique. Elle associe aussi à ses remerciements la fondation Dassault Histoire et Patrimoine, qui contribue à la restauration



Les Ateliers Lorin côté jardin.

**MÉCÈNES  
DES ATELIERS  
LORIN**

**FONDATION  
DU  
PATRIMOINE**

**DASSAULT**  
— ⊕ —  
HISTOIRE ET PATRIMOINE

taire de presque 200 000 euros pour la restauration du portail et du mur de clôture côté rue du Massacre. Les travaux se poursuivront dès la rentrée de septembre avec la consolidation de la passerelle d'accès du côté du boulevard du Maréchal-Foch, ceci pour permettre d'entreprendre des travaux sur le site lui-même.

Mais il est certain que l'accompagnement de la Fondation du Patrimoine nous permet d'aborder d'une façon plus sereine l'avenir de ces ateliers et surtout d'assurer leur pérennité. L'accompagnement de Dassault Histoire et patrimoine, selon ses vœux, se focalisera plus précisément sur la tour d'exposition, unique en son genre, l'atelier en lui-même, l'atelier des fours, qui

## Le Loto du patrimoine

Née en 2017, portée par Stéphane Bern via la Mission Patrimoine, et soutenue par le ministère de la Culture, l'opération Loto du patrimoine permet de récolter des fonds destinés à l'entretien et la restauration de monuments du patrimoine français considérés en péril. Les sites sont sélectionnés selon plusieurs critères : leur intérêt patrimonial et culturel, leur état de péril, la maturité du projet, son impact sur le territoire et sa valorisation envisagée.

Avec 645 sites en périls identifiés sur le territoire, la Mission Patrimoine a pour rôle de sélectionner chaque année les sites qui seront restaurés grâce aux sommes récoltées par la Française des Jeux dans le cadre du Loto du patrimoine. Le jeu de grattage de cette sixième édition sera mis en vente en septembre 2023.

abrite encore des fours de 1863, et l'ancien garage, dédié à l'avenir aux nouvelles techniques du travail du verre.

Une fois restauré, le bâtiment en bordure de la rue du Massacre pourrait devenir un espace

muséal, qui permettra d'exposer en roulement l'exceptionnel fonds d'archives des ateliers Lorin, ainsi que des résidences d'artistes ou des stagiaires en formation (création contemporaine).



L'atelier principal.

## Les Ateliers Lorin

Fondée en 1863 par Nicolas Lorin, la Maison Lorin est le plus ancien atelier de vitraux de la région Centre-Val de Loire. Elle poursuit son activité de restauration conservation au service des monuments historiques mais aussi des patrimoines privés et se consacre également à la création de vitraux d'art.

La Ville de Chartres a acheté l'ensemble des bâtiments dans le but de les restaurer et de les ouvrir au public. À sa tête depuis 2019, Élodie Vally, maître verrier, s'est associée à Vincent Pascal pour la soutenir dans le développement de l'entreprise.

## Les archives Lorin

Conservé au service des Archives de la Ville et de Chartres métropole, le fonds d'archives des ateliers Lorin est composé de documents iconographiques (maquettes de vitraux, dessins, photographies...) et de documents écrits (carnets de commandes, notes de chantiers, correspondance, comptabilité...). Cet exceptionnel ensemble est un témoignage unique d'un patrimoine chartrain : l'industrie du vitrail d'art.



Élodie Vally, gérante des ateliers Lorin.

# Programmation d'avril



Frédérique VEYRAC



Elisabeth Jacquet de La Guerre

## CARTE BLANCHE AUX JEUNES TALENTS

**Jeudi 6 avril à 18 h 30**

Salle Doussineau

Avec les élèves des classes à horaires aménagés

Les élèves des classes à horaires aménagés vous proposent une restitution de leur projet pédagogique travaillé avec leurs professeurs du conservatoire et du collège Hélène-Boucher.

► Entrée libre sur réservation  
au 02 36 67 30 70

## CARTE BLANCHE AUX JEUNES TALENTS

**Samedi 8 avril à 14 h 30**

Musée des Beaux-Arts

Avec le chœur préparatoire du conservatoire

Une carte blanche est consacrée pour la première fois au chœur

préparatoire du conservatoire composé des élèves des classes à horaires aménagés à dominante vocale situées à l'école élémentaire Maurice-de-Vlaminck. Ces jeunes artistes vont découvrir l'immense bonheur d'être sur scène pour votre plus grand plaisir.

► Entrée libre sur réservation au  
02 36 67 30 70

## FEMMES COMPOSITRICES AU SIÈCLE DE LOUIS XIV

**Jeudi 13 avril à 20 h**

Musée des Beaux-Arts

Avec Cathia Lardeau (soprano), Frédérique Veyrac (flûte à bec), Priscille Lachat-Sarrete (violin), et Jean-Luc Thellin (clavecin).

En 1661, le roi Louis XIV nomma Jean-Baptiste Lully surintendant de la musique. On connaît moins

le rôle très important de protecteur de nombreuses femmes musiciennes comme La Ménetou et Elisabeth Jacquet de La Guerre, enfants prodiges au clavecin, qui lui furent présentées à Versailles dès leur plus jeune âge. Le Roi Soleil prit également sous son aile la Vénitienne Antonia Bembo, réfugiée à Paris pour échapper à un mari violent. À la même époque, en Italie, Isabella Leonarda, entrée dans un couvent des Ursulines dès l'âge de 16 ans, composait de nombreuses œuvres. Son recueil de douze sonates publié en 1693 est sans doute le plus ancien de ce genre écrit par une femme.

► Tarifs : 10 € et 6 €  
Réservation et information  
[chartres-tourisme.com](http://chartres-tourisme.com)  
02 37 18 26 26

# Les éditions Le Tripode à l'honneur

À l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire des éditions littéraires Le Tripode, l'Apostrophe met en valeur les auteurs et titres qui contribuent à la renommée de cette maison dans le champ de la fiction et de l'imaginaire.

Des textes forts et singuliers ont été salués par différents prix, décernés aussi bien par des critiques professionnels que par des lecteurs.

**Du 1<sup>er</sup> avril au 11 mai**

**LE TRIPODE, 10 ANS D'ÉDITION  
EN 10 ŒUVRES ET PLUS**

*Exposition en partenariat  
avec la librairie l'Esperluète*

Frédéric Martin a fondé sa maison pour éditer ses textes coups de cœur. Du roman à la bande dessinée, du beau-livre à la poésie, le catalogue se distingue par l'originalité graphique de ses couvertures et l'exigence de ses choix littéraires. L'Apostrophe met à l'honneur dix de ses auteurs phares : Goliarda Sapienza, Edgar Hilsenrath, Andrus Kivirähk, Mathieu Belezi, Bérangère Cournut, Marc Graciano, Fabienne Yvert, Robert Alexis, Olivier Mak-Bouchard et Valérie Manteau.

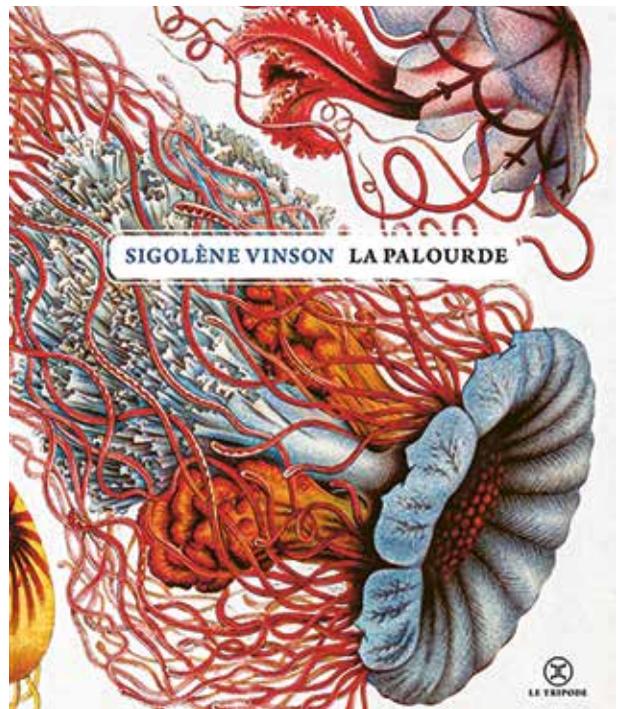
► L'Apostrophe, accueil

**Samedi 29 avril à 15 h 30**

**LECTURES**

**PAR LES BIBLIOTHÉCAIRES**

d'un florilège de textes littéraires de leur choix parus aux éditions Le Tripode. (Durée : 45 mn)



Jeunes et moins jeunes ont rivalisé d'imagination pour tenter de découvrir la fonction de « l'objet mystère » de janvier.

## OBJET MYSTÈRE

En janvier, la médiathèque l'Apostrophe et la Direction de l'archéologie de Chartres métropole ont imaginé une installation permettant de valoriser le fond de l'espace jeunesse de la médiathèque par le biais d'un objet archéologique. Pendant deux mois, le public a été nombreux à tenter de deviner le nom de l'objet et sa fonction en laissant des post-it sur la table d'exposition. Celle-ci terminée, le public a appris qu'il s'agissait d'une fibule en arba-

lète, qui servait à maintenir les vêtements. Cette broche, utilisée entre 350 et 450 après J.-C., était portée au niveau des épaules par les femmes des peuples francs et burgondes. Plusieurs exemplaires ont été découverts lors des fouilles du cimetière de Saint-Barthélemy.

Un autre « objet mystère » sera à découvrir en avril en salle jeunesse de la bibliothèque Louis-Aragon.

# THÉÂTRE DE CHARTRES



© Pascal Almar

## VERINO FOCUS

**Samedi 1<sup>er</sup> avril à 20 h 30**  
Théâtre d'humour

Grande salle  
Avec son troisième spectacle, Focus, le youtubeur Vérino change de calibre en s'attaquant à des sujets globaux, mondiaux et même spatiaux, histoire de faire le point sur ses contradictions et les nôtres.

## ALEX VIZOREK AD VITAM

**Dimanche 2 avril à 17 h**  
Théâtre d'humour

Grande salle  
Après l'art, le comédien et humoriste belge Alex Vizorek a décidé de nous faire rire avec... la mort, s'appuyant sur la philosophie, la biologie, la culture, ou encore l'orgasme, surnommé petite mort, pour nous offrir avant tout un spectacle sur la vie.



© Alejandro Guerraro

## ET LE CŒUR FUME ENCORE

**Mardi 4 avril à 20 h 30**  
Compagnie Nova  
Théâtre

Grande salle  
Mêlant témoignages passés et présents sur cette guerre d'Algérie longtemps refoulée, l'intime à la grande histoire, *Et le cœur fume encore* « dessine un des visages de la nation française dans laquelle nous avons grandi, faite d'exils, de métissages, d'imaginaires et de violences tues. »

## LA COURSE DES GÉANTS

**Vendredi 7 avril à 20 h 30**  
De Mélody Mourey  
Théâtre

Grande salle  
Chicago, 1960. Passionné d'astronomie, le jeune Jack partage sa vie entre ses services à la pizzeria, les nuits en garde à vue pour comportement violent et une mère irresponsable. Quand un professeur en psychologie détecte ses facultés hors-

normes et lui offre une place dans la prestigieuse université, sa vie bascule. La conquête spatiale, évoquée dans une pièce très cinématographique, où 6 comédiens interprètent 30 personnages.

## DRUM BROTHERS

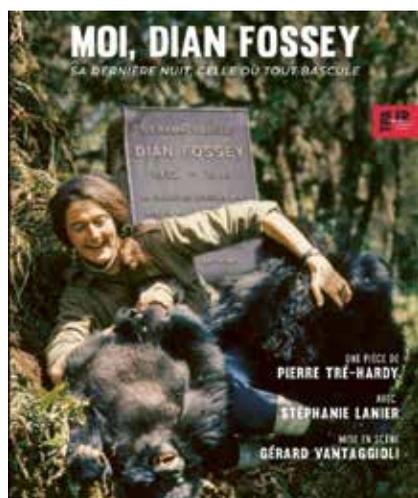
**Jeudi 13 avril à 20 h 30**  
Les Frères Colle  
Humour musical

Grande salle  
Finalistes de la saison 2021 de l'émission La France a un incroyable talent, les trois frères Colle tambourinent depuis leur naissance pour nous offrir une époustouflante performance de jonglerie musicale à l'humour décalé.

### ► Informations

theatredechartres.fr.  
02 37 23 42 79  
billetterie@theatredechartres.fr  
Du mardi au vendredi de 13 h 30 à 18 h 30, le samedi de 10 h à 13 h  
Programmation disponible sur theatredechartres.fr

# TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES



## THÉÂTRE EN PIÈCES

### MOI, DIAN FOSSEY

Théâtre

De Pierre Tré-Hardy

Avec Stéphanie Lanier

**Samedi 1<sup>er</sup> avril à 20 h 30  
et dimanche 2 avril à 17 h**

**LE OFF - SALLE 1**

Éthologue spécialisée dans l'étude du comportement des gorilles, l'Américaine Dian Fossey était partie en Afrique pour travailler un mois... Elle y est restée treize ans. Treize années d'émerveillement et de combat. Pendant toute une nuit, la dernière de son existence, Dian rit avec nous des bouleversements que l'Afrique provoque en elle, des futilités de son ancien monde « civilisé », de l'accueil qu'elle réserve aux touristes perdus dans la brousse, ou de ses jeux infinis avec les gorilles. Une dernière nuit émouvante, drôle et sauvage comme un cri.

Auteur du best-seller *Gorilles*

dans *la brume*, Dian Fossey a été sauvagement assassinée le 27 décembre 1985 dans les montagnes des Virunga, au Rwanda. Son assassin n'a jamais été identifié.

#### ► Réservations

02 37 33 02 10

Tarifs : 15 € et 11 €

[theatre-en-pieces@wanadoo.fr](mailto:theatre-en-pieces@wanadoo.fr)

## COMPAGNIE CAVALCADE

### FIN DE SERVICE

D'Yves Garnier

Théâtre

Compagnie Cavalcade

Avec Sylvia Bruyant et Delry Guyot

**Vendredi 7 avril  
à 16 h 30 et 20 h 30  
et samedi 8 avril à 20 h 30**

**LE OFF - SALLE 1**

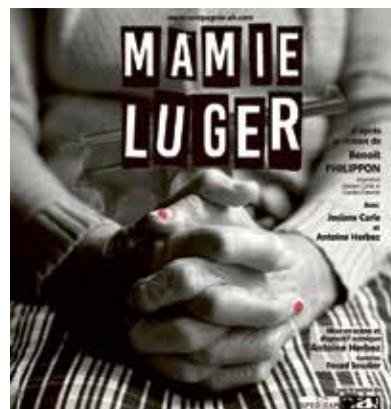
Dans sa villa isolée de bord de mer, Madame, exigeante, impétueuse et capricieuse,

comble l'ennui en humiliant son fidèle domestique Gork, qui ne manque pas de répartie. À travers leurs joutes verbales souvent drôles, parfois odieuses, se dessine l'histoire d'une longue connivence, où règlements de compte et jeux puérils masquent les désillusions. *Un thriller psychologique à huis clos !*

#### ► Réservations

06 31 65 91 20

Tarifs : 18 € et 12 €





## THÉÂTRE DU PORTAIL SUD

### MANON LEPOMME

Je vais beaucoup mieux, merci !  
Humour

**Judi 6, vendredi 7  
et samedi 8 avril à 21 h  
et samedi 8 avril à 17 h**

**LE OFF – SALLE 1**

Valeur sûre de l'humour belge, l'audacieuse et décomplexée Manon Lepomme s'est érigée en championne de l'autodérision en se posant de plus en plus de questions tantôt existentielles, tantôt futiles : Qui sommes-nous ? Pourquoi vieillit-on ? Comment faire pour ne pas ressembler à sa mère ? Le tout en jetant un regard d'une impitoyable lucidité sur l'existence et le temps qui passe.

### MAMIE LUGER

Avec Josiane Carle et Antoine Herbez  
Théâtre

**Du jeudi 13 au samedi 22  
avril, les jeudis, vendredis et  
samedis à 21 h et les samedis  
à 17 h**

**LE OFF – SALLE 2**

Pétulante centenaire, féministe et tueuse en série, Berthe se retrouve en garde à vue face au capitaine de police Ventura,

auquel elle fait le récit de sa vie, où il est question de meurtriers en cavale, de veuve noire et de nazi enterré dans sa cave. Le thème de la violence faite aux femmes, évoqué dans un spectacle à la fois truculent et plein d'émotion.

### LE TRÉSOR DU CAPITAINE LA BUSE

Spectacle jeune public interactif

**Mardi 25, mercredi 26  
et jeudi 27 avril à 10 h 30  
et 14 h 30**

**LE OFF – SALLE 1**

Le capitaine Jack engage un nouvel équipage pour une chasse au trésor. Guidés par le second, Cornélius, les enfants qui le désirent pourront jouer aux pirates en prenant les commandes du navire afin de rejoindre l'île des 3 cocotiers où se trouve le trésor caché du capitaine La Buse.

#### ► Réservations

**02 37 36 33 06**  
[theatreportailsud.com](http://theatreportailsud.com)  
Tarifs : 18 € et 14 €

#### ► Le OFF

10, avenue Jehan-de-Beauce  
Renseignements et réservations :  
[leoff-chartres.fr](mailto:leoff-chartres.fr)  
[contact@leoff-chartres.fr](mailto:contact@leoff-chartres.fr)  
02 37 23 42 53



© Elisa Allenbach

## THÉÂTRE DU SEUIL

### JOSEPH D'ANVERS

**Samedi 15 avril à 20 h 30**

Chanson pop-rock classique

**THÉÂTRE DU SEUIL**

En mêlant intimement chanson française et pop-rock, Joseph d'Anvers, romancier par ailleurs, s'est affirmé en l'espace de dix ans et cinq albums comme l'un des auteurs-compositeurs-interprètes les plus justes de sa génération. Parolier pour Alain Bashung, Françoise Hardy ou Dick Rivers, il multiplie les collaborations (Dominique A, Mario Caldato Jr et Money Mark des Beastie Boys, Darrel Thorpe, producteur de Beck et Radiohead...) et enrichit sa palette musicale de nuances inédites à chaque album.

À l'occasion de la sortie de son nouveau roman, *Un garçon ordinaire* (éditions Rivages), Joseph d'Anvers sera le jeudi 5 avril à 11 h à la librairie L'Espéluète pour une rencontre-dédicace.

#### ► Théâtre du Seuil

**13, rue Saint-Julien  
07 64 27 93 47**

#### Réservations

**[theatreduseuil.com](http://theatreduseuil.com) ou  
[info.theatreduseuil@gmail.com](mailto:info.theatreduseuil@gmail.com)  
ou Fnac, Carrefour...**  
Tarifs : 20 € et 15 €

ANIMATION

# La Ville célèbre les métiers d'art

Dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art, la collégiale Saint-André et l'atelier-boutique Le Galludec marqueterie vous ouvrent leurs portes le samedi 1<sup>er</sup> avril pour mettre en valeur le savoir-faire d'une vingtaine d'artisans d'art.



Le travail de broderie de Corinne Meunier



Des créations d'Arnaud Bourlier

## LES ARTISANS D'ART SUBLIMENT LE QUOTIDIEN

À LA COLLÉGIALE SAINT-ANDRÉ  
Samedi 1<sup>er</sup> avril de 10 h à 19 h

19 artisans d'art de talent exerçant dans des domaines très divers, seront réunis à la collégiale Saint-André, où vous pourrez les voir à l'œuvre et découvrir des objets uniques. Vous y trouverez également les stands de deux centres de formations professionnelles pour adultes. Au programme : expositions, découvertes des métiers, animations pour petits et grands...

### Liste des invités

Lydwine Le Galludec (marqueterie et bijoux)  
Christele Doyen (tapisserie d'ameublement)  
Jean-Marie Burton (mosaïque)  
Pascale Germain (vannerie)  
Corinne Chanonat Haudecoeur (bijoux)

Marie-Laure Pignon (sellerie-maroquinerie)  
Floriane Perrot (restauration de mobilier)  
Caroline Lochon (artiste peintre)  
Pascal Roderigue (coutellerie et taillanderie)  
Blandine Lévine (maître verrier)  
Sébastien Chambenoist (parfumeur)  
Vincent Pascal (maître verrier)  
Géraldine Gontier (émailliste)  
Arnaud Bourlier (menuisier)  
Hélène Jeulin (bijoux)  
Flore Limacher (tourneuse sur bois)  
Nathalie Gaury, directrice de l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp) à Chartres  
Martine Joisneau (peinture sur tissu)

► Collégiale Saint-André  
2, rue Saint-André  
Informations : cma28.fr

## L'EURE DES SAVOIR-FAIRE

Samedi 1<sup>er</sup> avril de 10 h à 19 h

Venez découvrir le savoir-faire d'artistes d'art chartrains à l'atelier-boutique Le Galludec marqueterie. Vous y serez accueillis par Corinne Meunier, experte en marqueterie et broderie de Lunéville, qui exposera tableaux, accessoires de mode, pendentifs, bagues, broches, bibis, sculptures... marquetées ou/et brodées et vous expliquera le travail réalisé sur les créations présentées.

► Atelier-boutique Le Galludec  
Marqueterie

1, rue du Massacre



## *Les 20 ans du salon Art et agents territoriaux*

**D**u vendredi 7 au dimanche 23 avril, à la collégiale Saint-André, une quarantaine d'employés municipaux exposeront peintures, sculptures, poteries, céramiques, photos, dessins et objets de loisirs décoratifs dans le cadre d'un salon rebaptisé pour ses 20 ans « Les Agents territoriaux s'expriment ».

Invitée d'honneur : la sculptrice Yban Vernissage le vendredi 7 avril à partir de 18 h

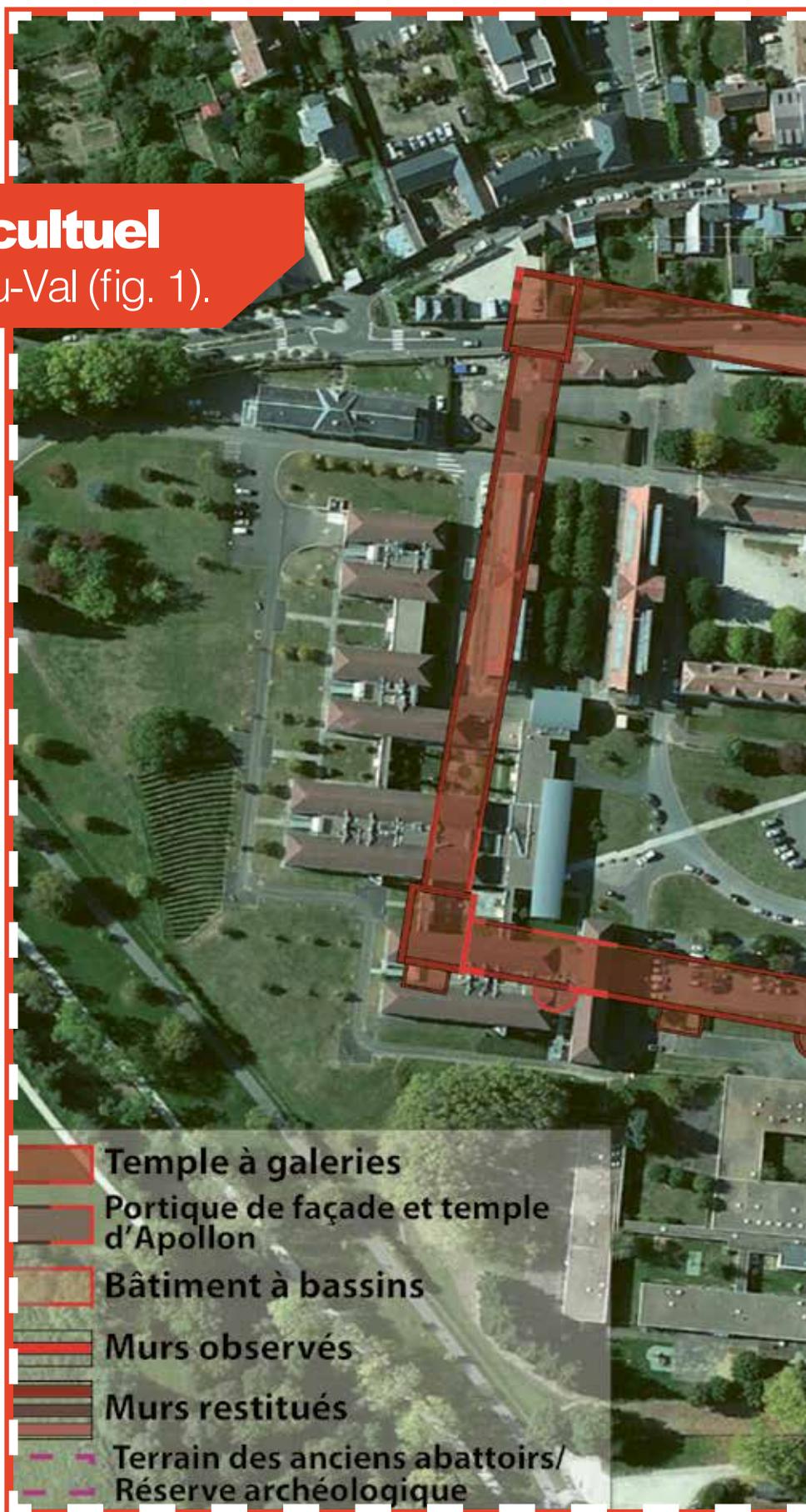
► **Collégiale Saint-André**  
2, rue Saint-André  
Du 7 au 23 avril de 14 h à 18 h

# Vers un pôle archéologique

## 2. L'ensemble culturel de Saint-Martin-au-Val (fig. 1).

Deuxième volet d'une série de cinq articles consacrés à l'histoire du quartier Saint-Brice, aux découvertes archéologiques qui y ont été faites, à son patrimoine et à son futur Pôle archéologique.

**C**et ensemble de bâtiments religieux de plus de 11 ha a connu ses heures les plus fastes à la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère et durant tout le II<sup>e</sup> siècle, avant de périr au milieu III<sup>e</sup> siècle. Il se développe à l'extérieur du grand fossé qui ceinture la ville d'Autricum, là où la vallée s'élargit pour former un vaste amphithéâtre naturel tourné vers l'Eure. Les fouilles, conduites depuis 2006 par la direction de l'Archéologie sur le terrain des anciens abattoirs, complétées par des prospections géophysiques\* et le suivi systématique des travaux effectués dans le quartier, ont permis de mieux appréhender trois édifices dont la monumentalité témoigne du rayonnement de la cité au sein du territoire carnute et de l'empire. Pèlerins et fidèles venaient y déposer des offrandes, participer à des banquets et faire part de leurs vœux aux dieux du Panthéon romain.



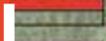
-  **Temple à galeries**
-  **Portique de façade et temple d'Apollon**
-  **Bâtiment à bassins**
-  **Murs observés**
-  **Murs restitués**
-  **Terrain des anciens abattoirs/ Réserve archéologique**



Fig. 1 : Le sanctuaire antique au cœur du quartier Saint-Brice.

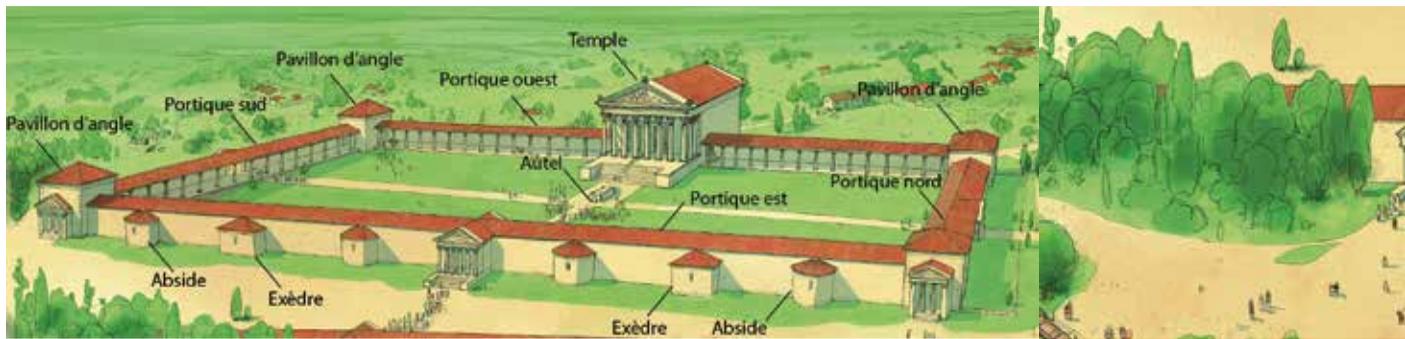


Fig. 2 : Évocation du temple à galeries.

### Le temple à galeries

La construction du bâtiment principal (300 mètres par 200 mètres) débute par la mise en place d'une immense plateforme. Pour ce faire, le coteau est entaillé à l'ouest et rehaussé sur sa moitié orien-

tales. On commence par ériger un grand temple, agrémenté d'imposantes galeries, dont les colonnes, qui atteignent 11 mètres de hauteur, sont reliées par des pavillons à chaque angle (fig. 2). À l'est, la façade principale — par laquelle arrivaient les pèlerins —

est rythmée par une alternance de pièces annexes semi-circulaires et rectangulaires. Au centre du monument, une grande cour accueillait l'autel\*\* sur lequel les sacrifices d'animaux étaient pratiqués. Le temple, que l'on restitue au milieu de la galerie ouest, était réservé à la statue du dieu principal, et seuls les prêtres pouvaient y accéder. En l'état actuel de la recherche, cette divinité n'est pas connue.

### Le portique de façade et l'édifice d'Apollon

Plus à l'est, se déploie une galerie d'au moins 160 mètres de long, entrecoupée par deux bâtiments (fig. 3). Sa vocation est difficile à déterminer, d'autant que seul l'édifice nord a pour l'heure fait l'objet d'une fouille approfondie. De plan carré, ce dernier mesure 25 mètres de côté. Il présente un podium central où était vraisemblablement pratiqué un culte à Apollon Vatumogons (Apollon devin), comme semblent en témoigner deux inscriptions gravées, l'une sur un socle de statue, l'autre sur une plaquette en marbre (fig. 4).

### Le bâtiment à bassins

Un grand bâtiment de 34 mètres par 19 mètres prend place directement en contrebas de l'édifice d'Apollon. Richement orné de fresques et de moulures en marbres provenant de Gaule, d'Italie et de Phrygie (Turquie), il

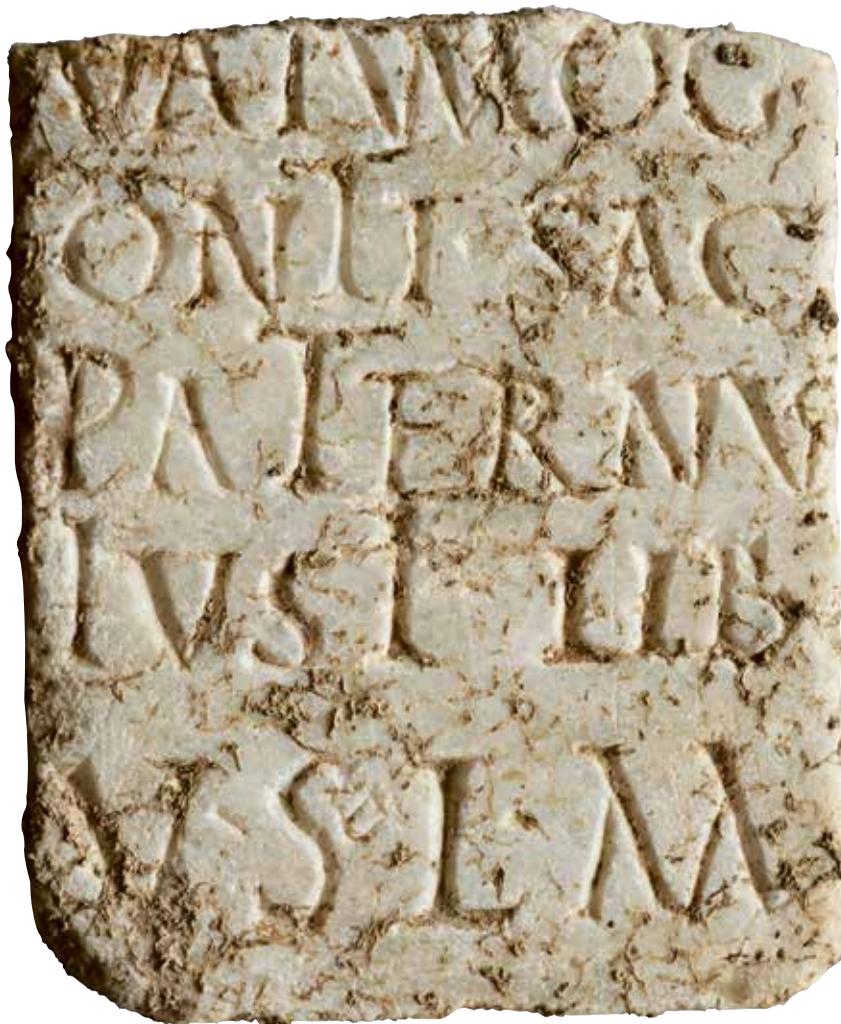


Fig. 4 : Tablette dédiée à Apollon Vatumogons.

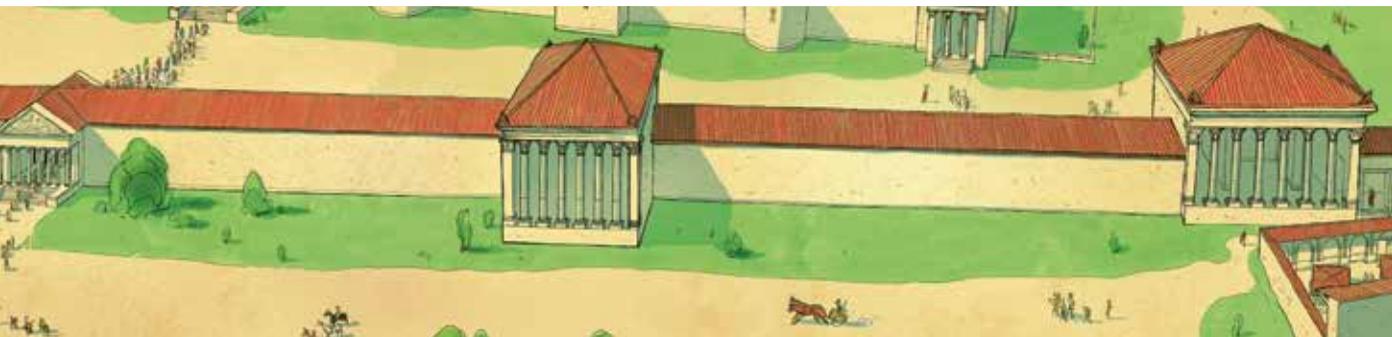


Fig. 3 : Évocation du portique de façade.



Fig. 5 : Vue aérienne d'un des deux bassins d'apparat.

comporte deux splendides bassins d'apparat (fig.5), qui encadrent et mettent en valeur un bassin central plus profond et au décor plus sobre. Ce dernier était probablement dédié aux

ablutions, rituel préliminaire obligatoire avant toute présentation devant les dieux. En plus de ces bassins, ce bâtiment a livré les restes inédits et particulièrement bien préservés d'un plafond à

caissons suspendus en bois (fig. 6). Sculpté et peint, celui-ci témoigne d'une élégance esthétique certaine et d'un savoir-faire extrêmement abouti (fig 7).

Les recherches sur le sanctuaire de Saint-Martin se poursuivent et il est certain que les découvertes à venir apporteront un éclairage nouveau sur la genèse de ce site majeur, ainsi que sur le ou les dieux qui y étaient vénérés.

#### Glossaire

\* Prospection géophysique : détection non invasive des vestiges en sous-sol par des mesures de résistivité électrique ou magnétique.

\*\* Autel : Table en pierre sur laquelle les offrandes aux Dieux sont déposées et les sacrifices pratiqués.



Fig. 6 : Fragment d'un caisson hexagonal du plafond suspendu, découvert dans un des deux bassins d'apparat.



Fig. 7 : Restitution d'un caisson hexagonal.

# Un documentaire sur Picassiette



**L**e samedi 4 mars dernier, la Chartraine Fanny Chrétien, fondatrice de la société de production La Boîte à songes (à qui l'on doit notamment Leno par Hélène Boucher), et le réalisateur eurélien Pawel Lisiak étaient à Chartres pour tourner une bande-annonce de 2-3 minutes, préalable d'un documentaire de 52 minutes sur la vie et l'œuvre de Raymond Isidore, alias Picassiette. C'est un journaliste du bureau de Dreux de L'Écho Républicain, Olivier Bohin, qui a accepté de se glisser dans la peau de ce personnage hors du commun, qui travailla pendant vingt-quatre années à édifier et décorer sa maison avec des petits bouts de verre et des débris de porcelaine et de vaisselle cassée.

« Nous sommes en phase de développement, dit Fanny Chrétien. Nous faisons des repérages et testons certaines choses pour voir si ça fonctionne avant de pouvoir nous engager auprès de partenaires. Il nous reste un long travail de recherche et d'écriture. Nous espérons pouvoir débiter le tournage cette année et le terminer pour 2024. »

## CINÉ CLAP



**Mardi 4 avril  
à 20 h 30**

**Cinéma  
Les Enfants du Paradis**

**THÉRÈSE**  
D'Alain Cavalier  
(France, 1986, 1h34)

Projection en présence  
du réalisateur Alain  
Cavalier

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Thérèse Martin entre au Carmel de Lisieux avec ses trois soeurs. Elle est gaie, ouverte, idéaliste, mais les réalités du couvent, son désir de perfection, les privations et le manque de soins vont bientôt altérer sa santé...

Tarif réduit avec la carte ciné-clap



**Jeudi 13 avril  
à 20 h 30**

**Cinéma  
Les Enfants du Paradis**

**LETTE D'UNE  
INCONNUE**  
De Max Ophüls (États-Unis, 1948, 1h27, vostf)

Vienne, en 1900. Le riche pianiste Stefan Brand, séducteur invétéré,

trouve une lettre d'une expéditrice inconnue un soir en rentrant chez lui. La lecture de la missive l'occupe toute la nuit. Au fur et à mesure, il se découvre un passé sous le regard passionnel d'un être qu'il a ignoré.

*Adapté d'une nouvelle de Stefan Zweig et admirablement interprété par Joan Fontaine et Louis Jourdan, ce chef-d'œuvre mélancolique décrit comme nul autre les tourments de la passion amoureuse dans une Vienne fantasmagique.*

Séance ciné-culte (tarif réduit avec la carte Ciné-Clap)

► **Renseignements**

06 70 03 24 70

[cine-clap.com](http://cine-clap.com)

# La photo de Simone Segouin a fait le tour du monde

Figure de la Résistance eurélienne à l'occupant nazi, Simone Segouin, s'est éteinte le 21 février dernier à l'âge de 97 ans dans l'Ehpad de Courville.



Photo : Archives de la ville de Chartres et de Chartres métropole

**24** août 1944. Chartres en liesse accueille le Général de Gaulle, qui prononce ce jour-là une allocution sur le perron de l'hôtel des Postes. Quelques instants plus tard, une jeune résistante en short, coiffée d'un calot militaire, un brassard FTP au bras gauche, pose fièrement sur les marches de ce même perron en pointant un pistolet-mitrailleur allemand vers l'appareil photo du reporter de guerre américain Jack Belden.

Elle s'appelle Simone Segouin et elle a 18 ans. Fille d'agricul-

teur décoré lors de la Première Guerre mondiale, elle est née le 3 octobre 1925 à Thivars. Mue par un patriotisme inébranlable, insouciant du danger, elle est entrée dans la clandestinité au début de l'année 1944 en ralliant le groupe franc du lieutenant Boursier. Utilisée comme agent de liaison sous l'identité de Nicole Minet, elle a parcouru l'Eure-et-Loir à vélo en transportant armes et messages à l'insu de l'occupant. Le 20 août, elle a même participé à la capture de vingt-quatre soldats allemands terrés dans un vieux moulin. C'est là qu'elle a

récupéré son pistolet-mitrailleur Schmeisser MP40.

Fasciné par la jeune femme, Jack Belden lui consacre un long article dans le prestigieux magazine *Life* du 4 septembre 1944. C'est ainsi que le cliché pris devant l'hôtel des Postes va faire le tour du monde et, bien que Simone n'ait jamais eu l'occasion de tirer le moindre coup de feu, ériger instantanément celle-ci en icône de l'engagement des femmes dans la Résistance.

## Figurine et BD

Une autre photo, prise le 25 août à Paris dans la même tenue et arme main en compagnie de deux membres des FFI, a inspiré en 2021 la figurine de collection en métal « FFI Young Resistance girl », commercialisée par la marque King & Country.

Robert Kangher et Jerry Grandenetti, les créateurs du comic book *Mademoiselle Marie*, avouèrent eux aussi s'être inspirés de la photo de Simone pour créer le personnage de Mademoiselle Marie, belle et intrépide résistante française présente dans quelques numéros de la série de comic books *Star Spangled War Stories*, à la fin des années 1950.

Après-guerre, Simone entreprit des études médicales pour devenir infirmière psychiatrique.

# Année *Jean Moulin*

**Calendrier des cérémonies officielles  
organisées pour commémorer les 80 ans  
de la mort de Jean Moulin.**

**Judi 13 avril à 20 h**

**Salon Marceau**

Conférence - lecture de Franck Ferrand,  
qui lit des extraits de *Premier combat*,  
écrit par Jean Moulin en 1940  
Sur inscription au 02 37 23 40 71.



**Samedi 27 mai à 11 h**

**Monument Jean Moulin**

Journée nationale de la Résistance

**Samedi 17 juin à 15 h**

Conférence de l'académicien Pascal Ory  
Lieu à déterminer

**Dimanche 18 juin à 18 h**

**Monument Jean Moulin  
et stèle Général de Gaulle**

Commémoration du premier acte de résistance  
de Jean Moulin et commémoration de l'appel  
du Général de Gaulle

**Samedi 8 juillet**

**Le OFF**

*Spectacle Jean Moulin de A à Z*  
Par la compagnie Théâtre en Pièces

**Dimanche 16 juillet à 11 h**

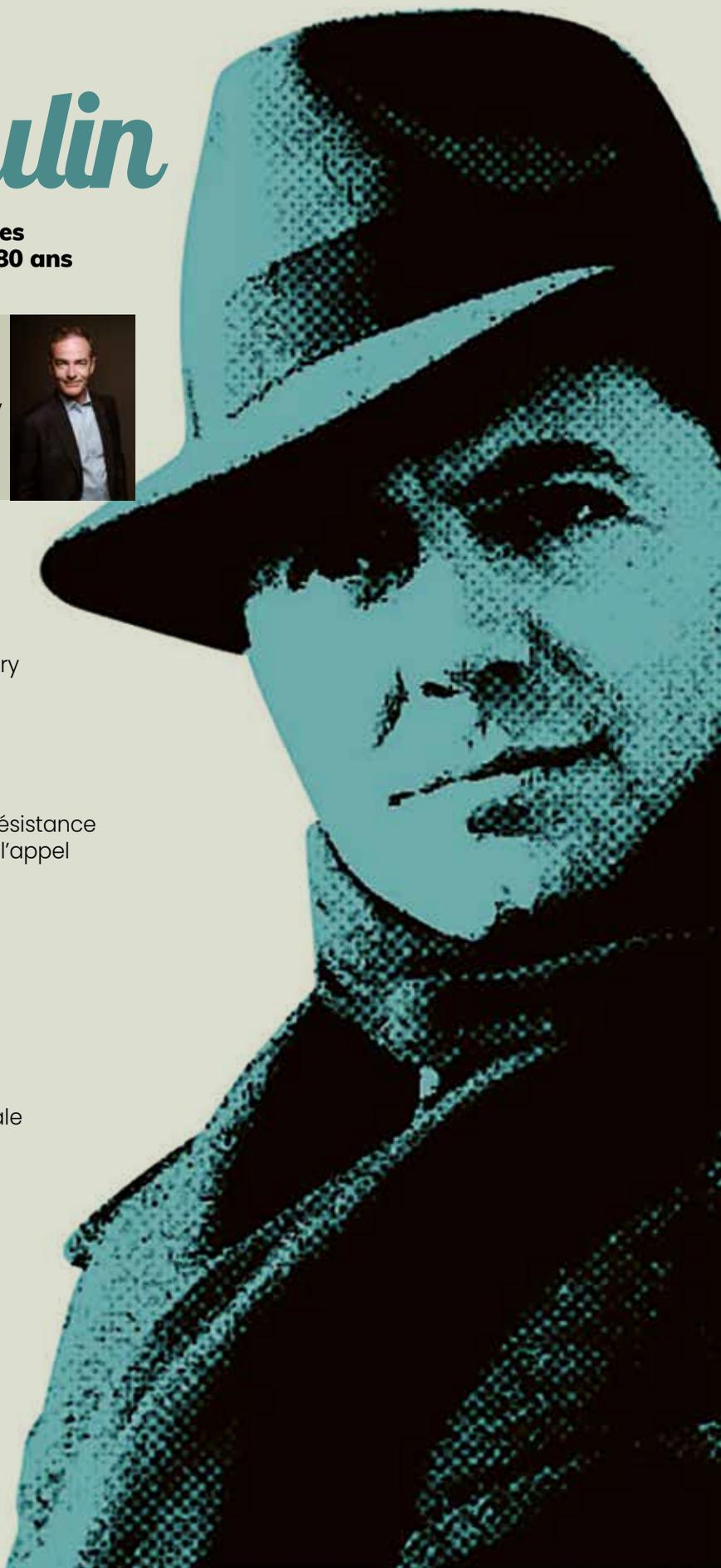
**Monument Jean Moulin**

Commémoration de la journée nationale  
des persécutions racistes commises  
sous l'autorité de fait dite  
« gouvernement français » (1940-1944).

**Décembre**

**Le OFF**

Clôture de l'année Jean Moulin  
par un concert de l'Orchestre  
d'Harmonie de Chartres  
*Jean Moulin. De lui à nous*  
Spectacle d'Emmanuel Ray



# Retour en images



❶ La statue de Marceau pavoisée.

**Le mercredi 1<sup>er</sup> mars**, on a procédé au pavoisement de la statue du général François Séverin Marceau, place des Épars, en hommage au 254<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de celui-ci ❶.

**Samedi 11 mars**, place Châtelet, on célébrait la Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme, en présence notamment d'Élisabeth Fromont, première adjointe, de Guillaume Kasbarian, député d'Eure-et-Loir, et de Yannis Bouzar, directeur de cabinet du préfet ❷. Rappelons que depuis 2020, cette journée nationale rend hommage aux victimes de tous les attentats ayant touché la France depuis les années 1970.

**Le dimanche 19 mars**, butte des Charbonniers, on célébrait la Journée nationale du Sou-



❷ Élisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe et la présidente de l'Ordre national du mérite.



❸ À gauche, Yves Cuzin, conseiller municipal délégué à la Mémoire et à la Citoyenneté, et Élisabeth Fromont.

venir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaire de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, en présence notamment d'Élisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe, d'Yves Cuzin, conseiller municipal délégué à la Mémoire et à la Citoyenneté, et de Yann Gérard, secrétaire général de la préfecture. ❸

## Prochaines cérémonies

- **Judi 13 avril à 20 h**, salon Marceau : lecture par Franck Ferrand d'extraits de *Premier combat*, écrit par Jean Moulin. Sur inscription.

- **Dimanche 30 avril à 11 h** devant le monument Jean Moulin : cérémonie du Souvenir de la déportation.



# Le monde du livre et de l'estampe à Chartres (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)

## I/3. Le premier livre imprimé à Chartres (1482) De la calligraphie à l'imprimerie

*Depuis Mayence, ville où en 1455 Johannes Gutenberg a imprimé la bible en latin de Jérôme avec des caractères mobiles, l'imprimerie se répand en Europe. En France, entre Seine et Loire, après Paris (1470), Angers (1477), Caen (1480), et avant Tours (1485), Rouen (1487), Orléans (1491), Blois (1554), Chartres accueille l'impression d'un premier livre en 1482.*



L'impression au XVI<sup>e</sup> siècle, modèle, casse, presse.

**P**ourtant, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, ecclésiastiques et notables chartains recourent à un maître-écrivain ou « libraire et escrivain en lettres de forme » de la ville pour la production ou la reproduction d'ouvrages. Ainsi, en 1478, Jeanne de Seneville, épouse de Michel Latroyne, procureur au bailliage de

Chartres, confie à Pierre Lorin la réalisation d'un « livre d'Heures avec calendrier français ». Et en 1542, le Chapitre fait calligraphe par le maître-écrivain chartrain Vrain Guillot quatre antiphonaires sur un parchemin livré d'Evreux, enluminé par un graveur de Rouen et relié par un artisan de Paris.

### L'auteur et éditeur Pierre Plumé (Chartres -1494)

#### Un chanoine de la cathédrale

Pierre Plumé, fils de Jehan Plumé dit Le Moine, épicier et échevin à Chartres, a un frère receveur du domaine royal et une sœur mariée à Mathurin Bouffineau,

procureur du roi à Chartres. Son nom figure au registre de la Sorbonne en 1484. On le trouve curé de Saint-Saturnin en 1475 ; de Neuvy de 1476 à 1491 ; prieur-curé de Saint-Germain de Morancez en 1488 ; prêtant hommage pour le fief de Bois-Saint-Martin comme tuteur des enfants de son frère Jean. Au Chapitre, il côtoie parents et proches : Mathurin Plumé, reçu en 1483, son neveu Jean Duhamel reçu en 1485, Jean Plumé, chapelain de Saint-Julien.

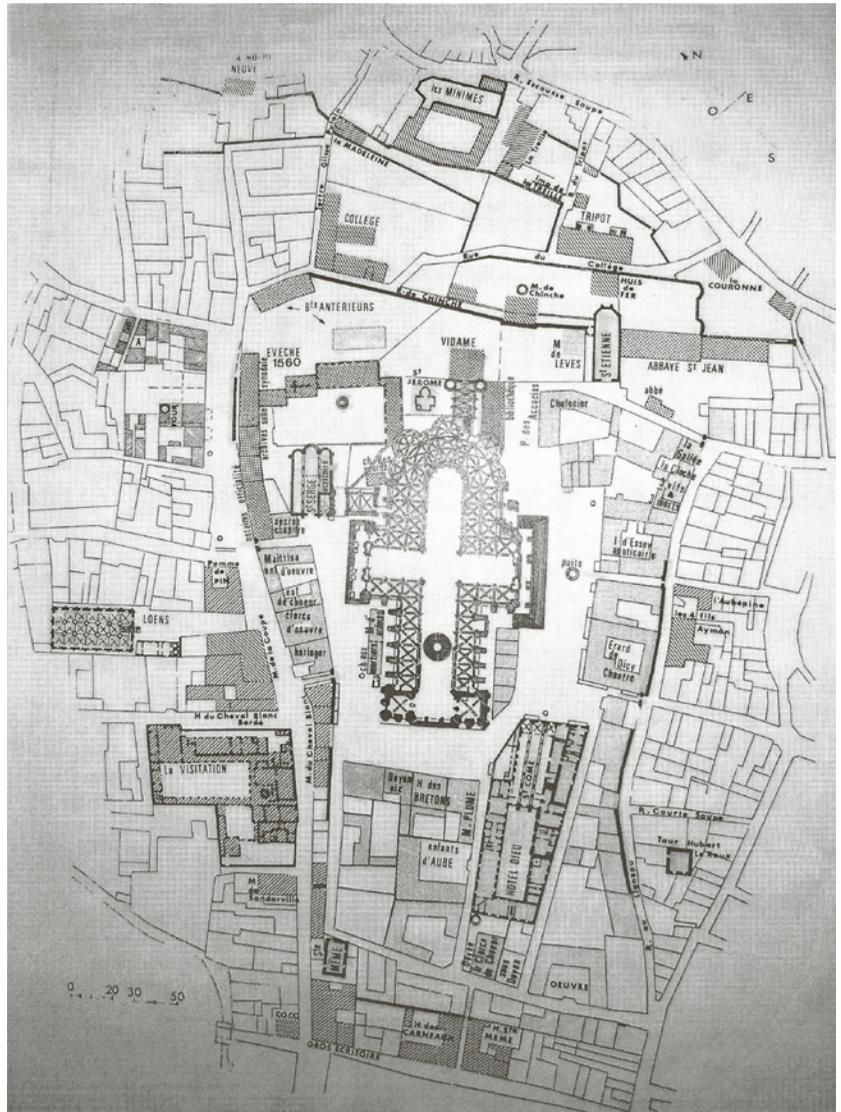
### Un logis au Cloître Notre-Dame

Pierre Plumé habite le cloître canonial dont l'urbanisation s'étendit au sud-ouest de la cathédrale après les incendies de 1124 et de 1134. Il occupe, non pas la maison sise face à la tour sud de la cathédrale, mais celle située à l'angle des rues Percheronne et de l'Hôtel-Dieu (aujourd'hui rue de Bethléem), habitée depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, qu'il reconstruit en 1490 (E). Elle comprend alors quatre ailes autour d'une cour donnant sur la Porte de l'Hôtel-Dieu.

En outre, il acquiert un patrimoine immobilier avec une métairie à Bailleau-le-Pin, une maison « du Vau de la Mote de Cernay » puis une autre rue de la Pie, à Chartres.

### Un auteur-éditeur avisé

En 1482-1483, le chanoine entre dans l'histoire du livre en rédigeant et en finançant l'édition des deux premiers livres imprimés à Chartres. Pour cela, il installe chez lui l'imprimeur parisien Jean Du Pré, avec sa presse et ses typographes. Le 31 juillet 1482, Jean Du Pré lui livre son *Missel à l'usage de Chartres* et en 1483 son *Bréviaire*, destinés aux curés du diocèse. L'édition s'avère rentable car



Cloître Notre-Dame. Maison du chanoine Plumé. (emplacement erroné).

la paroisse d'Ardelu acquiert son *Missel* dès 1482 et en 1491 le curé de Vacheresses-les-Basses traite avec un relieur et un marchand-libraire chartreux pour son *Bréviaire*.

### Un homme soucieux de son salut

En 1484, Pierre Plumé obtient du Chapitre une « exemption de résidence » pour une « œuvre de dévotion » : un pèlerinage à « Saint Jacques de Galice » (ou une pénitence pour un soupçon de faux ?). Parti fin mars, il rentre à Chartres pour l'assemblée capitulaire du 29 mai. Enfin, pour le « salut et remède » de son

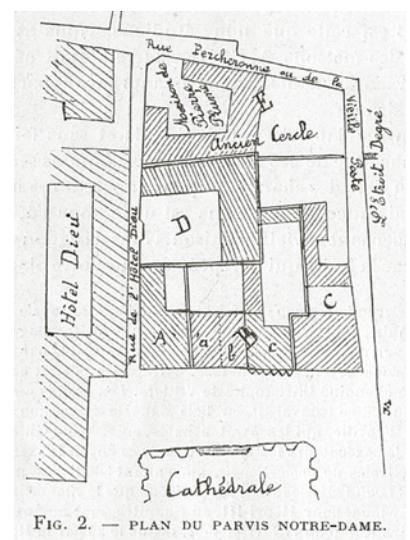


FIG. 2. — PLAN DU PARVIS NOTRE-DAME.

Maison du chanoine Plumé (emplacement exact), M. Jusselin.

âme et de celle « de ses père et mère, frères, seurs, parents, amis et binfaicteurs », il finance une fondation.

## L'imprimeur Jean Du Pré (Paris 14.-1504)

Né Jean Larcher, Jean du Pré, dit Johannes Prato, est imprimeur et libraire juré de l'université de Paris. À ses débuts en 1481, il imprime un missel pour le libraire parisien Antoine Vérard, puis innove avec l'insertion de gravures et une affiche du « Grant Pardon de N.-D. de Paris » en 1482. Aussi est-il appelé dans nombre de diocèses : après Chartres, Tours (1485), Amiens (Abbeville, 1486-1487)... Il forme aussi des imprimeurs de province avec ses presses et ses caractères : à Rouen en 1488 ; à Nantes en 1493 où son frère Étienne réalise le premier livre imprimé dans cette ville. Sa veuve, Claire Dimanche, lui succède jusqu'en 1507 sous l'appellation de « Clara veuve de Jean Du Pré ».

## Premiers livres à date certaine imprimés à Chartres

Le *Missel* est un in-folio de 228 feuillets, le *Bréviaire* un in-quarto de 356 feuillets ; tous deux sont reliés en « veau brun antique doré sur tranches avec fermoirs à attaches ».

Le *Missel*. Identification BnF : « *Missale Carnotense* (Chartres). Rédacteur Pierre Plumé. Imprimeur Jean Du Pré (de Paris). Date 31 juillet 1482. Chartres. Gravures sur bois. Velins, latin 17370, entier ».

Il est imprimé à l'encre noire sur vélin, en caractères gothiques, sur deux colonnes. Deux grandes miniatures de « La crucifixion » précèdent le texte : gravures sur



Atelier d'imprimerie au XVI<sup>e</sup> siècle.

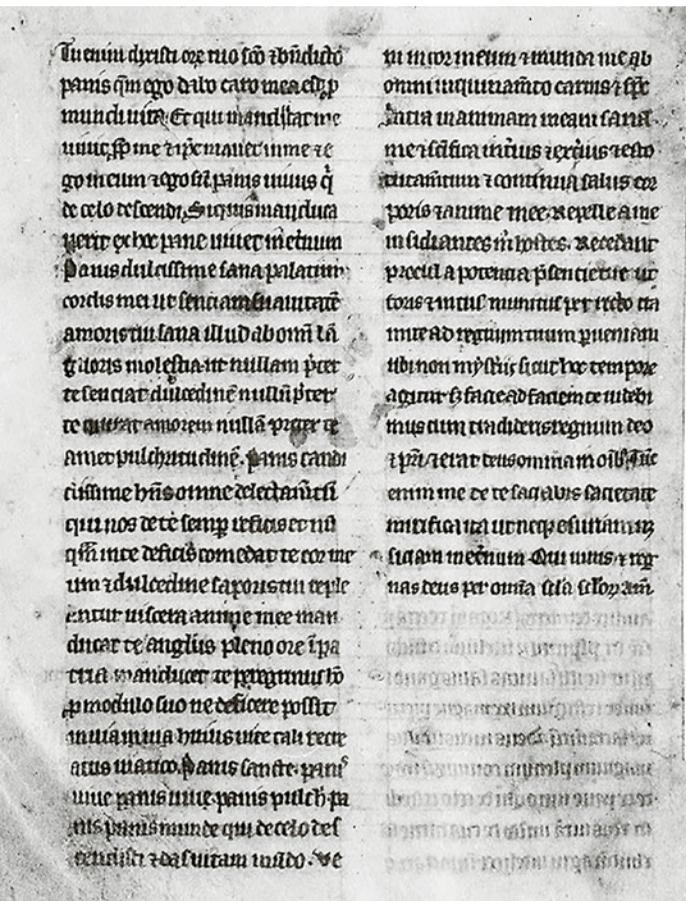
bois enluminées, extraites par Jean du Pré de son *Missel* de Paris imprimé le 22 septembre 1481. L'ouvrage est orné d'initiales peintes à la gouache sur feuille d'or bruni, de lignes soulignées de rouge, de marges décorées de fruits, fleurs et arabesques.

### Itinéraire

Notice BnF. « Au moment de la Révolution, il y avait deux exemplaires de ce livre au Chapitre de

Chartres : l'un d'eux fut attribué (et est resté) à la bibliothèque de la Ville de Chartres ; le second [fut] destiné à la Bibliothèque nationale [...]. »

Le *Missel* figurant dans les fonds de la bibliothèque municipale de Chartres (Grande Réserve, Jusselin 141) disparut dans l'incendie de 1944. Cet exemplaire provenait du chapitre cathédral, qui le reçut du chanoine Charles Bauffineau, lequel l'avait hérité de son grand-oncle Pierre



De tota anna romita Gaudet ad  
**D**us qui batierna die beate op  
 anne natalicio uenembilem  
 nob fecisti conde ppius ut nos  
 qui eam genitrici tue matris cog  
 noscimus et fecimus ipius apd  
 te in cessionib; aduenimus. Qui  
 uisus Galid uilite fontis. Apr in  
 pane X Audi filia.

Alcusa  
 Ve in electa nic  
 a et ponam  
 in chod num me am p. Ban  
 ur ret sperem tu am  
 Alle uya Sequencia  
 Ave matris commu feyr felicit  
 ame iochim confora Singulari stu  
 dio pauperum solatio conferens sub

16  
 fida Anna dui sterlus dem humil  
 p' uirum hpa Qui tur barus inuun  
 erite per eloquium datum ad altana  
 propter idu p' felius iuxta uicem cau  
 lis h' uat ad ouilia. Queni celestis nu  
 ans pulcher ppius blanca pre do  
 qua soluit a miseria. Per exempla  
 ueritum cor fouens i miserum redi  
 cens ad gaudia uerita p' p' xia. Con  
 forauit et monitauit qd manam  
 egrediam gauderet ex te pia. O pa  
 uentes qm gaudentes quam lauda  
 tos quam lentos nos fultu det fida.



Missel de Chartres. Notation musicale.

Plumé. Passé à la Nation comme bien du clergé en 1789, le *Missel* fut mis à la disposition du Département, puis de l'École Centrale d'Eure-et-Loir et passa en 1804 à la Municipalité comme dépôt d'un fonds national.

L'exemplaire de la BnF de Paris semble provenir directement du chanoine. En effet, le 24 décembre 1493 Pierre Plumé donna à l'Œuvre de Notre-Dame « un g messel, escript en parchemin, imprimé, tout neuf, prest et relyé », pour servir après sa mort à une messe quotidienne. Cet exemplaire, qui suivit d'abord le même itinéraire que le précédent, est celui conservé à la BnF, parmi les doubles des ouvrages rares et curieux collectés au XIX<sup>e</sup>

siècle dans les bibliothèques publiques.

Après 1482 et 1483, ce n'est qu'au XVI<sup>e</sup> siècle que l'on retrouve un imprimeur à Chartres, avec le Chartrain Philippe Hotot (Chartres et Orléans) puis avec la dynastie chartraine des Cottereau (Chartres et Paris) et leurs successeurs.

**Juliette Clément,**

Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Sources : fonds SAEL, BnF, G. Feyel, D. Joly, M. Jusselin, B. Randoin.

Cl. : BnF, J. Clément

À suivre : 2/3 : Imprimeurs et libraires-marchands chartrains (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)

Missel de Pierre Plumé, Chartres 1482 (BnF).

# COMPTE RENDU SUCCINCT

## 9 MARS 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DESIGNE Monsieur BAZIN Secrétaire de séance,

Etaient présents : Mme Agnès VENTURA, M. Ladislav VERGNE, Mme Sophie GORET, Mme Lucie M'FADDEL, M. Christophe CAPLAIN, Mme Isabelle VINCENT, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Martine MOKHTAR, Mme Karine DORANGE, M. Fabien STANDAERT, M. Guillaume BONNET, Mme Brigitte COTTEREAU, M. Boris PROVOST, M. Richard LIZUREY, M. Franck MASSELUS, M. Jean-François PLAZE, Mme Isabelle MESNARD, M. Alain CONTREPOIS, M. Patrick AUDAT, M. Jean-Michel BAZIN, Mme Sophie BEUREL, M. Yves CUZIN, Mme Laurence JOLY, M. Jean-François BRIDET, Mme Dominique DUTARTRE, M. Patrick GEROUDET, M. Jean-Pierre GORGES, Mme Elisabeth FROMONT, Mme Geneviève CRESSAN, M. Olivier MAUPU, M. Laurent LHUILLERY, Mme Jacqueline MARRE, Mme Emmanuelle FERRAND, Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN, M. José ROLO.

Etaient représentés : M. Quentin GUILLEMAIN par pouvoir à Mme Brigitte COTTEREAU, M. Daniel GUERET par pouvoir à Mme Emmanuelle FERRAND, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE par pouvoir à M. Guillaume BONNET, Mme Céline DEVENDER par pouvoir à M. Franck MASSELUS

### FINANCES ET PROSPECTIVE

#### 1 Rapport d'Orientations Budgétaires 2023 (ROB) de la Ville de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte du Rapport sur les Orientations Budgétaires de la Ville de Chartres a été produit et qu'un débat a pu être organisé au sein de l'assemblée sur les données de ce document et sur le futur budget 2023 de la ville de Chartres ;

RAPPELLE que le Rapport sur les Orientations Budgétaires détient notamment les informations financières essentielles, les présentations pluriannuelles, l'évolution de la dette et des financements prévisionnels, les données relatives aux ressources humaines.

PRECISE qu'une annexe concernant les indemnités et jetons de présence des représentations des élus Ville dans plusieurs entreprises publiques locales (EPL) pour l'année 2022 est jointe à cette délibération.

PRECISE que le vote du Budget Primitif 2023 de la Ville de Chartres pourra se tenir dans les 2 mois suivant ce débat.

#### 2 Communication du rapport Egalité Hommes/Femmes lié aux Orientations Budgétaires

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

#### 3 Rapport sur l'état de la dette de la ville de Chartres au 1<sup>er</sup> janvier 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte du rapport annuel sur l'état de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour la Ville de Chartres (budget principal et budgets annexes).

Mme Fromont a été désignée pour présider la séance pour les 9 rapports à suivre.

#### 4 Protection fonctionnelle - Maire - Youtube

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions

ACCORDE la protection fonctionnelle à Monsieur Jean-Pierre GORGES dans le cadre du recours pénal en cours.

#### 5 Concession de service public pour la gestion et l'exploitation des lieux de spectacle - déclaration sans suite

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseillère municipale n'ayant pas pris part au vote : Mme VINCENT

DECLARE sans suite la procédure de concession de service public pour l'exploitation et la gestion de lieux de spectacles en quasi-régie avec la SPL C'Chartres Spectacles

#### 6 Accord-cadre pour la réalisation, sur bâti ancien, de diagnostics structure complets

#### et d'études comparatives des coûts de réhabilitation versus démolition-reconstruction- autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

##### Désignation

Réalisation, sur bâti ancien, de diagnostics structure complets et d'études comparatives des coûts de réhabilitation versus démolition-reconstruction

##### Entreprise retenue

SOCOTEC IMMOBILIER DURABLE (mandataire)

1 Place Rivierre Casalis  
45400 FLEURY LES AUBRAIS  
CB ECONOMIE (cotraitant)  
ZA de la Fosse Bouchard  
12 rue de la Coquetterie  
28630 NOGENT-LE-PHAYE

##### Montant

Accord-cadre sans montant minimum et avec un montant maximum de 105 000,00 euros HT par période d'exécution

#### 7 Accord-cadre Vérifications périodiques des installations- lots n°1,2 et 3 - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote  
Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. ROLO

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les accords-cadres suivants :

Vérifications périodiques des installations

Lot n°1 : Vérification des installations électriques

BUREAU VERITAS EXPLOITATION  
1 rue de Micy

45380 LA CHAPELLE SAINT MESMIN  
Sans Montant minimum et avec un montant maximum de 100 000,00 euros HT par période d'exécution

Vérifications périodiques des installations

Lot n° 02 : Vérification portes et portails automatiques  
BUREAU VERITAS EXPLOITATION  
1 rue de Micy

## CONSEIL MUNICIPAL

45380 LA CHAPELLE SAINT MESMIN  
Sans Montant minimum et avec un montant maximum de 20 000,00 euros HT par période d'exécution  
Vérifications périodiques des installations  
Lot n° 03 : Vérification des ascenseurs et des monte charges  
BUREAU VERITAS EXPLOITATION  
1 rue de Micy  
45380 LA CHAPELLE SAINT MESMIN  
Sans Montant minimum et avec un montant maximum de 25 000,00 euros HT par période d'exécution

### **8 Reconduction de plusieurs groupements de commande**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la reconduction des conventions de groupements de commande suivants :

- Prestations de type traiteur et autres prestations de bouches (Groupement n°15 – semi intégré)
- Mobiliers urbains (Groupement n°36 – semi intégré)
- Abonnements aux périodiques (Groupement n°38 – semi intégré)
- Gestion des Fourreaux –Réseaux secs (Groupement n°40 – semi intégré)
- Achats (Groupement n°41 – semi intégré)

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les différents documents sur ces dossiers.

### **9 Groupement de commande n°24 semi-intégré pour la fourniture de tous types de véhicules - avenant 2**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention de groupement de commandes pour la fourniture de tous types de véhicules, ayant pour objet de compléter le champ d'intervention prévu à l'article 1 en ajoutant « la location d'engins avec ou sans chauffeur » ;

AUTORISE la signature dudit avenant par le Maire ou son représentant.

### **10 Convention de groupement de commandes semi-intégré n°11 "travaux entretien et maintenance" - Avenant 3**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant 3 à la convention constitutive du groupement de commande semi-intégré portant

sur les travaux d'entretien et de maintenance ayant pour objet de compléter le champ d'intervention prévu à l'article 1 en ajoutant la maintenance des défibrillateurs (pour les membres du groupement uniquement) ;

AUTORISE la signature dudit avenant par le Maire ou son représentant.

### **11 Adhésion à la convention de mise à disposition de la Centrale d'Achat de l'Informatique Hospitalière**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'adhésion de la Ville de Chartres à la convention de mise à disposition de l'accord-cadre « DISTRIBUTION DE LOGICIELS ET PRESTATIONS DE SERVICES ASSOCIEES » (accord-cadre ELODI) de la Centrale d'Achat de l'Informatique Hospitalière (CAIH), domiciliée 9 rue de Tuilliers, 69003 LYON.

APPROUVE les termes de la convention de mise à disposition de l'accord-cadre ELODI entre la Ville de Chartres et la CAIH.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte y afférent.

Rapport 12 - Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect. Conseillers municipaux siégeant au sein de la SPL Chartres Métropole Evènements devant quitter la séance avant débat et vote : MM. GORGES, LHUILLERY, ROLO, Mmes DORANGE, VINCENT

### **12 Contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de l'Auberge de Jeunesse et du CRJS - Avenant 2**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant 2 au contrat de concession de service public en quasi-régie pour la gestion et l'exploitation de l'auberge de jeunesse et le centre régional jeunesse et sport avec la SPL Chartres métropole Evènements ayant pour objet de modifier la période de versement de la contribution pour sujétions de service public prévue à l'article 26 du contrat, au 1<sup>er</sup> trimestre

de chaque année.

AUTORISE la signature dudit avenant n°2 par le Maire ou son représentant et les actes afférents.

M. LE MAIRE reprend la présidence de la séance.

Rapport 13 - Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect. Conseillers municipaux siégeant au sein de la SPL Chartres Aménagement devant quitter la séance avant débat et vote : MM. MASSELUS, BONNET, STANDAERT, Mmes DORANGE, FROMONT, JEBLI-CHEDEVILLE, DEVENDER

### **13 Convention pour le stationnement - Ville - SPL Chartres aménagement - SNCF - Q PARK**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 25 voix pour , 6 voix contre , 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote  
Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. GORGES

APPROUVE la convention de stationnement entre la Ville de Chartres, la SPL Chartres aménagement, la société Q-PARK Chartres et le groupe SNCF

AUTORISE le paiement par la SPL CHARTRES AMENAGEMENT à la Société Qpark, dans le cadre de la concession d'aménagement Pôle Gare, et selon les conditions du présent contrat, de la somme prévue dans la convention pour 150 places et selon le prix fixé (prix révisable) ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la présente convention et tout document y afférent

### **14 Prise de participation de la SAEDEL - programme de 100 logements à CHAMPHOL ZAC des Antennes**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. GORGES, BONNET

APPROUVE la participation de la SAEDEL dans le programme de co-

## CONSEIL MUNICIPAL

promotion de 100 logements sur la commune de CHAMPHOL et pour la ZAC des Antennes (6 680m<sup>2</sup>) ; un dossier joint a été adressé à la Ville de Chartres le 8 février 2023 ;

ACCEPTE la participation de 30 % à la société AVISAE Promotion (30 x 10 €) et comme les statuts transmis le propose :

AUTORISE Le Maire ou son représentant à signer les pièces liées à ce dossier ;

PRECISE que le Conseil d'Administration de la SAEDEL a statué sur ce dossier lors de sa séance du 8 décembre 2022.

### **15 Prise de participation de la SEM développements immobiliers - SCCV Ilot caserne Foch**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour , 6 voix contre , 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. GORGES, Mmes FROMONT, M'FADDEL

APPROUVE la prise de participation de la SEM Chartres Développements Immobiliers au sein du capital de la SCCV Ilot Caserne Foch, en cours de constitution à hauteur de 15 % par la souscription de 15 parts de 10 € chacune, soit 150 €

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **16 Prises de participation de la SEM Développements immobiliers - SCCV Ilot Saint-Jean**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour , 6 voix contre , 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : M. GORGES, Mmes FROMONT, M'FADDEL

APPROUVE la prise de participation de la SEM Chartres Développements Immobiliers au sein du capital de la SCCV Ilot Saint-Jean, en cours de constitution à hauteur de 30 % par la souscription de 30 parts de 10 € chacune, soit 300 €.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **17 9 rue de la Paix - cession de locaux commerciaux**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour , 1 voix contre , 4 abstentions , 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. GORGES, BRIDET  
APPROUVE la cession des locaux commerciaux de 268 m<sup>2</sup> situés au 9 rue de la Paix à Chartres sur la parcelle cadastrée section DB n°62 à la SARL Cyril AVERT ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer au prix de 98 763.08 € HT.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents à intervenir.

### **18 67 rue du Grand Faubourg - Cession d'un bien immobilier**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité , 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. GORGES, BRIDET, Mme COTTEREAU

APPROUVE la cession de l'appartement de 51 m<sup>2</sup> situé sur la parcelle bâtie cadastrée AV n°313 d'une superficie de 1359 m<sup>2</sup>, située au 67 rue du Grand Faubourg à Chartres, à Monsieur et Madame GARLOT à la condition suspensive d'obtention de prêt, ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, pour un montant de 66 500 € TTC.

ACCEPTE la prise en charge des frais d'honoraires de l'agence immobilière Citya

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents à intervenir.

### **19 Rue Jean Vigo - désaffectation, déclassement et cession d'une parcelle non bâtie**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité , 6 abstentions , 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. GORGES, LIZUREY

APPROUVE la désaffectation et le déclassement de la parcelle non bâtie du domaine public située rue Jean Vigo, conformément au plan ci-joint, en vue de sa cession.

APPROUVE la cession par la Ville de Chartres d'une parcelle non bâtie

située rue Jean Vigo au prix de 56€/m<sup>2</sup> au profit de Monsieur et Madame BRUN ainsi que Monsieur et Madame LEMERCIER ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents à intervenir.

### **20 Déplacement d'une élue municipale au 23<sup>e</sup> Congrès de la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette à Rennes**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité , 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote  
Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. GORGES

AUTORISE le déplacement de Maria JEBLI-CHEDEVILLE au 23<sup>e</sup> congrès de la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (FUB) du 9 au 10 mars inclus au Centre des Congrès de Rennes Métropole.

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par l'élue à l'occasion de ce déplacement plafonné à 450 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

### **21 Modification du tableau des emplois**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité , 6 abstentions , 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. GORGES, CAPLAIN, CUZIN, Mme MESNARD

APPROUVE la modification du tableau des emplois, tenant compte de :

- La création d'un emploi d'Instructeur(trice) « permis de louer », à temps complet, relevant de tous les grades du cadre d'emplois des rédacteurs, des techniciens territoriaux (catégorie B) ou des Attachés (catégorie A), à la Direction de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat ;

- La création d'un emploi de Responsable du pôle Chartres en Lumières, à temps complet, relevant de tous les grades du cadre d'emplois des Attachés territoriaux (catégorie A), à la Direction Rayonnement et Dynamisme du Territoire ;

- La suppression d'un emploi de Directeur Événementiel et Chartres en Lumières, à temps complet,

## CONSEIL MUNICIPAL

relevant de tous les grades du cadre d'emplois des Attachés territoriaux (catégorie A), suite à l'avis du Comité Social Territorial du 25 janvier 2023 ;

- La suppression d'un emploi de Directeur Technique et Artistique Chartres en Lumières, à temps complet relevant de tous les grades du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux (catégorie A), suite à l'avis du Comité Social Territorial du 25 janvier 2023 ;

- La suppression d'un emploi de Responsable de site MPT, à temps complet, relevant de tous les grades du cadre d'emplois des Animateurs territoriaux (catégorie B), suite à l'avis du Comité Social Territorial du 25 janvier 2023 ;

- La suppression d'un emploi d'Éducateur sportif, à temps complet, relevant de tous les grades du cadre d'emplois des éducateurs sportifs territoriaux (catégorie B), suite à l'avis du Comité Social Territorial du 25 janvier 2023.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires au recrutement pour ce poste et, en cas de recherche infructueuse de candidat(e) fonctionnaire, proposer un engagement par voie contractuelle en application de l'article L 332-8 du Code général de la fonction publique.

ACCEPTE en cas de recrutement d'un(e) agent(e) non titulaire, le principe d'une rémunération fixée par référence au grade du cadre d'emplois visé dans l'exposé, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à l'expérience et à la technicité détenue, et complétée du régime indemnitaire afférent au grade de recrutement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspondant ou tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent(e) recruté(e).

INDIQUE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la ville de Chartres.

### SERVICES À LA POPULATION

#### **22 Associations - Subventions 2023 affectées à un événement**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote  
Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. GORGES

ATTRIBUE les subventions, telles que détaillées ci-dessus et en annexe, aux associations, organisatrices d'un événement en 2023, pour un montant global de 43 000 €. Le versement interviendra à compter de la notification.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

#### **23 Association "Commune Libre du Village de Saint Brice" - Avenant n°1 à la convention d'objectifs 2022/2024 - Subvention 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote  
Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. GORGES

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention d'objectifs entre l'Association « *Commune Libre du Village de Saint Brice* » et la Ville de Chartres.

FIXE le montant de la subvention, au titre de l'exercice 2023, à 50 000 €.

PRECISE que la Ville apportera à l'association « *Commune Libre du Village de Saint Brice* » son soutien logistique dans la limite de ses contraintes et de ses disponibilités en 2023. Cette aide indirecte sera valorisée dans les comptes de l'association.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs avec l'Association « *Commune Libre du Village de Saint Brice* » et tout document y afférent.

#### **24 Attribution de subventions aux coopératives scolaires Année 2023**

M. CAPLAIN en tant que mandataire d'une coopérative scolaire a quitté la séance avant débat et vote

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. GORGES

APPROUVE une subvention complémentaire aux coopératives scolaires au titre de l'année 2023 pour un montant total de 2 306,90 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

#### **25 Prise en charge des dépenses de fonctionnement pour les établissements privés sous contrat d'association Année 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir

délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. GORGES

APPROUVE la participation financière de la Ville d'un montant de 365 471,20 € pour les élèves chartrais inscrits dans les établissements privés en contrat d'association pour l'année 2023 selon le coût de fonctionnement des écoles publiques de l'année précédente à savoir :

- 830,03 € par élève de maternelle domicilié à Chartres

- 376,53 € par élève d'élémentaire domicilié à Chartres

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

### AMÉNAGEMENT ET GRANDS PROJETS

#### **26 Convention de location de fourreaux de télécommunications - Société Q-PARK CHARTRES**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote  
Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote : M. GORGES

APPROUVE la convention de location des fourreaux de télécommunications avec la société Q-PARK pour une durée de 30 ans à compter du 16 janvier 2023, avec un tarif de location, identique pour l'ensemble des opérateurs, fixé à 1,11 € HT par fourreau et par ml pour l'année 2023 ;

AUTORISE le maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document y afférent.

#### **27 Dénomination de voie - Prolongation de la rue de Fresnay**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote : MM. GORGES, GUILLEMAIN

DECIDE de dénommer la RD 339 « *Rue de Fresnay* » depuis la rue du Commandant Léon Chesne jusqu'à la nouvelle entrée d'agglomération conformément au plan joint en annexe de la présente délibération.

Le Maire,  
Jean Pierre GORGES

**TRIBUNE CHARTRES ÉCOLOGIE**

**BUDGET, DETTE : LE MONDE BOUGE,  
MAIS L'ÉQUIPE MUNICIPALE  
VIT DANS SA BULLE**

La crise énergétique touche chacun d'entre nous.  
La crise climatique se traduit actuellement par un niveau des nappes phréatiques particulièrement bas.  
Les emprunts deviennent plus chers, inaccessibles pour beaucoup.  
Pour autant, rien ne change dans les orientations budgétaires de la ville...

La dette continue de croître : 125 millions de dettes en 2022, le double d'il y a dix ans et 4 à 5 fois plus que la moyenne des villes de même strate. Mais « on maîtrise »... M. Masselus le dit, mais sommes-nous obligés de le croire ?

La priorité aux gros projets demeure : le Pôle administratif pèse encore 1,9 millions sur le budget 2023 mais déjà se profile « le projet cathédrale » avec 17,8 millions d'euros uniquement pour les abords et « l'espace culturel » « en partie souterrain » « dont les études se poursuivent », avec la perspective d'une nouvelle SEM (Société d'économie mixte) pour porter ce serpent de mer.

Comme si la cathédrale ne se suffisait pas à elle-même.

Les budgets initiaux de ces grands projets sont toujours largement dépassés et le seront d'autant plus avec les hausses conséquentes des prix des matériaux. Alors, on compense en réduisant ou décalant les investissements du quotidien pour l'entretien et la rénovation thermique du patrimoine, des écoles ou des équipements sportifs et culturels de proximité...

Le maître mot : « l'attractivité » de la ville. Recherchée depuis 20 ans à travers les grands équipements... et pourtant, la démographie stagne, Chartres a même perdu 5 % de sa population en 20 ans et les écoles primaires de la ville, 10 % de leur effectif en 10 ans. Cela agace tellement le maire qu'il en conteste les chiffres de l'INSEE et voudrait organiser son propre recensement...

Peut-être aussi que les prix élevés des logements qui se construisent renvoient une partie des Chartreains en dehors de la ville ?

Face aux difficultés rencontrées par certaines familles devant l'augmentation des coûts de l'alimentation et de l'énergie, pas le moindre petit coup de pouce aux associations caritatives ou au Centre communal d'action sociale, ni pour les aides de secours, ni pour les moyens humains.

Comme M. Macron imposant sa réforme des retraites parce que c'était dans son programme, M. Gorges prétend réaliser le programme pour lequel il a été élu, sans voir et encore moins prendre en compte les bouleversements du monde.

**Les élus de Chartres Écologie**  
**Quentin GUILLEMAIN, Brigitte COTTEREAU,**  
**Jean-François BRIDET, Olivier MAUPU**  
[chartresecologie.fr](http://chartresecologie.fr)  
[contact@chartresecologie.fr](mailto:contact@chartresecologie.fr)  
[facebook/chartresecologie](https://www.facebook.com/chartresecologie)

**TRIBUNE CHARTRES À GAUCHE**

**L'EAU DU ROBINET,  
ÇA NE COULE PAS DE SOURCE**

**La qualité**  
 En France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus et les mieux contrôlés. A quantité égale, elle est 100 fois moins chère que l'eau en bouteille, dont l'empreinte écologique est extrêmement élevée (plastiques...). A Chartres, la qualité de l'eau reste dans les normes, d'après l'Agence régionale de santé. Avec quelques bémols cependant. Par exemple, en août et septembre 2022, l'agence déconseillait aux femmes enceintes de boire l'eau du robinet et de s'en servir pour préparer les biberons. Les habitants des quartiers concernés n'ont pas été informés de cet avis. Seul l'affichage - obligatoire - en mairie le signalait ! Il n'est pas normal qu'une telle information ne soit pas diffusée à la population, la mairie ne manque pas de canaux de communication !

**Le prix**  
 Chartres est devenue chère en matière de prix de l'eau potable et de l'assainissement. En 2010, pour les habitants, le prix du m<sup>3</sup> d'eau était de 2,04 euros, il était en 2021 de 2,8 euros et il augmente en 2023 d'environ 10 % par rapport à 2022.

Certes les investissements et les traitements sont coûteux, d'autant plus que la qualité des eaux de captage est parfois médiocre. Mais c'est un service de première nécessité. Le droit à l'eau et à l'assainissement est reconnu comme un droit fondamental, « essentiel à la pleine jouissance de la vie et à l'exercice de tous les droits de l'homme ». Rappelons que dans le monde plus de deux milliards de personnes en manquent

**La gestion**  
 Depuis 2019, les collectivités territoriales et leurs services sont autorisés à « mettre en œuvre des mesures sociales visant à rendre effectif le droit d'accéder à l'eau potable et à l'assainissement dans des conditions économiquement acceptables par tous. »

Chartres a organisé la gestion, production et distribution de l'eau sous la forme d'une société d'économie mixte, où les intérêts privés côtoient les besoins publics, puisqu'un contrat a été signé avec le groupe Aqualter jusqu'en 2025. Outre qu'une gestion publique coûte environ 25 % moins cher qu'une gestion privée ou semi-privée, en matière de biens fondamentaux, il nous paraît déraisonnable de laisser les exigences de rentabilité et de bénéfices d'une entreprise privée (marges commerciales, publicité, marketing, rémunération des actionnaires...) prendre le pas sur la nécessité publique de porter attention aux plus modestes.

Tout petits exemples : où sont les fontaines publiques, pour que les sans-abris - et les touristes ! - puissent boire convenablement ? Comment équilibrer l'accès à l'eau, entre celui qui possède une piscine et celui qui ne peut pas payer ses factures ? Ce n'est pas la préoccupation de la majorité municipale, qui n'arrête pas de vanter les bienfaits de la gestion privée des biens publics.

Pourtant il y a beaucoup de solutions pour davantage d'égalité, comme la gratuité des premiers m<sup>3</sup>, approuvée selon un sondage national par une majorité de la population.

Il faut de l'eau pour faire un monde. Mais il faudra un autre monde pour rendre l'eau plus sociale, plus écologique et plus démocratique.

**Jacqueline MARRE** [jacqueline.marre@ville-chartres.fr](mailto:jacqueline.marre@ville-chartres.fr)  
**Boris PROVOST** [boris.provost@ville-chartres.fr](mailto:boris.provost@ville-chartres.fr)

**TRIBUNE AVEC VOUS OSONS CHARTRES AUTREMENT**

**POUR UN PRINTEMPS PLUS HEUREUX**

Lors du Conseil municipal de mars, nous avons étudié le rapport d'orientation budgétaire de la ville qui prévoit la poursuite des engagements réalisés en début de mandat. A noter plus particulièrement que l'année 2023 sera impactée par la hausse du taux d'intérêt, le coût de l'énergie et l'inflation.

Tout cela impose à la municipalité de réduire des postes de dépenses afin de maintenir une capacité de désendettement stabilisée. Nous veillerons à ce que ces réductions de dépenses restent justes et proportionnées pour les Chartreains et les Chartrains, et dans la continuité de nos engagements de campagne sans hausse de fiscalité pour les habitants de la cité.

Ce conseil a également été l'occasion d'échanger autour de projets immobiliers sur Chartres. Ils vont permettre de redynamiser d'anciens bâtiments publics tout en permettant la mixité sociale. C'est pourquoi, nous avons souhaité apporter notre soutien, en votant pour les projets du Faubourg Saint-Jean et de l'ancienne caserne des pompiers boulevard Foch.

Nous avons également souhaité apporter notre soutien sur les subventions versées à des événements qui permettent d'animer la vie de la cité. Que ceux-ci soient culturels ou sportifs, nous soutenons toutes les initiatives qui aident au rayonnement de la ville de Chartres.

N'en déplaise aux représentants de la NUPES, l'attractivité d'un territoire permet son développement économique et la bonne dynamique économique de la ville la rend attractive. C'est pourquoi dans la continuité de nos idées nous avons voté pour la participation de la ville dans une société de gestion au Soutien aux Entreprises innovantes régionales.

Autre point de clarification concernant notre position au sein du Conseil municipal.

Pour nous, être dans la minorité ce n'est pas remettre en cause la quasi-totalité des délibérations. Rechercher l'affrontement et les faux pas pour créer le buzz... ce n'est pas pour nous !

Lorsqu'on n'intervient pas en Conseil municipal, c'est aussi parfois que les relations apaisées avec la majorité nous permettent le dialogue et les explications.

C'est comme cela que nous pensons être les plus utiles dans notre rôle de conseillers municipaux, en gardant à l'esprit ce qui a fédéré notre groupe.

L'agitation dévastatrice de l'Assemblée nationale au bénéfice d'idéologies extrémistes ne fera jamais avancer la qualité de vie des français.

Nous nous positionnerons comme cela a toujours été le cas depuis notre candidature dans la dynamique de croissance et non de décroissance.

Nous ne voulons pas de ce schéma pour notre ville.

Nous vous souhaitons un bon début de printemps !

**M. Fabien STANDAERT: [fabien.standaert@ville-chartres.fr](mailto:fabien.standaert@ville-chartres.fr)**

**Mme Sophie AMMEUX- TUDRYN [sophie.ammeux.tudryn@ville-chartres.fr](mailto:sophie.ammeux.tudryn@ville-chartres.fr)**

**M. Christophe CAPLAIN [christophe.caplain@ville-chartres.fr](mailto:christophe.caplain@ville-chartres.fr)**

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux:

[@osonschartresautrement](https://twitter.com/osonschartresautrement)

**TRIBUNE DE LA MAJORITÉ**

**DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES :  
DES VERTS SANS BOUSOLE**

Avant le vote du Budget, le Débat d'orientations budgétaires est le moment-clé de la vie d'une collectivité. On connaît depuis longtemps les piliers de notre vision du présent et de l'avenir de Chartres : investissements élevés, fiscalité stable, dette maîtrisée. On peut ne pas être d'accord. Mais il convient alors de lui en opposer une autre, si possible cohérente à moyen et long terme. La représentante de la France insoumise a d'ailleurs clairement énoncé son opposition globale à notre action municipale continue. On s'en réjouira.

Sans surprise, les idéologues empruntés du groupe Europe-Ecologie-Les Verts (EELV) ont brillé au contraire par leurs contradictions, qui plus est revendiquées. Ils ont stigmatisé le retard de certains projets. Alors, heureux ? Pas du tout !

Ils nous reprochent depuis des années de trop construire, mais ajoutent sans sourciller que la Ville de Chartres perd des habitants.

Ils nous accusent d'artificialiser toujours davantage les sols. Or à Beaulieu les parkings à l'air libre ont disparu au profit de parkings en sous-sol et la réurbanisation de la Madeleine suivra la même logique. Au bénéfice des espaces verts.

Ils nous reprochent de ne pas consacrer assez d'argent à l'isolation des logements sociaux. Or sur les 6 000 que comptait la ville en 2001, 2 000 ont été déconstruits pour être reconstruits aux normes les plus récentes.

Il y a aujourd'hui 11 000 arbres dans Chartres, plantés sur 320 hectares d'une commune qui en compte 1 600. Qui dit mieux ? On en comptait seulement 8 000 en 2001 et nous allons en planter 1 000 de plus. Mais l'ombre épaisse de trois marronniers continue d'obscurcir leur vision.

À leurs yeux, nos bâtiments publics seraient démesurés (ils bégaient cela depuis 20 ans) et accroîtraient surtout nos déficits de fonctionnement. Comme si des services publics, une médiathèque, un conservatoire ou même un parc aquatique pouvaient dégager des excédents. Si d'ailleurs tel était le cas, nos « pères la morale » nous accuseraient de faire de l'argent sur le dos des Chartrains. Le maire a eu beau leur expliquer comment on crée de la richesse : 20 ans ont déjà passé depuis la construction du grand parking des boulevards et sa mise en délégation de service public auprès d'un constructeur-exploitant privé, pour une durée de 32 ans. Outre que celui-ci verse chaque année 350 000 euros à la Ville, dans 12 ans la Ville de Chartres retrouvera la pleine propriété de cet outil magnifique.

L'Odyssée, dénoncée comme trop grande en 2007, connaît un tel succès qu'elle a dû être agrandie. La médiathèque fait le plein d'usagers à titre quasiment gratuit et le conservatoire compte 800 élèves. La dette de la ville sert uniquement à financer des investissements quand nos prédécesseurs l'utilisaient pour payer le traitement des fonctionnaires.

Tous nos partenaires financiers font confiance à notre gestion (des banquiers philanthropes, ce serait une première !) et récemment la Chambre régionale des comptes a dû en convenir. Cependant un élu Vert qui a lu un texte écrit s'est cru le droit de nous accuser de « cavalerie ». Pour ceux qui ne le sauraient pas, il s'agit d'un délit grave qui s'apparente à l'escroquerie... L'injure en gros sabots ! Ces gens-là sont pourtant les premiers à exiger le respect.

Jamais dans ce débat les Verts n'ont mis en avant un projet alternatif.

**Les élus de la majorité municipale**

LA BONNE ADRESSE:

# Rue de la Brasserie

Vous avez bien lu : rue de la Brasserie, à Chartres ??

Non, n'allez pas taper ce nom sur votre téléphone portable, ni lancer Google map, et encore moins consulter « La tournée des rues de Chartres », le bulletin n° 100 du Cercle philatélique... C'est inutile ! Mais lisez plutôt la suite...

**E**t pourtant Mademoiselle Ruhlmann y a bien reçu cette carte postale ❶ en 1927. Mais plutôt qu'un facteur amateur de « mousse » (quoi que !), il faut y voir la notoriété acquise par cet établissement dans le paysage chartrain.

C'est Monsieur François qui en fut le fondateur en 1845. Brasseur à petite échelle, il laissera en 1869 les rênes de l'entreprise à son fils, qui en fera la brasserie François-Legras. Puis elle sera vendue à un Alsacien de Colmar, Albert Hornung. Un article de 1882 du *Messager de Beauce et Perche* résume tout cela dans une réclame. ❷

La production augmente grâce à une amélioration des procédés de fabrication pour atteindre 10 000 hectolitres en 1900. La maison Hornung personnalisera son nom en distribuant de nombreux cadeaux de fidélité ou promo-



tionnels : des affiches, des thermomètres, des verres, des bouteilles gravées avec un bouchon estampillé Brasserie de Chartres accompagné des initiales « AH » ou « GH » pour le successeur, et bien entendu les incontournables cartes postales ❸.

Le plus amusant est certainement ce petit objet ❹ de 8 cm de long, que l'on posait sur la table du bistrot. Une petite pichenette le faisait tourner pour désigner celui qui réglerait la tournée !



Malgré tout ça, la maison Hornung ne résistera pas à la concurrence des grandes marques et disparaîtra en 1976. C'était où, alors ? Il est vrai que l'entreprise surfait sur son succès et se permettait de rarement donner sa situation géographique. Les mots Hornung et brasserie (comme pour notre



facteur !) suffisaient : les Chartrains situaient  
tous son emplacement... mais pas nous !

Nous allons donc être obligés de demander  
à Mademoiselle Ruhlmann de préciser son  
adresse : ce qui est fait sur cette autre carte pos-  
tale. Il s'agit de la rue du Grand-Faubourg ! 5

À CELLES ET CEUX QUE LA « MOUSSE » ATTIRAIT,  
ATTIRE ET ATTIRERA, CE PETIT CLIN D'ŒIL...  
AVEC MODÉRATION !

Jean-Francis RESSORT

## BRÈVES

### 2<sup>e</sup> Forum de l'alternance

Vous êtes en quête d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ? La Maison des entreprises et de l'emploi de Chartres métropole vous donne rendez-vous le vendredi 14 avril de 15 h à 20 h à ChartrExpo pour la deuxième édition du forum de l'alternance. Plus de 70 entreprises du bassin chartrain et d'organismes de formation seront présents. Pensez à apporter des CV !

**Chartrexp**  
Avenue Jean-Mermoz

### Exposition « Jeanne-Madeleine » à l'Ehpad de l'Hôtel-Dieu

Jusqu'au 16 avril, la photographe chartreuse Sophie Colas expose trente-cinq portraits de résidents de l'Hôtel-Dieu, capturés entre octobre et décembre derniers. « *Ce projet, monté avec les Hôpitaux de Chartres et baptisé « Jeanne-Madeleine », est le plus personnel de ma carrière* », confie-t-elle.

**Hall de l'Hôtel-Dieu**  
34, rue du Docteur-Maunoury

### Fête foraine à ChartrExpo

La traditionnelle Fête Foraine s'installera à ChartrExpo pendant deux semaines du 29 avril au 14 mai. Avec une déambulation de mascottes (Reine des neiges, Toy Story, Pokémon ou Transformers) tous les samedis à partir de 15 h

**Du samedi 29 avril  
au dimanche 14 mai**

**Du lundi au jeudi  
de 15 h 30 à 23 h**

**et du vendredi au dimanche  
de 13 h 30 à 1 h du matin**

**Tarifs réduits sur tous les  
manèges les mercredis 3  
et 10 mai**

**Dimanche 14 mai : journée à 2 €  
Flyers de réduction auprès des  
commerçants du centre-ville et  
des attractions foraines**

### Conférences sur la cathédrale

Le service Accueil-visites de la cathédrale propose une conférence au mois d'avril

**Dimanche 2 et mardi 4 avril de  
14 h 30 à 16 h**

La Croix, le poids des mots, le choc des images !

La Crucifixion dans l'art invite à percevoir l'invisible, à comprendre le Sacré

Tarif : 12 €

Billets à retirer au magasin dans la cathédrale le jour même sur inscription

**Service Accueil-visites**  
02 37 21 75 02 ou 06 46 78 90 00  
visites.cathedrale@  
diocesechartres.fr  
cathedrale-chartres.org

### Samedi des archives : le fonds Roger Joly

Le samedi 1<sup>er</sup> avril à 10 h, le service des archives de la Ville et de Chartres métropole vous invite à venir découvrir quelques-unes des pièces remarquables d'un ensemble de 800 dossiers et cahiers de recherches, complété d'une bibliothèque de près de 900 ouvrages, qui composent le fonds de l'historien local Roger Joly.

**Service des Archives**  
Hôtel de Ville  
et d'Agglomération  
Rue au Lin  
02 37 23 40 41

### Les vitraux de Notre-Dame de Paris

Le samedi 1<sup>er</sup> avril, à la Maison Saint-Yves, les Amis de la cathédrale de Chartres vous convient à assister à une conférence sur les vitraux de la cathédrale Notre-Dame de Paris, donnée par Claudine Loisel, ingénieur de recherche, responsable du Pôle scientifique Vitrail au laboratoire de recherche des Monuments historiques et présidente du Comité scientifique international pour la conservation des vitraux.

**Samedi 1<sup>er</sup> avril à 11 h**  
Maison Saint-Yves  
3, rue des Acacias  
02 37 88 37 40

## Exposition Guy Arno

Dans le cadre du projet « Coup de pouce à un artiste », qui a pour objectif de valoriser les artistes locaux, l'Association des quartiers Saint-Pierre de Chartres et Bords de l'Eure organise le 1<sup>er</sup> avril une exposition consacrée au peintre chartrain Guy Arno, décédé en 2012. Il est l'auteur de plusieurs centaines d'œuvres, figuratives et abstraites, qui se jouent des formes et des couleurs en cherchant le mouvement et l'émotion.

**Guy Arno : « Rétrospective »**

**Du 1<sup>er</sup> avril au 16 avril  
de 14 h à 18 h**

**Salle de l'Association des  
quartiers Saint-Pierre de  
Chartres et bords de l'Eure  
9, rue aux Juifs**

**06 25 48 53 14**

**contact@comitesaintpierre.com  
comitesaintpierre.com**

## Campement médiéval de printemps à la Citadelle

Du 16 au 23 avril (sauf le jeudi) de 14 h à 17 h, l'association C'Chartres médiévale propose diverses activités pour les enfants (parcours du chevalier, joutes, tir à l'arbalète, parcours du poney...) dans son fief de la Citadelle. Tarif du Pass activités : 17 € (gratuit pour les accompagnants) Sur réservation.

**La Citadelle**

**52, rue du Maréchal-Leclerc,  
à Lucé**

**02 34 40 11 90**

**contact@ccmediale.fr**

## Vide grenier place Saint-Pierre

L'association des Quartiers Saint-Pierre de Chartres et bords de l'Eure organise son traditionnel vide-grenier des Rameaux le dimanche 2 avril, de 8 h à 18 h. Réservé aux particuliers, il se tiendra place Saint-Pierre et dans la rue de l'Âne-Rez.

Tarif exposants : 4 € le mètre linéaire.

**Réservation**

**06 25 48 53 14**

**contact@comitesaintpierre.com**

## Vide-grenier familial de l'A.F.C.E.

L'Association familiale de Chartres et environs organise son traditionnel vide-grenier le dimanche 23 avril de 6 h 30 à 19 h sur la butte des Charbonniers.

Tarif : 3 € le mètre linéaire

Une adhésion de l'année à l'association est obligatoire pour exposer. Cette adhésion donne droit à 3 mètres linéaires gratuits.

**Association familiale  
de Chartres et environs  
6, rue Charles-Coulomb  
06 09 11 29 45**

## Les ventes thématiques de la Galerie de Chartres

**Samedi 1<sup>er</sup> avril à 14 h**

Motos de collection  
Chapelle Sainte-Foy  
7 bis, rue Colin-d'Harleville

**Samedi 15**

**et dimanche 16 avril à 10 h**

Pré-cinéma - cinéma -  
appareils photographiques  
Chapelle Sainte-Foy

**Samedi 22 avril à 10 h**

Jouets de collection  
Chapelle Sainte-Foy

**Dimanche 23 avril à 10 h**

Chemin de fer écartement 0-1  
et réel  
Chapelle Sainte-Foy

**Mardi 25 avril à 10 h**

Art de la publicité - affiches -  
plaques émaillées  
Espace des ventes du Coudray  
10, rue Claude-Bernard

**Samedi 29 avril à 14 h**

Militaria - armes de collection  
Chapelle Sainte-Foy

Solution du		C	A	N	O	X	M
N° 150		M	E	R	C	U	R
mars		A	N	N	U	E	L
2023		T	I	R	E	I	R
	C	V	A	C	C	I	D
	E	U	M	I	A	O	U
	G	R	E	D	I	N	S
	L	E	S	E	Q	U	I
	A	S	C	O	U	R	T
	S	J	A	L	A	B	E
	N	U	L	N	A	G	E
	D	P	I	E	T	I	N
	E	D	I	T	E	N	L
	P	I	T	R	E	R	E
	A	X	E	E	P	L	U
	R	R	M	O	U	S	T
	T	A	L	I	C	C	I
	L	U	I	T	R	I	B
	M	I	N	E	R	V	E



### Tatouage thérapeutique

Ex-chaudronnier soudeur devenue tatoueuse, Katia Garin pratique le tatouage paramédical en masquant cicatrices et brûlures pour guérir les blessures de l'âme.



### Ce sont ses mots

Chaque semaine, Claire passe une journée dans le service oncologie et hématologie de l'hôpital de Chartres pour recueillir les souvenirs de personnes gravement malades et écrire leur biographie.



### Commentateur en herbe

À 16 ans, Louis commente tous les matchs à domicile du C'Chartres Rugby. Avec déjà une belle assurance et la volonté d'en faire plus tard un métier.



### Les paysages intérieurs de Sun-Hee Lee

Installée à Maintenon, l'artiste peintre et graveur d'origine coréenne Sun-Hee Lee crée en s'inspirant de la nature mais aussi en laissant la méditation guider sa main.

# Branchez-vous sur Chartres TV !

## Recherche photos de l'Occupation

**P**our illustrer un documentaire en préparation réalisé à partir de témoignages d'habitants de Chartres et son agglomération ayant connu la guerre, Chartres TV lance un appel aux particuliers en possession de photos prises pendant l'occupation allemande ou à l'arrivée des

Américains. Les personnes qui accepteraient de témoigner peuvent aussi nous contacter. Tous les documents vous seront rendus après numérisation.

● [contact@chartresTV.fr](mailto:contact@chartresTV.fr)



[chartresTV.fr](http://chartresTV.fr)



Application Chartres TV  
disponible sur Google Play  
et Apple Store

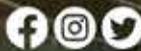


2 ANS

# CHARTRES | 2023 EN LUMIÈRES

L'ÉCLAT DU PATRIMOINE

TOUS LES SOIRS D'AVRIL À JANVIER | 20 SITES ILLUMINÉS | GRATUIT



#chartresenlumieres | [www.chartresenlumieres.com](http://www.chartresenlumieres.com)



ENEDIS



JCDecaux

Notre temps



ALMYSYS



Chartres  
la marque territoire

© production Ville de Chartres - infographie : S. Trépoignant - alluimage d'images - photo : G. S. Laurent Martini